CAHIERS DE CHANTILLY



Etudes d'histoire et d'art du sud de l'Oise

> Le Centre Culturel Marguerite Dembreville L'Origine du château et de la seigneurie de Chantilly (XII^e- XIII^e siècles) Essai d'interprétation du poème SALPETRIA Nympha Cantilliaca de Jean de Santeul Le Grand Quartier Général à Chantilly (1914-1917) Les P'tites camoufleuses de Chantilly (1917-1918) Gustave Macon (1865-1930)

Études d'histoire et d'art du sud de l'Oise N°1 - 2008

Une publication du Département d'Histoire Locale (DdHL) du Centre Culturel Marguerite Dembreville de Chantilly -Gérard Mahieu, responsable-34, rue d'Aumale - 60500 CHANTILLY ccmdchantilly@free.fr www.ccmdchantilly.com

Directrice de la publication : Margaret Mahieu

Remerciements : Catherine Jarige, Arlette Ravera-Tardieu, Bernard Chambon, Philippe Lamps, Philippe Villain, Éric Woerth Composition, maquette, mise en page : DdHL

Crédits photographiques : Bibliothèque municipale de Senlis ; Margaret Mahieu
Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.
Les articles et illustrations sont la propriété exclusive de leurs auteurs.
Tous droits de reproduction par quelque procédé que ce soit y compris la photocopie, d'adaptation et de traduction réservés.

Création couverture, suivi de l'ensemble : Séquences communication Impression : Imprimerie Leclerc - Tirage : 300 exemplaires

ISSN - en cours

Dépôt légal: 1er trimestre 2009

Prochaine parution des

Cahiers de Chantilly

Nº2 - 2009

UNE TERRE CISTERCIENNE : LE LYS

(Lamorlaye – Oise) Contribution à l'histoire du premier temporel de l'abbaye de Royaumont

**

Les *Cahiers de Chantilly* peuvent accueillir et publier vos recherches dans les domaines de l'histoire et de l'art

Renseignements : CCMD 34, rue d'Aumale – 60500 Chantilly 03.44.57.73.97

Sommaire

Avant-propos

par Éric WOERTH, Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, Maire de Chantilly

Le Centre Culturel Marguerite Dembreville par Margaret MAHIEU, Directrice du CCMD de Chantilly

L'Origine du château et de la seigneurie de Chantilly (XII^e - XIII^e siècles) - Contribution à l'histoire de Montmélian et de Lamorlaye par Gérard MAHIEU, responsable du D.d.H.L.

Le Poète & la Nymphe : Essai d'interprétation du poème *SALPETRIA* Nympha Cantilliaca de Jean de Santeul

par Catherine JARIGE, agrégée de lettres classiques.

Le Grand Quartier Général à Chantilly (1914-1917), vu par Jean de Pierrefeu

par Bernard CHAMBON, professeur d'Histoire et de Géographie (lycée Jean-Rostand, Chantilly)

Les P'tites camoufleuses de Chantilly: Notice sur l'atelier de camouflage de l'armée française en 1917-18 à Chantilly par Gérard MAHIEU

Hommage du Département d'Histoire Locale à Gustave Macon (1865-1930)



AVANT-PROPOS

Dès que Chantilly a obtenu le label Ville d'Art et d'Histoire, le Centre culturel Marguerite Dembreville a souhaité s'associer à cette distinction en créant un Département d'Histoire Locale (DdHL)

Parmi les missions de ce Département, la publication de recherches a paru prioritaire. C'est ainsi que sont nés les *Cahiers de Chantilly*; première publication d'Histoire et d'Art à Chantilly.

Aujourd'hui une équipe de chercheurs s'est rassemblée autour de Gérard Mahieu, responsable du DdHL, pour faire connaître aux Cantiliens des aspects inédits de l'histoire de Chantilly, ancienne et moderne.

Les *Cahiers de Chantilly* seront également amenés à se pencher sur l'Histoire et l'Art du sud de l'Oise.

Je ne doute pas de la curiosité des Cantiliens pour leur ville et leur région et souhaite à chacun une bonne lecture à la fois savante et distrayante.

Éric Woerth
Ministre du Budget,
des Comptes publics
et de la Fonction publique
Maire de Chantilly



LE CENTRE CULTUREL MARGUERITE DEMBREVILLE DE CHANTILLY

par Margaret Mahieu, directrice du CCMD

Au milieu de l'année 1965, à l'initiative de Marguerite Dembreville, en charge de la culture et des affaires sociales durant le mandat de M. Lefébure, maire de Chantilly, une commission extra municipale des Activités Culturelles est créée. Elle se réunit le 14 juin 1965, pour définir son rôle auprès du Conseil municipal¹. Elle se propose aussi et surtout de rechercher toutes les possibilités pour assurer « une diffusion de la culture et une meilleure connaissance des arts à Chantilly ». Au programme, le « projet bibliothèque », et l'on pense à « l'achat d'une caravane, aménagée intérieurement... Pas de frais d'installation ou réduits au minimum. Pas d'entretien de moteur, pas d'assurances. Confort. » L'idée fait l'unanimité. Elle prendra d'autres orientations.

On passe ensuite au « projet conférences », à l'organisation de concerts, d'expositions, voire de pièces de théâtre. Un membre suggère aussi une « école des parents », un autre la création d'un ciné-club.

Sur le plan artistique, le comité envisage des expositions régulières de peintures dans la galerie de M. Perrin, rue du Connétable, mais aussi de sculptures dans les jardins jouxtant la galerie de ce dernier.

Les projets d'activités par cette commission sont implicitement destinés aux adultes. En effet, on propose, pour les jeunes, la création d'une « Maison de la jeunesse et de la culture ».

Les conclusions du procès-verbal de la commission expriment ce vœu:

« Le comité actuel souhaite que tous ces projets soient coordonnés et qu'ainsi un centre culturel soit créé, avec des statuts qui sont à établir, et qui serait indépendant du Conseil municipal tout en étant subventionné par lui. »

14 juin 1965... Un centre culturel... Les choses vont aller bon train : accord municipal, bonnes volontés réunies, bureau provisoire (Mlles Dembreville, Lazard, Jennings; MM. Bavard, Bazire, Lamothe), statuts rédigés, calendrier en cours d'établissement, et, enfin, visite nécessaire à la sous-préfecture de Senlis...

¹ Les archives du CCMD, la collection du *Bulletin municipal* de Chantilly, ainsi que des témoignages oraux constituent les sources de cet article.



Le 16 novembre 1965, le *C*entre *C*ulturel *M*unicipal de *C*hantilly est né. Un mois plus tard, le *Journal Officiel* fait part de l'heureux événement et précise le but et les ambitions de la nouvelle association :

« Créer dans la ville un lien entre associations culturelles et artistiques existantes ; faciliter leur contact avec le public ; coordonner leurs activités et les soutenir ; organiser des manifestations culturelles et artistiques... »

L'esprit du centre, les cours et les activités

C'est donc un rôle de tutelle et d'animation que se propose de mener la naissante association. Il n'est pas alors explicitement question dispenser quelque enseignement que ce soit, à trois exceptions près cependant. En effet, le programme de la saison 1965-1966 nous apprend que trois cours sont envisagés : « dessin, guitare, conversation anglaise, donnés le soir, à partir de 19 h 30. »

Par ailleurs, le programme annonce une série de conférences « un mercredi soir environ par mois » sur des thèmes comme « la forêt », « la vénerie », « le cheval ». La première sera donnée par M. Raoul de Broglie sur *Chantilly et son histoire*.

La création d'un ciné-club est également annoncée (un film par mois). Un des tous premiers films visionnés – sinon le premier – sera l'œuvre audacieuse de Jean-Luc Godard, À bout de souffle. Une sortie au théâtre est encore programmée pour le 8 décembre, il s'agit de Maître Puntila et son valet Matti, de Bertolt Brecht.

La première Assemblée générale du Centre a lieu le vendredi 18 février 1966. Ce sera l'occasion d'un premier bilan après tout juste quatre mois d'existence. M. le maire, Michel Lefébure, rappellera alors, selon ses statuts, le rôle fédérateur de celui-ci : « Le CCMC crée un lien entre les associations culturelles et artistiques existantes ; il coordonne leurs activités, les soutient » ; mais aussi son autonomie en matière de création : « Il organise lui-même des manifestations culturelles et artistiques ».

L'esprit évoluera : le centre deviendra un lieu presque entièrement consacré à l'enseignement avant que de redonner, plus récemment, une large part à la création.

En 1966, le Centre compte 212 adhérents ; depuis sa création, récente, il a organisé trois conférences, trois sorties au théâtre et la visite d'une exposition au Petit Palais. Quant aux cours, il n'y en a plus que deux :

conversation anglaise et dessin (le cours de guitare, jugé trop onéreux, n'a pas été maintenu).

La subvention municipale est de 2 500 fr. Le budget prévisionnel pour 1966 est de 6 500 fr.

L'heure est à présent à l'élection du premier Conseil d'Administration. Il est composé des « membres de droit », maire, adjoints, conseillers municipaux : M. Lefébure, Mlle Dembreville, MM. Bavard, Chéry, Dutrieux, Lamothe, Maillet ; de huit « personnalités élues » : MM. de Broglie, Bazire, Boireau, Calvet, de Chevigny, de Coutard, Mlle Lazard, Mme Lecoq-Vallon ; de trois membres du « corps enseignant » : Mlle Morel, directrice du Lycée ; Mme Chambenoit, directrice du C.E.G des filles, M. Rigault, directeur de l'école du Bois Saint-Denis ; de deux membres de « sociétés à caractère culturel » : MM. Loret, Dambrin ; et de quatre « jeunes » : Mlle Jennings, Mme Mornas, M. Camus, M. Pouillard.

Ces vingt-quatre membres auront à désigner le premier bureau : président, M. Lefébure ; vice-présidente, Mlle Dembreville ; secrétaire, Mlle Lazard ; secrétaire-adjoint, M. Boireau ; trésorier, M. Lamothe ; Trésorier-adjoint, M. Bazire, plus quatre autres membres « sans fonction définie».

Les attentes des Cantiliens – La notoriété grandissante

On s'interroge très librement au sein du bureau et du C.A.: conférences, concerts, sorties sont alors bien plus nombreux que les cours. Le centre culturel n'est-il pas trop... culturel? La culture ne doit-elle s'adresser qu'à des gens cultivés? Non, répond Marguerite Dembreville, évoquant la création de cours gratuits de français élémentaire, de français pour analphabètes. Mais, d'ailleurs, connaît-on les aspirations de la population cantilienne en la matière?

On décide d'organiser un « référendum » (on dirait aujourd'hui un sondage) en utilisant les pages du Bulletin municipal, organe largement diffusé. Un questionnaire est rédigé, rappelant préalablement l'existence de cours de conversation anglaise et de dessin d'agrément, et la possibilité de la mise en place d'un « atelier guitare » et d'un cours d'histoire de l'art. On propose de nouveaux cours, cours de langues essentiellement : allemand, italien, espagnol, russe. On interroge également les Cantiliens sur le choix des thèmes des conférences (art et littérature, questions d'actualité ?...), sur les concerts (musique de chambre ou symphonique ?), et sur le ciné-club, les sorties et visites... Les archives du Centre culturel

conservent vingt-cinq bulletins-réponses de Cantiliens intéressés peu ou prou par ces activités, réponses minutieusement analysées par les membres de l'équipe responsable.

L'année 1966 se termine par un écho de la notoriété naissante du Centre culturel, par l'intermédiaire d'un article publié dans le *Figaro* (11 novembre 1966), dans la rubrique des « courses hippiques », article, filant la métaphore qu'on devine, dû à la plume de Jean Tardieu, célèbre chroniqueur du temps :

- « Chantilly en selle pour la culture. »
- « À Chantilly, la cité du Cheval, on ne se préoccupe pas que des performances des pur-sang. Un centre culturel municipal, de création récente, fait feu des quatre fers pour assurer aux Cantiliens tout un éventail de divertissements d'ordre artistique [...] »

Divertissements certes, mais à la rentrée d'octobre 1967, les activités programmées du centre sont plutôt studieuses : anglais, russe, allemand, espagnol, français, français pour analphabètes, dessin et peinture, coupe et couture, chorale, histoire de l'art et... un cours de mathématiques modernes.

L'année 1967 sera celle du décès de Michel Lefébure, maire de Chantilly, président du C.A. du Centre culturel (26 juin). François Prader lui succédera (28 juillet).

Des cours dans l'air du temps

Louis Gavault, ingénieur, est l'initiateur du cours de mathématiques, qui sera particulièrement promu et développé. C'est également le début des cours d'informatique. Le Bulletin municipal d'avril 1968 fait la promotion de ces deux cours qualifiés de « fondamentaux » : « Le calcul des probabilités et des statistiques s'imposent au gestionnaire et au technicien, autant qu'à l'homme de science pure [...] Il faut [aujourd'hui] passer par les probabilités et les statistiques, disciplines d'ailleurs aussi fines que passionnantes. [...] Quant à l'ordinateur, il ne peut plus être ignoré par Monsieur Dupont, bachelier [alias M. Tout-le-Monde]. Puissant auxiliaire de l'esprit humain par ses fonctions logiques [...] il est maintenant à la disposition de l'entreprise moyenne... » L'argument conclusif, d'ordre économique, est imparable : « La location d'un petit ordinateur ne coûte pas plus que 6 à 12 employés de bureau.»

Techniques nouvelles, mais aussi spiritualités et stress nouveaux. C'est le temps où clignote le slogan : « Métro – Boulot – Dodo ». Le Centre crée un cours de yoga qui, au dire de Mlle Dembreville, « remporte un vif succès ».

Mai 68. Sous les pavés... la plage! Chantilly traverse les événements sans grands heurts: En juillet, le maire Prader peut déclarer: « Apparemment plus rien ne subsiste des événements tragiques qui ont failli faire sombrer notre pays dans l'anarchie. Pourtant, quand cette euphorie passagère sera passée, quand l'automne sera venu et qu'il faudra 'payer la note', que se passera-t-il? »

Du côté du Centre culturel, un problème récurrent n'est toujours pas résolu : le manque de locaux. Les cours, jusque-là, ont été dispensés dans divers endroits de la ville. Cela ne peut durer.

Au 34, rue d'Aumale.

À l'Assemblée générale du 19 avril 1968, la question est évoquée. M. Prader n'exclut pas la possibilité de construire un immeuble, avenue Joffre, sur un terrain de la ville, pour y abriter le Centre culturel. Le nouveau bâtiment pourrait abriter, outre des logements de fonction, une salle de conférence de 100 places, des salles de réunion et une bibliothèque. Cette dernière – on ne parle plus pour elle de caravane – sera effectivement installée, le 24 octobre 1970, au 19, avenue du Maréchal Joffre, dans deux classes préfabriquées auxquelles un autre bâtiment sera ajouté en juin 1975. Le Centre culturel pourra y donner quelques cours.

Si les cours et activités diurnes sont donnés et pratiqués dans divers locaux, les enseignements du soir sont dispensés dans les classes du Collège d'Enseignement Général (CEG), 28, rue d'Aumale à cette époque, après le départ des élèves. La réforme scolaire d'après 68, va donner un peu d'air au centre. En effet, exit le CEG vive le CES (Collège d'Enseignement supérieur). La création du CES de Gouvieux, pour la rentrée 69-70, permet d'alléger les effectifs de celui de Chantilly, qui sera partagé en deux. L'École des filles, rue d'Aumale, en abritera une partie, et le lycée une autre. Le Centre culturel trouvera alors un peu de place, notamment dans le Pavillon Égler.

Cependant, il faudra attendre la création du Collège des Bourgognes pour que les bâtiments se libèrent. En juin 1979, François Prader² annonce l'installation prochaine de la Bibliothèque municipale « dans le CES de la rue d'Aumale, qui va être libéré en juillet, puisque l'établissement neuf du 'Coq Chantant' » [sic] va entrer en service à la rentrée prochaine. »

L'installation de la Bibliothèque municipale sera effective à la fin de l'année 1984. Le Centre culturel l'aura précédée de peu.

Les travaux et les agréments nécessaires faits et obtenus – le bâtiment d'origine date de 1912 –, le Centre culturel, à l'automne 1983, siègera rue d'Aumale, au numéro 34.

La succession de Marguerite Dembreville

Cette année 83 qui marque l'installation du Centre dans ses locaux est aussi celle du dernier mandat de Marguerite Dembreville (et de M. Prader). La coïncidence est émouvante. Le vœu et le projet de 1965 sont pleinement accomplis et réalisés ; son initiatrice ignore que, bientôt, ce lieu qui fut « sa joie » portera légitimement son nom.

En 1977, Marguerite Dembreville écrivait : « Je voudrais avoir marqué suffisamment le caractère de continuité de notre action. Continuité dans l'effort vers tout ce qui peut élever l'esprit et l'âme et garder à l'homme sa dignité. Au-delà des modes qui naissent et s'éteignent rapidement, au-delà des engouements passagers, le Centre culturel, avec la volonté de préserver les grandes valeurs humaines qui donnent du prix et du poids à la vie, poursuit sa route avec ferveur. »

À la mairie, Philippe Courboin succède à François Prader, au Centre, Jean Soulenq succède à Marguerite Dembreville.

Le programme de la saison 1985-1986 propose une vingtaine d'activités dispensées, pour la plupart, sur le site actuel, rue d'Aumale. Depuis décembre 84, le Centre dispose d'un secrétariat. Des travaux d'aménagements seront encore nécessaires, à l'intérieur comme à l'extérieur. Ils s'étaleront sur une demi-douzaine d'années. La cour sera refaite et la galerie dite « de la bibliothèque » inaugurée à l'occasion du Salon d'Automne 1984.

6

 $^{^{2}}$ M. Prader réélu maire en mars 1971, puis en 1979, et, à ce titre, président de droit du CCMC.

En 1989, des travaux d'aménagement et d'extension du Centre furent annoncés : ils totalisaient 11 millions de francs. Une première tranche de travaux concernait la rénovation intérieure et l'aménagement du Pavillon Égler. Une deuxième tranche comprenait l'agrandissement de la bibliothèque et l'établissement de salles en sous-sol et au premier étage, etc.

De 1983 à 1995, l'ambition municipale pour le Centre sera formulée ainsi : « s'instruire, se distraire, s'occuper. »³

**

Depuis 1995

Dès son arrivée, Éric Woerth, conscient de l'importance du Centre culturel pour Chantilly et sa région, a souhaité lui donner un statut indépendant et développer son ouverture en multipliant les partenariats.

C'est ainsi que le CCMC, Centre Culturel Municipal de Chantilly, devient le CCMD, Centre Culturel Marguerite Dembreville. Il s'affranchit de sa tutelle municipale et rend hommage à sa fondatrice en lui donnant son nom, lors d'une cérémonie en présence de François Prader, en janvier 1997. Il crée son logo, petit clin d'œil à « Marguerite ».

Les liens avec la municipalité restent forts. Le rôle fédérateur du CCMD est mis en avant en particulier avec la création des *Cantiliades*. Ce festival culturel des associations de Chantilly, au cours de ses six éditions (95 événements), a permis au CCMD d'accueillir conférences, expositions et pièces de théâtre de qualité, dont, notamment : « Les fondations de l'Institut », Exposition J.-S. Bach, deux pièces de Vaclav Havel, etc.

Les relations avec les partenaires culturels ont largement dépassé ce cadre puisque le Centre continue de s'associer à de nombreuses manifestations.

Les élèves du lycée de Chantilly ont une place à part à travers les actions menées par les étudiants de BTS, l'accueil des stagiaires et leur participation au Salon de peinture devenu *Festival de Bannières* où l'on retrouve également les élèves de l'Académie des Beaux-Arts de Watermaël-Boitsfort⁴.

La volonté d'Éric Woerth de voir le CCMD devenir un pôle d'expression et de création se concrétise par l'initiative ou l'organisation d'événements

⁴ Ville belge, près de Bruxelles, jumelée avec Chantilly depuis un demi-siècle.



³ Bulletin municipal, n°54, décembre 1983.

tels que le Concours d'expression écrite, la publication d'une revue littéraire : *Texture-24* dont le n°2 est consacré à Chantilly, le *Printemps de la Sculpture*. Ce dernier événement, dont la 6^e édition est en préparation pour le printemps 2009, s'inscrit dans la tradition culturelle de Chantilly. Il présente un éventail de la sculpture contemporaine à travers des œuvres semi monumentales, en matériaux divers, exprimant des sensibilités et des styles différents. Il est aussi le moyen d'encourager de jeunes talents et de permettre à l'art d'aller à la rencontre du plus grand nombre.

Le Centre a maintenu sa capacité d'innovation en matière d'enseignement. Sur les 54 disciplines enseignées, certaines sont uniques dans la région : chinois, japonais, œnologie, hébreu, qi-gong...

La spécificité du Centre culturel s'en trouve accentuée et lui permet d'avoir un rayonnement très large qui dépasse les limites de l'Oise. Plus de 1400 adhérents venant d'une centaine de communes suivent assidûment les cours. Les créateurs croisent les intellectuels ou les comédiens, les enfants succèdent aux plus anciens, et les couloirs bruissent d'une multitude de langues. Le CCMD est alors une ruche vivante et créative.

Le Centre veut aussi être son propre opérateur d'événements. Outre leur enseignement, certains des 50 professeurs et animateurs cherchent à aller plus loin. Il sont à l'origine d'expositions de sculptures, de photographies, de peintures, de textes poétiques, de modélisme, de publications, d'un salon de peinture junior, de voyages culturels dans les capitales européennes, d'auditions musicales, de pièces de théâtre, de spectacles de danse(s) et de cirque...

En 2007, lors de l'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire par la ville de Chantilly, le Centre Culturel Marguerite Dembreville s'est immédiatement associé à cette distinction en créant son Département d'Histoire Locale (D.d.H.L.). Son but est d'offrir aux Cantiliens une histoire renouve-lée de leur ville à travers des études, des publications, des cours et conférences émanant de chercheurs amoureux de Chantilly.

X X

L'ORIGINE DU CHÂTEAU ET DE LA SEIGNEURIE DE CHANTILLY (XII^e- XIII^e siècles)

Contribution à l'histoire de Montmélian et de Lamorlaye

par Gérard MAHIEU

« C'était un endroit paisible et charmant qui n'était sur la route de rien" V. Hugo

Le généalogiste Du Chesne⁵, relayé par tant d'autres, soucieux de remonter le plus haut possible, veut faire, dès l'origine, du discret chevalier Rothold de Senlis (fin du X^e siècle) le seigneur de Chantilly et d'Ermenonville, et, à la suite, sa descendance. Naturellement, cette ancienneté supposée vaut aussi pour le château de Chantilly dont on veut péremptoirement qu'il se dresse, dès le XI^e siècle, voire dès le X^e, « sur un rocher entouré d'eau », sans en avoir le moindre témoignage documentaire et sans que, non plus, on ait démontré l'utilité d'une telle forteresse dans ces parages⁶.

Nous avons tenté, dans cette courte enquête, de réunir les éléments concernant les plus anciennes mentions de Chantilly (seigneurs, terre, forêt et château), afin que leur concordance chronologique éventuelle nous assure une datation précise du domaine originel. Disons tout de suite que le résultat de cette enquête ne nous permet de constater avec certitude le fait seigneurial cantilien qu'à partir du premier tiers du XIII^e siècle. Pour confirmer ce fait, il nous a semblé intéressant d'évoquer les demeures, castrales ou non, des Bouteiller, et tout particulièrement la tour de Montméliant. De même, avons-nous consacré quelques pages à la fondation de la ferté de la *villeneuve* de Lamorlaye, à la fin du XII^e siècle, à une époque où Gui IV le Bouteiller projetait de faire de Chantilly un vil-

⁵ Du Chesne (A.), *Histoire de la maison des Bouteillers de Senlis*, 1869 [B.M. Senlis]. C'est le même problème pour le domaine des Bouteiller à Luzarches ou à Villepinte. Dans ce dernier cas, par exemple, la mainmise du Bouteiller sur cette seigneurie sera encore démentie en 1162. « Il faut attendre à notre connaissance le début du XIII^e siècle pour qu'un Hugues le Loup ou sa femme s'intitule *dominus* ou *domina de Villa Picta*, écrit E. Bournazel, *Le Gouvernement capétien au XIIe siècle : 1108-1180. Structures sociales et mutations institutionnelles*, PUF, [1975] p.57-58, et l'on peut se demander alors, poursuit cet auteur, ce que recouvrent de pareilles formules ». Et, plus loin : « Il en est de même pour leur domination à Chantilly, Luzarches ou en d'autres lieux. »

⁶ En 2006, s'appuyant sur un ouvrage ancien, un historien distingué peut encore écrire : « Le château de Chantilly existait déjà au X^e siècle et appartenait à Rothold, seigneur de Chantilly et d'Ermenonville, qui le reçut des comtes de Senlis », autrement dit dès l'époque carolingienne (?). Cf. Blay (J.-P.), *Les Princes et les Jockeys*, Biarritz, Atlantica, I, p. 34.

lage ; Lamorlaye sera le siège d'une seigneurie, dans le premier tiers du XIIIe siècle, possédée par Philippe Hurepel, comte de Dammartin, celui-ci sera le haut seigneur gruyer des bois compris dans la forêt de Chantilly, là où l'on pouvait s'attendre à rencontrer un Bouteiller.

Le dominium des Senlis, bouteillers des rois, qui furent seigneurs de Chantilly, n'est véritablement marqué dans les sources qu'à partir du milieu du XII^e siècle. À notre connaissance, la terre de Chantilly n'apparaît dans les textes que tardivement, à savoir en 1152. Cette année-là, Thibaud, évêque de Senlis, promulgua les clauses d'un accord, concernant la possession contestée du lieudit *Canteilliciacus*, situé au terroir de Chantilly, intervenu entre Gui IV de Senlis, bouteiller de France, (dominus Guidoni pincerna Regis de terra Cantilliaci in loco [...] qui Canteilliciacus⁷ nominatur...), et le prieur de Saint-Leu d'Esserent (Aimar II) au sujet du fief d'Eudes de Pont⁸, (Odone de Ponte a qui videlicet illud totum in feodo tenebant) sis à Chantilly. Ce fief comprenait les terres et le bois exploités par Bouvier de Pontoise et Mathias de Senlis⁹, son parent: ces derniers,

⁷ Il s'agit d'un lieudit formé sur un diminutif de « Chantilly », qui se pourrait traduire par « Petit Chantilly ». Ce lieudit semble avoir traversé l'histoire puisque, selon un Mémoire conservé au Musée Condé, rédigé en 1753, par M^r de Sarrobert, capitaine de Chantilly : « Le village au commencement ne consistoit qu'en quelques maisons à l'entrée de Chantilly... Du côté des Fontaines, il n'y avoit de maisons que le Petit Chantilly, qui est l'emplacement où est à présent le chantier de la manufacture de porcelaine ». (G. Macon, La Ville de Chantilly : l'administration et la vie au XVIII^e siècle, Comité Archéologique de Senlis, année 1911).

⁸ Il est étonnant que G. Macon, dans ses études sur Chantilly, ne s'attarde guère sur ce personnage dont la mention est une information intéressante pour la connaissance de l'histoire de la terre de Chantilly, car Bouvier et Mathias semblent être les vassaux de ce personnage de qui relevaient ces biens Cantiliens. Eudes de Pont est cité parmi les témoins d'une charte de Raoul de Clermont, connétable de France, en faveur de Chaalis (1163), à laquelle est associée sa sœur, Marguerite, que Gui IV le Bouteiller avait épousée en 1154 : parmi les témoins donc, Amaury, év. de Senlis, Gui le bouteiller (*Guido buticularius*), Eudes de Pont (*Odo de Ponte*) (Afforty, *Collectanea Silvanectensia*, B.M. Senlis, XIV, 265). On rencontre plusieurs membres de cette famille au service de l'église de Senlis. Un Eudes de Pont est parmi les signataires d'une charte d'Henri, évêque de Senlis (ca 1184), (Afforty, I, 20-21). Un autre (le même ?), chanoine du chapitre de Notre-Dame de Senlis, est mentionné posthumément dans un acte de Pierre, abbé de Saint-Vincent, concernant l'annate d'une prébende de la cathédrale qu'il percevait (1206): « ... *Odone de Pontibus quondam Silvanectensis canonico viam universae carnis ingresso*, etc... » (cf. Afforty, I, p.36)

⁹ Si Mathias de Senlis nous est inconnu, la famille des Bouvier de Pontoise, elle, apparaît à plusieurs reprises parmi les bienfaitrices de différents sanctuaires d'Île-de-France (Saint-Leu, Saint-Martin de Pontoise...), famille tout aussi pieuse mais peut-être moins puissante que celle des Saint-Denis, par exemple, également possessionnée dans la région, et qu'on rencontrera plus loin.

avec l'accord d'Eudes, en avaient fait don au prieuré de Saint-Leu, mais Gui, bouteiller du roi, s'en était depuis emparé par la force sous le faux prétexte que ces biens étaient de son fief. Un accord fut trouvé dont voici les termes¹⁰:

Les moines de Saint-Leu conservent les deux tiers de la donation faite à leur église par Bouvier et Mathias ; l'autre tiers est attribué au seigneur de Chantilly. Les deux parties pourront user du bois pour leurs besoins propres, mais l'une n'en peut rien vendre ou donner sans le consentement de l'autre. Vient encore une clause pour la répartition des amendes provenant des délits, et puis cette condition : si le prieur veut bâtir une maison ou un édifice quelconque sur le terrain donné par Hugues Bouvier, le Bouteiller ne pourra y apporter aucun empêchement. Celui-ci pourra bâtir également, mais le prieur aura la moitié de l'espace couvert. Et il est spécifié que le droit du prieur pour bâtir primera celui du seigneur. La propriété restera indivise.

Nous sommes là, sans aucun doute, avant la création du château. Les premiers bâtiments construits à Chantilly seront des granges : d'une part celle des moines de Saint-Leu, au lieudit Bucamp, et d'autre part celle du Bouteiller dont nous avons mention¹¹

Chantilly n'est alors qu'une exploitation agricole¹² en cours de défrichement, dont les dîmes « novales » seront convoitées par les chanoines

[–] Vers 1150, Eudes Bouvier souscrit une charte de Hugues de Chester pour Saint-Leu d'Esserent, (Muller, Le prieuré de Saint-Leu-d'Esserent: Cartulaire; n° LIX; Pontoise, 1901). – À la même époque: Carta Hugonis Boverii de Pontesia de exemptione a solutione riparii ducendo aut reducendo per aquam suam. (Muller, op.cit, n°LX, p.61) Notre Hugues Bouvier avait cédé au prieur de Saint-Leu, Aimar, son droit de rivage sur la rivière de Pontoise. Plus tard, ce don fait depuis Pontoise, fut confirmé et reçu solennellement à Saint-Leu, à la demande du prieur Aimar, en présence d'Albert surnommé Harpin (beaupère de Hugues Bouvier), lors d'une visite de Hugues et de sa femme Adeline à Saint-Leu où ils étaient venus prier. Ce don, ils le déposèrent sur l'autel, à la suite de quoi le prieur donna en charité 5 sols et un couteau: « Notandum vero quod ipse Hugo habuit ibi in karitate Sancti Lupi quinque solidos et unum cultellum ».

¹º Musée Condé – Château de Chantilly − 1-B-24 (Gruerie : cahier du XVe siècle contenant copie des chartes de Saint-Nicolas d'Acy, de l'abbaye de Chaalis, du prieuré de Saint-Leu, etc.). Cette charte ne figure pas dans l'édition du *Cartulaire de Saint-Leu* par E. Müller (Cf. *supra*).

¹¹ La grange du bouteiller à Chantilly est citée avec celles de Montépilloy et d'Ermenonville, dans un document en faveur du chapitre de Notre-Dame de Senlis, daté de 1217 (Afforty, XV, 30): Il s'agit d'une transaction « super minutis decimis pecudum granchiarum mearum de Chantilli et Ermenoville et Montispeculatorii... »

¹² Sous l'épiscopat de Geoffroy, 1185-1213, Gui V le Bouteiller fait don d'une charrette de foin tenue par deux chevaux, à prendre sur son pré de Chantilly, à Renaud Choisel, chanoine de l'église de Senlis. (Charte de Geofroy, év. de Senlis, Afforty XIV, 721).

du chapitre cathédrale de Senlis, avant qu'elles ne leur soient finalement attribuées.¹³

Les archives du Musée Condé, au château de Chantilly, conservent, parmi bien des richesses, un manuscrit du XIV^e siècle intitulé: *Cartulaire de Chantilly* ¹⁴. On pouvait espérer y trouver des mentions anciennes corroborant l'affirmation convenue d'une mainmise de la famille des Bouteiller de Senlis, dès les X^e-XI^e siècles, sur Chantilly. En réalité, les chartes les plus anciennes qui y sont copiées ne concernent que Gui IV, bouteiller de 1148 à 1182, et qui mourut en 1188. On les y rencontre à partir du fol^o43 v^o, sous la rubrique :

« CE SONT LES CHARTRES AU SEIGNEUR DE CHANTILLY ».

Tous ces documents, à l'exception du dernier (1181), très important, n'intéressent pas directement Chantilly, mais les donations du roi Louis VII à son bouteiller à Montmélian et à Senlis.

¹³ Les chanoines du chapitre de N-D. de Senlis étaient effectivement possessionnés à Chantilly, dès le XIIes. (où ils prélevaient la dîme) - et dans les alentours - comme l'indique cet extrait de la fameuse Confimatio Lucii 3.ⁱ de redditibus et consuetudinibus beatae Mariae Sylvanectensis. Anno 1182° (Afforty I, 13-16; Lorhmann (D.), Papsturkunden in Frankreich, Bd 7, 1976, N°242.: « Ecclesiam sancti Leonardi de Valle profunda cum eadem villa, terris, pascuis, justiciis et pertinentiis suis - Ecclesiam de Fonte sancti Firmini – Decimam de Chantilleio – Ecclesiam de Govix cum ea parte decimarum quam in terris et in vineis ejusdem villae Ecclesiae vestrae habere dignoscitur; Majoriam quoque in ipsa villa cum omnibus ad ipsam pertinentibus quam de suo proprio acquisitam venerabilis frater noster Henricus nunc episcopus vester vobis pia liberalitate donavit. Ecclesiam de nova villa quae Lamorlaia dicitur, cum decimis ejusdem loci.» Sont citées les églises de Saint-Léonard autrefois de Valprofond, de Saint-Firmin autrefois Fontaine Saint-Firmin, celle de Gouvieux et la mairie du lieu, et l'église de la ville neuve de Lamorlaye. Chantilly, on le sait ne sera paroisse qu'à la fin du XVIIe s. Le revenu des chanoines était nommé « mense » ; dans les églises cathédrales, comme à Senlis, on distingue la mense épiscopale (part des revenus réservés à l'évêque) et la mense capitulaire (revenus réservés au chapitre); cette dernière était elle-même divisée en revenus individuels ou prébendes. Au XIIIe siècle, à Senlis, les prébendiers étaient divisés en quatre groupes de sept dignitaires et chanoines ; à chaque groupe était attribuée la collation des bénéfices des terres et églises qui leur avaient été assignés. En 1258, les sept sont Nicolas de Gisors, Richard Hannibal, Guillaume Lombard, Jean de Melun, Alain, Nicolas de Beaumont et Jean de Montlhéry qui se partagent les bénéfices, entre autres, des églises de Gouvieux, de Saint-Firmin, et de la chapellenie de Quinquenpoix de Chantilly (Capellania Quinquenpoix): c'est ici la plus ancienne mention explicite du site de Quinquempoix. (M.A. Menier, Le Chapitre cathédral de Senlis de 1139 à 1516, (Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, années 1969-70, p.160). La chapelle de Saint-Germain est mentionnée en 1219 (MC 1-B-97 & Afforty, XV, 373); sa chapellenie fut fondée en août 1234 par Guillaume d'Aulnoy (Afforty, XV, 782).

¹⁴ Musée Condé (Chantilly), Reg. 2-B-49.

En voici les titres reclassés chronologiquement, avec un résumé de leur contenu.

- 1154-55 « C'est la chartre du roy Loys de la maison de Paris. »
- Cette charte concerne le présent fait par le roi Louis à son bouteiller, de la maison de Foucher Sacre, à Paris, pour lui et pour les enfants qu'il pourra avoir avec sa femme, Marguerite de Clermont. (fol° 43 v°).
 - 1155 « C'est la chartre du roy Loys de l'eschange de Villers.»
- Le roi assigne, par confirmation d'un échange entre son frère Robert et Gui de Senlis, bouteiller, une rente de 30 livres à ce dernier sur les revenus du Domaine à Senlis et à Montmélian (fol° 44).
 - 1161 « C'est la chartre du roy Loys des essars ».
- Gui prend à cens, moyennant une mine d'avoine par arpent, du prieur dionysien d'Argenteuil, le bois Notre-Dame, voisin de la route publique de Senlis. (fol° 44)
 - 1170 « C'est la chartre du roy Loys du moulin à tan de Senlis ».
- Le roi donne à son bouteiller, un moulin à tan que le roi avait à Senlis. Les tanneurs de Senlis sont obligés d'y briser leur tan, la redevance étant fixée à 12 deniers, sans autre impôt. (fol° 44)
 - 1176 « C'est la chartre du roy Loys de l'usage de Montmélian ».
- Louis VII, en échange de l'abandon par Gui IV de ses droits d'usage dans le bois de Plailly, lui donne ce même droit dans le bois de Chagny (Géni) pour son four de Montmélian et son chauffage, plus un cens annuel de trente sols sur les essarts de Plailly, en augmentation de fief. (fol° 44)¹⁵
- 1181 « C'est la chartre de Saint-Martin des Champs de la pais entre les moinnes de Saint Nicolas de Acy et le Bouteiller ». (fol° 47)

Ce traité important se présente comme un projet de « villeneuve » pour Chantilly, projet qui n'aboutira pas, comme on va le voir.

Auparavant, il faut faire état d'un document qui brouille encore l'idée reçue d'une entité territoriale compacte aux mains des Bouteiller. En effet, que penser de cette charte de 1164, promulguée par Barthélemy, évêque de Beauvais ? L'évêque constate que, moyennant 60 sols parisis que leur a versés Aleaume, prieur de S. Nicolas d'Acy, Raoul de Balagny, sa femme Eudeline, fille d'Aszon de Mello, et leur fils Raoul ont renoncé à toute revendication sur le clos de vigne légué par le chantre de Senlis, Barthélemy, dont ils étaient héritiers, comme ils ont renoncé à la perception d'une

 $^{^{15}}$ Sur ces chartes, sauf celle de 1181, voir A. Luchaire, Études sur les actes de Louis VII, Paris, 1885.

rente de six muids d'avoine due par les moines à cause de la *terre de Chantilly*, terre échue à Raoul du chef de sa femme, Eudeline de Mello.¹⁶

Ce domaine de Chantilly est donc aux mains de Raoul de Balagny, en 1164. Que représente cette terre qui semble avoir été tenue par la famille de Mello? On sait que le Bouteiller sera possessionné à Balagny (Balagny-sur-Aunette, Oise; arr. Senlis, canton de Chamant.), et que les chevaliers du lieu seront de ses vassaux; mais un Raoul de Balagny (Balagny-sur-Thérain, canton de Neuilly-en-Thelle) et son frère Waleran, sont témoins d'un acte du même évêque de Beauvais, Barthélemy, en 1172 (titres de l'abbaye de Saint-Lucien); on recense encore une cession de biens à Balagny-sur-Thérain pour l'abbaye de Froidmont, du don du même Raoul, en 1191. Il est également connu que cette famille était alliée à celle des Mello¹⁷

On peut regretter ici que l'historien de Chantilly, M. Gustave Macon, qui a ignoré cette charte, n'ait pas employé son érudition et son temps à des recherches plus pointues, sinon définitives, sur les Bouteiller.

GUI IV DE SENLIS, BOUTEILLER DE FRANCE

Il faut évoquer la personnalité de Gui IV de Senlis, qui apparaît comme le fondateur de la seigneurie de Chantilly.

Gui de Senlis est le fils de Guillaume le Loup et de dame Adeline. Il succède à son père à l'office de la bouteillerie quand ledit Guillaume ayant accompagné le roi à la croisade (juin 1147), il y trouvera la mort, le 14 juin 1148.

¹⁶ Bartholomeus, Belvacensis episcopus, universis fidelibus in perpetuum. Notum fieri volumus tam futuris quam presentibus quod ecclesia Sti Nicholai Radulfo de Balegni, genero Aszonis de Melloto, singulis annis sex minas annone reddebat pro **terra de Chantilli**, que ex parte Odeline, uxoris sue, illi accidebat. Preterea in clauso vinee que fuit Bartholomei cantoris jus hereditarium clamabat. Has autem sex minas et clausi vinee hereditatem, Radulfus et Odelina, ejus uxor, et Radulfus, eorum filius, prius dicte ecclesie in elemosinam libere et quiete in perpetuum dederunt, et donum super altare posuerunt; ideoque, de beneficio Ecclesie, sexaginta solidos Parisiensium ab Alelmo, priore hujus loci, receperunt. Ut igitur donatio illa firma et inconcussa maneat, et a nullo deinceps infirmari, aut aliquo modo commutari valeat, eam sigilli nostri auctoritate firmavimus et presentis scripti patrocinio communivimus.

Actum anno Incarnationis Dominice M° C° LX° quarto.

 $^{(\}acute{E}d.$ dans Depoin, Saint-Martin-des-Champs, $n^{\circ}381$; BN Coll. Moreau, LXXIII, 130; Afforty, XIX, 326.)

¹⁷ Cf. Vergnet-Ruiz, *Epigraphie et notes pour servir à l'histoire du canton de Neuilly-en-Thelle*, S.H.A. Senlis, 1968.

Voici ce qu'en dit A. Luchaire¹⁸: Gui IV « fut un des membres les plus influents du palais. Il accompagna Louis VII dans ses voyages, notamment en Aquitaine en 1152 et à Saint-Jacques de Compostelle en 1155. Il fut presque toujours au nombre des conseillers intimes que le roi investit de missions de confiance. On le vit jurer, au nom de Louis VII, la commune de Compiègne et présider la cour royale... Le crédit dont il jouissait au palais était tel que le roi d'Angleterre Henri II fit tous les efforts pour le gagner à ses intérêts dans sa longue lutte avec Thomas Beckett réfugié en France. »

« Évidemment Gui de Senlis, n'était point un grand officier d'une espèce ordinaire. À la dignité officielle dont il était revêtu [la bouteillerie], il ajoutait la fonction beaucoup plus importante de conseiller et d'agent de confiance de la royauté. Cette situation particulière, qui fut aussi celle de ses prédécesseurs, explique la faveur toute spéciale dont a bénéficié la maison de Senlis en restant maîtresse, pendant tout un siècle, d'une des plus hautes charges de la couronne. Une restriction finale, émise par le grand historien, atténue cependant l'importance de cette famille qui, selon lui, « n'eut jamais le degré de puissance et d'indépendance féodales nécessaire pour porter ombrage au Gouvernement ».

Il est vrai que les Senlis ne portèrent jamais le titre comtal, et se situèrent à un degré moindre de l'ancienne et haute aristocratie représentée par les Dammartin, les Montlhéry et autres Rochefort, voire les Clermont et les Beaumont. Par son mariage avec Marguerite, fille du comte de Clermont, Gui gagnera en puissance, notamment par le gain de la moitié de la seigneurie de Luzarches apportée en dot par Marguerite.

L'homme est localement le plus important parmi tous les chevaliers du Sellentois. Louis Carolus-Barré¹⁹ a étudié le rôle du Bouteiller lors de l'attribution de la charte de Commune de Senlis (1173), et a publié un acte par lequel le roi des Français prend la peine de préserver les droits de Gui à Senlis après la promulgation des institutions municipales de la cité capétienne. Il suffit de citer le début :

« [...] Nous faisons savoir à tous présents et à venir, avec l'assentiment et la volonté de Gui, notre Bouteiller, que nous avons octroyé qu'une commune fut faite à Senlis, étant réservé le droit du bouteiller, à savoir :

¹⁸ Luchaire (A.), *Histoire des institutions monarchiques de la France*, II, 1883.

¹⁹ Carolus-Barré (L.), *Les Origines de la Commune de Senlis (1173-1202)*, Comité Archéo. de Senlis, année 1976, (Senlis, 1978).

[1] Que contre tous, lui-même et ses héritiers aient en ladite cité une maison forte et un refuge, aussi longtemps qu'ils ne refuseront pas d'être fidèles à l'autorité royale.

[2] Il lui sera permis, à lui et à ses héritiers, de reconstruire sa tour dans la dite cité, en meilleur état qu'elle ne fut au temps du roi Louis et aussi haute qu'il voudra [...]»

Cette *tour*, est celle du château royal, dont les ancêtres de Gui avaient la garde ; le lieu valut aux Senlis, du moins à quelques-uns d'entre eux, le surnom de *la Tour* ²⁰. Fut-elle reconstruite par Gui IV, ou par ses héritiers ? On ne sait.

De par ses fonctions, le Bouteiller est à la cour, ou en déplacement avec le roi ; il a au moins une demeure à Paris ; il en a d'autres à Senlis, cité qui se présente alors comme le chef-lieu de son *dominium*, et où, royale faveur, il aura la permission de posséder une maison forte et un refuge. Ses domaines sont certes immenses, et leur exploitation confiée à des hôtes sous la tutelle de petits seigneurs locaux, représentant sa clientèle de vassaux, mais l'indivision, notamment avec différents sanctuaires, est prononcée à peu près partout, et à Chantilly en particulier. Le Bouteiller possède la tour de Montmélian, Montépilloy et son donjon... Cela fait beaucoup pour un espace géographique somme toute étroit. Il n'est point question de Chantilly alors.

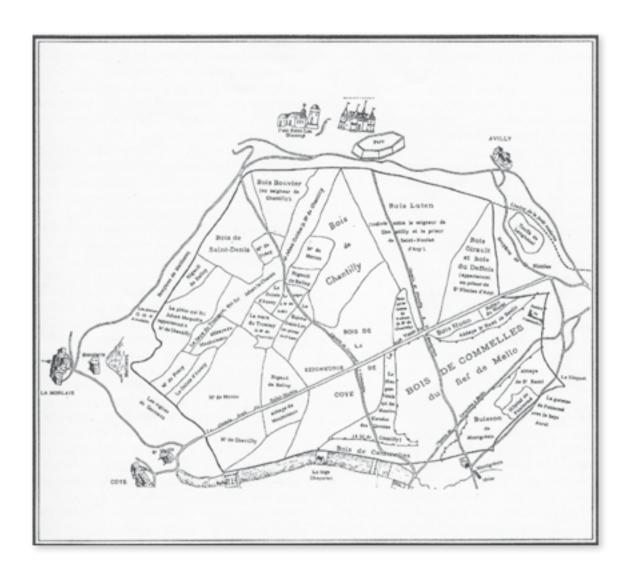
Le terroir cantilien est encore en devenir. La charte de 1181, mentionnée plus haut, et sur laquelle on va s'arrêter à présent, nous indique qu'il s'en est fallu de peu pour que, à l'instar de son voisin de Lamorlaye, il soit constitué, lui aussi, en village.

CHANTILLY: UNE TENTATIVE DE VILLENEUVE

Cette charte est la notification, par Gui IV le Bouteiller, de l'accord intervenu, suite à un différend entre le prieuré de Saint-Nicolas d'Acy et luimême, et promulgué en présence de l'abbé de Cluny et du prieur de Saint-Martin-des-Champs; en voici l'analyse partielle, c'est-à-dire ne retenant que ce qui a trait à Chantilly et aux lieux qui en sont proches ²¹:

 $^{^{20}}$ Gui II de la Tour de Senlis (1099-1126), le premier de la famille de Senlis à avoir été bouteiller du roi, de 1108 à 1112.

²¹ ADOise H 2579– Saint-Nicolas d'Acy: *Accord au sujet du bois de Luton* – Inventaire, p. 426. (+ de nombreuses copies, notamment au Musée Condé 2-B-49, 1-B-24, etc. Édition dans Depoin, *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin des Champs*, III, p. 37-40, n°459, 1917).



Vue de la forêt de Chantilly au XV^e siècle Mentions des bois Bouvier, Luton, du « Deffois » (Bus defensum)... (Cf.n. 18 & 19)

- les moines accordent à Gui et à ses successeurs la moitié du bois de **Luton**, « *medietatem de Luetum* ²² », l'autre moitié restant aux religieux ;
- l'autre bois, dit le **Deffois**, « *Defensum* »²³, restera en entier aux moines comme leur propriété, et qu'ils pourront vendre et donner, sans toutefois qu'il puisse être mis en culture, « *excepto quod novalia ibi non facient* » ; le pâturage des animaux dans ces bois sera commun aux bestiaux des moines et à ceux des héritiers de Gui ; [...]
- le tiers de la terre qui fut à Bouvier et Mathias, sise à Chantilly, « *apud Cantilli* », à l'exception de trois arpents, que Gui réserve pour construire une grange, et, si Gui ou son héritier voulait établir un village, « *villam facere* », dans la susdite terre, chacun des hôtes aura un arpent pour y établir sa demeure, et paiera chaque année aux moines de Saint-Nicolas 4 deniers parisis pour cet arpent ; Gui et ses héritiers pourront aussi cultiver cette terre, mais en payant le champart aux moines ; ils ne pourront vendre, donner à fief ou hommage, aumôner ou aliéner, de quelque façon que ce soit, si ce n'est au profit de l'église de Saint-Nicolas, aucune des choses que Gui possède ou pourra acquérir à Chantilly, tant en maison que terre, bois de Luton et de Bouvier ;

Cette concession fut faite du consentement de Marguerite, sa femme, Gui, son fils aîné, déjà chevalier, de Guillaume et de ses autres fils.

Le Bouteiller confirme en outre toutes les donations faites à Saint-Nicolas d'Acy par Gui de la Tour, son aïeul, telles qu'elles furent également confirmées par le roi Louis VI, en 1124, à savoir, outre un vinage à Combleux, « de Comblosio », dans l'Orléanais, l'autel de Drancy, « de Derenciaco », avec le tiers de la grosse dîme, et le tiers des grandes dîmes et des terres arables à Villepinte (Villa picta) :

- Le village d'Avilly, (villam de Avilliaco), avec les bois, plaine, moulin, prés, voirie et justice, et tout ce qui dépend de ce village, la moitié du bois Luton exceptée.
- La Fontaine Saint-Firmin (*Fons Sancti Firmini*), aujourd'hui Vineuil-Saint-Firmin, avec les bois, plaine, voirie, justice, et tout ce qui dépend de ce village, etc.

²² Ce bois, formé sur le latin classique *lutum*, la boue, nom à l'origine du très répandu toponyme **Loisy**, sera aussi nommé « Bois des 800 arpents », et sera compris dans le Bois Saint-Nicolas en forêt de Chantilly.

²³ Bois « défendu », - même situation que le *Luton* en Chantilly – réservé au roi, au seigneur. D'accessible à tous, la forêt se ferme à partir du XII^e siècle, au rythme de la rétractation de la couverture arborée : la réserve seigneuriale, puis les *défens* en interdisent l'accès aux hommes et aux bêtes.

Témoins : Étienne, doyen de Notre-Dame de Senlis ; Christophe Chapelain ; Jean le Bègue ; Henri de Saint-Denis ; Thibaud de Gonesse, Pierre « *de Vietel* », Ives de Mortefontaine, Eudes Pot ; de la part des moines : Jean ; Eudes ; Pierre de Clermont ; Girard d'Agnetz, « *de Aneto* » ; Nicolas, sacristain ; Pierre ; Raoul, Helfroi.

On aura remarqué que Chantilly ne figure pas dans cette première cession de biens confirmée par Louis VI, en 1124, et que le bois dit de Luton est une dépendance d'Avilly, et non de Chantilly, tous éléments qui ne plaident guère en faveur d'une très ancienne possession du Bouteiller, mais qui suggèrent un démembrement du vieux *fondus Avilliacus*, avec cette excroissance rocheuse bornant, pour ainsi dire, les deux diocèses de Beauvais et de Senlis, qui traversa l'histoire sous le nom de Chantilly²⁴.

Il est intéressant de noter encore, dans cette charte, parmi les témoins du Bouteiller, la présence du chevalier Henri de Saint-Denis, que l'on va retrouver, à la même époque, châtelain de Lamorlaye, comme on va le voir.

Les clauses avancées par le Bouteiller sont de celles qui, à quelques variantes près, présidaient à la création des « villes neuves », et à l'établissement du statut des hôtes appelés à peupler ces terroirs nouveaux. Faute d'église paroissiale, peut-être, ou pour d'autres raisons, - l'étroitesse du terroir alors défriché en lisière de « l'intouchable » forêt ? - Chantilly ne sera pas élevé au rang de *villeneuve*. Ceci prive l'historien de Chantilly de l'histoire d'une communauté d'hommes qui n'apparaîtra seulement qu'avec la création de la paroisse, en 1692. L'histoire médiévale et postmédiévale du site et des seigneurs de Chantilly est prestigieuse mais celle d'une population plébéienne est inexistante.

C'est par le biais de l'histoire de Montmélian, dont l'attribution au Bouteiller semble avoir été l'un des temps forts de la reconnaissance royale envers cette famille de grands serviteurs de la royauté, que nous pouvons

²⁴ Sur l'étymologie de Chantilly, l'hésitation entre le nom personnel *Cantilius* et une formation sur le thème pré-latin -cant, désignant les hauteurs, voir Mahieu (G.), *L'identité de Chantilly avant 1692*, in *Documents et recherches* (Bulletin de la Société Archéologique Historique et Géographique de Creil, n° 157, juillet, 1992.); MM. Chaurand & Lebègue, *Noms de lieux de Picardie*, p. 57, (Paris : Bonneton, 2000) classent ce thème parmi les anthroponymes d'origine gauloise : « Chantilly de *Cantilius*, gaulois *canto*, 'brillant' »

tenter de dater l'établissement du château de Chantilly et du domaine seigneurial immédiat.

MONTMÉLIAN

Du château de Montmélian du XII^e siècle, il ne reste aujourd'hui qu'une tour (le donjon?), ruinée mais belle, assise sur une butte de 203 mètres, dominant les communes de Plailly (Oise) et de Saint-Witz (Val-d'Oise). Cette tour rectangulaire mesure 9,50 sur 16,40 m., ses murs sont épais de 1,20 m, percés de baies en plein cintre. La colline, aux pentes boisées, forme un territoire mentionné sur les cartes modernes sous le nom d'enclave de Montmélian. Lieu de pèlerinage, Montmélian fut le site d'une institution privée, aujourd'hui fermée, dont les bâtiments sont en passe d'être réhabilités à des fins de lotissement. On y voit encore la petite chapelle dédiée à Notre-Dame, dans laquelle, dit-on, Charles Péguy aurait passé la nuit en prière, peu avant la bataille de la Marne où le poète devait trouver la mort (Villeroy, (Seine-et-Marne), 5 septembre 1914).

Le sommet de cette butte marquait la limite de l'ancien diocèse de Senlis, avec au Nord le village de Plailly. Au pied du versant sud, s'étendait le diocèse de Paris, avec la grande plaine de France, et le site de Roissy-en-France. La légende rapporte que, sous l'occupation romaine, un sanctuaire dédié à Mercure s'élevait sur la hauteur, et que Rieul en détruisit l'idole quand il entreprit l'évangélisation du *pagus Sulbanectensis*.²⁵

Le site de Montmélian se prête évidemment à la fortification, et si rien d'antérieur à la féodalité n'y a été découvert, on ne peut qu'apprécier l'importance stratégique de cette butte qui, très tôt, dut participer à la défense du domaine royal et à celle de la cité capétienne de Senlis. La *Chronique de Saint-Denis*²⁶ rapporte, en effet, que, vers 1060, sous le jeune roi Philippe Ier, et devant les incursions d'un vassal turbulent, le comte Hugues de Dammartin, on se détermina à *fermer* (fortifier) le châ-

 $^{^{26}}$ Delisle edidit, in Recueil des historiens des Gaules et de la France, XI, col. 410, XII, 135).



²⁵ Selon M. Roblin, *Le Terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et Franque*, Picard, 1978, p. 38, il ne semble pas que Montmélian représente « un *mediolanum* celtique, c'est-à-dire une plaine centrale, un enclos cultuel. L'adjonction du vocable mont au terme meliant, millian, etc... tendrait à rattacher le toponyme à la série nombreuse des monts définis par un nom d'oiseau : Montmerle, Montaigle, Montfaucon ; milan, avec ses formes anciennes, milion, milian, mélian, dérivée du latin *milvus*, est pratiquement synonyme de faucon [...] »



La tour « carrée » de Montmélian, demeure du Bouteiller (Cl. Margaret Mahieu)

teau de Montmélian situé en face de celui de Dammartin. Cette défiance envers son vassal, n'empêcha d'ailleurs pas le souverain roi de souscrire, quelques années plus tard, la charte de fondation du prieuré de Saint-Leud'Esserent, donnée par le même comte Hugues (1080).

Montmélian pouvait neutraliser le puissant comte de Dammartin et commander la grande route de Paris à Senlis via Louvres. Mais, et selon MM. Paulmier et Macon²⁷, il y avait sur la hauteur, non seulement un, mais deux châteaux: le premier, appartenant au roi, était situé sur l'emplacement occupé par la chapelle de Notre-Dame de Montmélian dont, selon ces auteurs, « le fossé d'enceinte subsiste et en est le seul vestige ».

Ce château « royal » serait celui mentionné dans une charte de 1156, par laquelle Louis VII gratifie l'abbaye de Saint-Remi de la dîme du pain et du vin ²⁴lorsque le roi viendra en son château de Montmélian, seul, ou avec la reine.

L'autre demeure, représentée « par la tour carrée dont les ruines se dressent encore au sommet de la colline », était celle occupée par Gui le Bouteiller. « Chacun de ces deux châteaux, nous disent encore ces auteurs, avait sa mouvance et son domaine ; les fiefs enchevêtrés les uns dans les autres, relevant du roi ou du Bouteiller ; en outre, d'importantes parties du domaine direct étaient communes aux deux seigneurs ».²8

GUI V LE BOUTEILLER

Le document suivant concerne le fils de Gui IV qui mourut le 10 octobre 1188. Gui V lui succéda à la bouteillerie et prit pour épouse Élisabeth de Trie.

A cette époque, les Bouteillers qui devaient suivre la Cour résidaient habituellement à Paris et n'avaient pas conservé d'hôtel à Senlis. En 1203, une transaction intervint, sorte de viager, entre le chapelain Henri et Gui V, du consentement d'Elisabeth et de leur fils Gui VI [...] Henri cède au Bouteiller, après sa mort, la maison qu'il a fait construire sur un fonds appartenant à Gui et qu'il tenait de lui au cens de 3 sols, sous la condition que, sa vie durant, elle lui restera franche de toute redevance, et que

²⁷ Dans Comité Archéo. de Senlis, 5^e série, t. II, années 1909-10, *Montmélian, Plailly, Bertrandfosse et Mortefontaine*)

²⁸ Cf. Carolus-Barré, *op. cit.*, p. 49 : « Outre sa tour de Senlis, Gui le Bouteiller possédait de nombreux domaines et seigneuries aux environs de la ville : [...] au sud Montmélian, où sa situation paraît avoir été la même qu'à Senlis, s'il est vrai que le Bouteiller y possédait la tour, alors que le château était encore en la main du roi ».

toutes les fois qu'il plaira à Gui ou à son fils de venir à Senlis, le chapelain sera tenu de les recevoir dans sa maison; en outre, Gui concède audit Chapelain, une autre maison moyennant 8 deniers de cens²⁹.

Gui V se croisa. Il fut fait prisonnier à Damas. Pendant cette période, c'est Élisabeth qui administra les biens de la famille. C'est apparemment à cet exercice du pouvoir féodal que la femme de Gui V dut le surnom de *la Bouteillère*, que lui donne son mari, dans une charte en faveur de l'abbaye de Chaalis ³⁰

Gui fit deux fois le voyage de Terre Sainte, en 1190 et en 1219³¹. Cette dernière date, on va le voir, coïncide avec la constitution du plus ancien parc du château de Chantilly. Entre ces deux dates, Philippe Auguste, guerroyant en Normandie, s'accorda avec Richard Cœur-de-Lion, sur un diplomatique échange de biens qui intéresse notre propos :

En 1196, « Au nom de la sainte et indivisible Trinité. Amen. Philippe par la grâce de Dieu roi des Français. Signifions à tous présents et aussi futurs que Richard de Vernon et Richard, son fils, ont cédé à nous et à nos héritiers à perpétuité, et y ont renoncé sur mandement de Richard, roi d'Angleterre, Vernon et sa châtellenie et tout ce qui en dépend, et Longueville, avec tout ce qui en dépend et tout ce qu'ils y détenaient tant en fief qu'en domaine. Quant à nous, en échange de cela, nous avons donné au fils de Richard et à ses héritiers, pour être tenu de nous en fief et hommage lige, pour le service de cinq chevaliers, aux us et coutumes de France, pour quatre-vingts livre parisis, ce qui est nommé ci-dessous : à savoir :

Montmélian, Plailly, Gouvieux, Auvers et Roberval et tout ce qui nous possédions; et les hôtes que nous avions à Louvres, et l'avoine que nous y avions; et quinze livres et quinze sous qui doivent être donnés au même

²⁹ ADO H. 2578

³⁰ Élisabeth approuve comme suzeraine des donations à S. Nicolas dans une charte émanée de Geoffroy, évêque de Senlis, en 1198 : « Notum sit omnibus tam presentibus quam futuris quod Gilo de Brayo in presentia nostra constitutus dedit ecclesia sancti Nicolai nemus quodddam quod nemus Giraud vocatur in perpetuum nominee elemosine possidendum et hoc ipsum concesserunt filie ejusdem Gilonis Aalis Maria et mariti ipsarum Gervasius Bartholomeus et Elisabeth Buticularia ad cujus feodum nemus predictum pertinebat ». (Afforty, XIV, 858)

³¹ Un autre témoignage de l'administration d'Élisabeth se trouve dans un acte concernant l'abbaye de Sainte-Geneviève. A son retour de captivité, Gui V confirme notamment un échange de serfs avec l'abbaye de Sainte-Geneviève, motivé par la mésalliance d'un de ses vassaux : « Ego Guido Buticularius... Cun essem in vinculis apud Damascum, uxor mea Elysabeth dedebat ecclesie Ste Genovefe feminam meam de nostris pro excambio Marie, que erat ejusdem Ste Genovefe de corpore quam Archembaldus homo noster duxerat in uxorem,... etc. » (Depoin, Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise, II, 290-291).

Richard, chaque année à la fête de Saint-Remy, en notre prévôté de Pontoise, et pour cela le même Richard avons reçu comme notre homme lige. »

Quant à Richard, il devra chaque année au Bouteiller pour [à cause de] MONTMÉLIAN, dix-sept livres parisis [...] »

Le Bouteiller doit, bon gré malgré, accepter le voisinage d'un nouveau venu à Montmélian, Richard de Vernon. Ce chevalier est important ; il figure parmi les évêques et barons présents auprès du lit de mort de Louis VIII, à qui l'agonisant fera jurer de couronner son jeune fils Louis après son décès ; il sera encore parmi les grands du royaume invités au couronnement du roi Louis IX par Philippe Hurepel, comte de Dammartin, demi-frère du roi défunt.

Les aléas de la cohabitation des deux seigneurs à Montmélian, et en d'autres lieux, nous sont connus par au moins deux documents utiles à la datation de l'édification du château de Chantilly.

Le premier date de 1205, on y voit Gui le Bouteiller, dès l'arrivée de Richard de Vernon à Gouvieux, terre de la châtellenie de Montmélian, affirmer son autorité sur certains biens et droits. De cette charte, très longue, on retiendra ce qui concerne « l'eau de Chantilly », la rivière Nonette, dont l'ancien cours peut se figurer par une ligne qui, traversant en diagonal l'octogone ou tête du Grand Canal, se dirige sur le hameau, qu'elle longe au nord, touche la tête de la Manche, suivant ensuite le canal de l'île d'Amour et une ligne parallèle au canal Saint-Jean jusqu'en face de l'avenue du Bouteiller où, à partir du premier quart du XIIIe siècle, la rivière se déversait par un gril 32 dans l'ancien étang de Gouvieux.

L'accord stipule que les deux seigneurs auront la propriété commune de « toute l'eau de Chantilly » jusqu'à Avilly, sachant que le domaine de Richard de Vernon, seigneur de Gouvieux, s'arrêtait à la grange Saint-Leu, c'est-à-dire près de la route de Vineuil actuelle ; Richard et Gui pouvaient y pêcher chacun pour soi, mais ils s'interdisaient de donner à d'autres la permission d'y prendre du poisson. ³³:

³º Le gril est une clairevoie établit en amont d'une vanne pour arrêter les bois et détritus charriés par les eaux. L'espace déserté par les eaux en 1658 garda le nom de prairie du Gril.

³³ « Et de aqua de Chantelli a meta que fuit posita per concessionnem Ricardi de Vernone et Guidonis Buticularii usque *Avilli* est aqua communis inter ipsos duos, ita quod Guido Buticularius non poteste piscari in illa pro se nec Ricardus de Vernone nisi pro se

Là, une observation s'impose : la possession de l'eau est indivise entre les deux seigneurs sur la partie de rivière comprise dans le domaine de Chantilly, or, si le château-forteresse avait été déjà bâti, cette indivision n'eût pas été acceptable de la part du Bouteiller.

Et nous en avons la preuve par un second document en date de 1219. Gui le Bouteiller revient cette année-là de la Croisade, comme on l'a dit plus haut, c'est un homme âgé, sans doute, qui mourra deux années plus tard, en 1221.

Ce document notifie un accord entre les seigneurs de Gouvieux et de Chantilly, entre Richard de Vernon et Gui V le Bouteiller, sur un nouveau partage de la Nonette, cette fois dite « *aqua de Gouvis* »³⁴.

L'accord rappelle d'abord que Richard et Gui avaient la jouissance commune de l'eau depuis la chapelle Saint-Germain [de Quinquempoix] jusqu'à Avilly – on l'a vu – et que Richard avait seul la propriété de la rivière depuis la chapelle Saint-Germain jusqu'à Gouvieux. Mais, par la volonté des deux, il a été décidé que la rivière ferait l'objet d'une partition sur le cours compris entre la chapelle jusqu'à la tête de la Genevraie, c'està-dire à hauteur de la tête de l'octogone du grand Canal, ainsi :

– depuis Gouvieux jusqu'à la tête du mur de la grange Saint-Leu, la rivière appartiendra au seul Richard. Une borne sera posée. De là, jusqu'à la tête de la Genevraie, la rivière appartiendra au seul Gui. Une borne sera posée. Au-delà et jusqu'à Avilly, la rivière sera commune aux deux.

On l'a compris, la part que se réserve le Bouteiller correspond aux limites d'un premier parc. C'est, selon nous, à cette époque, qu'il faut dater l'érection du château de Chantilly.

nec alii possunt dare licitum. Et quicumque ipsorum ibi invenerit forefactum suum erit. » Afforty XV, 101 (sur *Cartulaire blanc* de Saint-Denis, I, 950); Copie du XIV^e s.: Musée Condé, 2-B-49, fol^o48.

³⁴ Afforty, XV, 373 sur *Cartulaire blanc de Saint-Denis*, I, 902. Musée Condé, 1-B-97 (original); idem, copie du XIVe s., 2-B-49, folo 50. « Sciant omnes presentes et futuri quod aqua de Gouvis a monasterio sancti Germani de Chantilli erat Guidoni Silvanectensi Buticulario et Richardo de Vernone communis usque ad Avilli, et de monasterio sancti Germani usque ad Gouvis est Ricardi de Vernone aqua quita. Sed ita facuit eisdem Guidoni et Ricardo per voluntatem utriusque quod aqua partita fuit a monasterio Sancti Germani usque ad caput Genevraie. De illa aqua incidit Ricardo de Vernon ad caput muri granchie Sancti Lupi ubi borna posita est tenenda sibi et heredibus suis imperpetuum sine reclamatione alicujus et a dicta borna capitis muri Sancti Lupi remansit predicto Guidoni Buticulario tenenda sibi et heredibus suis sine reclamatione alicujus usque ad caput Genevraie de super ubi borna posita est super aqua versus Avilli. Illa autem aqua que est a dicta borna Genevraie usque ad Avilli est communis sicut continetur in cartis nostris. Quod ut ratum sit et firmum permaneat presentatem paginam sigilli mei munimine studui communire. »

[«] Actum anno gratia M°cc° nono decimo. »

Peu de temps après, en février 1227, lors du règlement de la succession de Gui V, Guillaume, le second de ses fils, eut en partage la seigneurie avec la maison de Chantilly, « domum de Eschantilly »35, avec le bois Bouvier, la moitié du bois Luton, le Bus Isembart dans la forêt de Chantilly, et le bois dit Pineval dans la forêt de Coye. C'est ici la plus ancienne mention connue du château.

La donation comprend également la « terre de Gouvieux » (*Terram de Gouviz*). Or, Gouvieux avait un autre seigneur, que nous connaissons, Richard de Vernon, et cette « terre » ne peut que correspondre à l'extension de la paroisse godvicienne (diocèse de Beauvais) sur Chantilly, qui prit le nom de Quinquempoix, avec la chapelle dédiée à saint Germain (site actuel de la Faisanderie).

L'année suivante, voici la première expression explicite d'un seigneur dit de Chantilly, et ce en la personne du même Guillaume. En juillet 1228, en la fête de Sainte-Madeleine, Guillaume se désiste de toutes ses prétentions sur les possessions de l'abbaye de Chaalis sises aux environs de Mortefontaine; l'homme se dit alors « dominus de Chantilliaco ».³⁶

L'indication de l'établissement d'un premier parc, la première mention connue du château, comme celle d'un Bouteiller ayant le titre de seigneur³⁷ de Chantilly, se recensent donc à partir de documents couvrant une période d'un peu moins de dix ans : 1219-1227.

Ensuite l'histoire de Chantilly, de ses seigneurs et châtelains, est mieux connue.

Quant à la forêt proche du domaine du Bouteiller, c'est la même hésitation; à l'époque qui nous intéresse, Gui n'y possède rien en propre. L'indivision est prononcée sur une partie de la forêt. ³⁸ Le partage de 1227 avait accordé à Guillaume la moitié du bois Luton, le bois Bouvier, le Bus

³⁷ Le fait seigneurial se vérifie, entre autres, par l'exercice local de la haute justice par le seigneur, ce qu'évoquent et rappellent les *fourches patibulaires*; celles de Chantilly se trouvaient sur le bord du vieux chemin de Gouvieux à Senlis (représenté en partie aujourd'hui par l'avenue du Mail, dans le parc du château, limitant la Fourrière et le Parc de Sylvie). Cf. G. Macon, *Historique du domaine forestier de Chantilly*, I, p.53, Senlis, 1905

³⁵ Ce partage est date de février 1226 [a. st.] – Musée Condé, Reg. 2-B-49, fol^o49

³⁶ Cf. Afforty, Collectanea Silvanectensia, XV, 572.

³⁸ G. Macon, *op. cit. supra*, I, 104, d'après Musée Condé, 1-B-1, précise l'étendue du domaine forestier relevant de Chantilly quand Pierre d'Orgemont se fit céder la terre et seigneurie du lieu, en 1386 : « le bois Bouvier, 150 arpents ; le bus Isembart, 160 ; la Sagette de Chantilly, 56 ; le petit bus Isembart, 36 ; le bois Huon, 20 ; deux petites pièces de 12 et 7 arpents, et la moitié par indivis du bois Luton, contenant 800 arpents ; il faut y ajouter les 60 arpents qui formèrent le parc du château, et les 300 arpents de la forêt de Coye... Le seigneur de Chantilly possédait donc en propre, dans la forêt de Chantilly, 443 arpents, et la moitié indivise des 800 arpents du bois Luton. »

Isembart, et le bois de Pineval en forêt de Coye, mais de ces bois, le Bouteiller n'était pas le maître absolu : en effet, le haut seigneur-gruyer en était le comte de Dammartin.

Dans le premier tiers du XIII^e siècle, le titulaire de ce comté est Philippe dit Hurepel, il est aussi seigneur de Lamorlaye, et ceci n'est peutêtre pas sans incidence sur la création de Chantilly.

LAMORLAYE

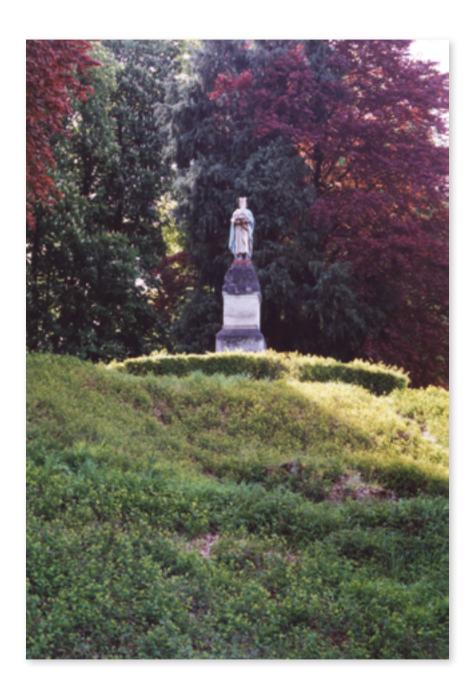
Le mouvement de création des « villes neuves » débuta à la fin du XI^e siècle, vit son apogée au XII^e et son terme au XIII^e siècle. L'objet de ces créations était de regrouper dans des villes ou des villages créés à cet effet, des populations dispersées afin de fixer cette main-d'œuvre et de l'employer à la mise en valeur de zones qualifiées parfois de *déserts*: les sites marécageux entre autres, ou les zones à défricher, à déboiser, à essarter. C'était le dessein du Bouteiller en 1181 : le projet n'aboutit pas mais, en revanche, à une lieue de là, au terroir de Lamorlaye, l'entreprise fut couronnée de succès.

Les hommes appelés à valoriser des terroirs nouveaux, les *hôtes*, jouissaient d'avantages et de franchises bien propres à les attirer et à les fixer sur lesdits terroirs. Dans la charte de 1181 de Gui le Bouteiller, par exemple, celui-ci stipule que chaque hôte devait se voir attribuer un arpent de terre, au cas où un terroir villageois eût été créé à Chantilly: ce qui ne fut pas le cas.

Exemplaire encore est la création d'une « ville neuve », dans la forêt de Hez, par le comte Raoul de Clermont, en 1187. Cette création est assortie de privilèges, d'exemptions : « *Radulfus de Clarimontis, noverint... quod cum ego* novam villam *constitui liberam et quietam a talia donavi et concessi tali redditu censuali* »³⁹ Il s'agit de la Neuville-le-Comte, aujourd'hui la Neuville-en-Hez, pourvue d'une maison seigneuriale qu'habitèrent les Dammartin, seigneurs de Lamorlaye.

À la même époque, donc, la *villeneuve* de Lamorlaye, est un village et une paroisse aux revenus suffisants pour que les chanoines du chapitre cathédrale de Senlis s'attribuent les bénéfices de l'église Saint-Nicolas et y

³⁹ D'après Luçay, *Le Comté de Clermont-en-Beauvaisis*, 1868. La motte féodale de la Neuville-en-Hez, Cf. *Infra*, est un agréable lieu de promenade ; au sommet de celle-ci, une statue de Louis IX, offerte par le duc d'Aumale, évoque le site supposé de la naissance du souverain.



Statue de Louis IX au sommet de la motte féodale de La Neuville-en-Hez (Cf. n.39) (Cl. Margaret Mahieu)

perçoivent les dîmes, revenus que le pape Luce III confirmera dans une bulle datée de 1182 : « Ecclesia de Nova-Villa quae Lamorlaia dicitur, cum decimis ejusdem locis ».40

Lamorlaye est alors et aussi le site d'un château, d'une f*erté* où demeure ce personnage rencontré dans la charte du Bouteiller, parmi les témoins de ce dernier, en 1181, Henri de Saint-Denis...

Ce chevalier, parfois maladroitement confondu avec un moine de l'abbaye de Saint-Denis-en-France, est Henri Ier de Saint-Denis ; il appartient à une famille de chevaliers au service de l'abbaye de Saint-Martindes-Champs, qui se rencontre dans les chartes du Parisis et du Vexin. Le surnom de « Baleste » sera porté au XIIIe siècle par plusieurs membres de cette famille. En effet, L. Delisle ⁴¹, mentionnant un compte royal pour l'année 1234, signale une dépense de 100 sous pour le voyage de Guillaume de Saint-Denis, ancien *arbalétrier*, que la cour avait envoyé auprès de Mahaud, comtesse de Boulogne et de Dammartin, veuve depuis peu du comte Philippe. De ce chevalier Henri de Saint-Denis, on peut encore signaler une libéralité au bénéfice de Saint-Martin-des-Champs en 1207⁴².

LA FERTÉ DE LAMORLAYE

Si l'origine du château de Chantilly est mal connue, en revanche celle du château ou mieux de la *ferté* de Lamorlaye l'est mieux. Mouvant du domaine royal, et du comté de Beaumont, place forte au croisement des grandes voies de Paris à Amiens et de Paris à Senlis (le *chemin Ferré* en forêt de Chantilly), sa construction fit l'objet de réclamation, sinon d'opposition, de la part du comte de Beaumont, et Henri de Saint-Denis, son bâtisseur, dut se soumettre aux règlements royaux. Voici ce qui se passa en 1199, au temps où Mathieu III était comte de Beaumont, tel que le relate L. Douet-d'Arcq ⁴³:

« Un chevalier nommé Henri de Saint-Denis faisait bâtir une forteresse dans un lieu nommé Lamorlaye (...). Le comte lui ayant contesté ce droit, l'affaire fut arrangée par Philippe Auguste dans la forme ordinaire.

⁴⁰ Lorhmann (D.), Papsturkunden in Frankreich, Bd 7, 1976, N°242.

⁴¹ L. Delisle, *Recherches sur les comtes de Dammartin au XIIIe siècle*, dans *Mémoires de la Société Impériale des Antiquaires de France*, 1869, p. 203-204, avec cette mention: « Guillelmus de Sancto Dionisio, qui fuit ballestarius, ad comit.[issam] Boloniae, die Veneris benedicti, de dono, c sol. »

⁴² Depoin, Saint-Martin-des-Champs, III, 646

⁴³ L. Douet-d'Arcq, Recherches historiques et critiques sur les anciens comtes de Beaumont-sur-Oise, Amiens, 1885, preuves : XCVIII.

C'est-à-dire que le chevalier put achever sa forteresse, mais il s'engagea par serment à la rendre au comte de Beaumont sur sa demande ».

La charte de Philippe Auguste⁴⁴, datée de Vernon, probablement du mois d'août 1199, notifie à tous que « cum inter Matheum comitem Bellimontis et Henricum de Sancto Dyonisio orta fuisset controversia pro firmitate quam idem Henricus apud Morleiam faciebat,... », et précise en effet qu'Henri pourra fermer légalement sa maison mais à la condition de s'en dessaisir sur simple réquisition du comte, et à n'importe quel moment : ce dernier pouvant user de la force pour se la faire restituer, etc. Et enfin, si Henri, ou ses héritiers, ne respectait pas ladite convention, sur la requête du comte de Beaumont, le roi autoriserait la destruction de la maison (Quod si dictus Henricus vel heres ejus a fide et sacramento et conven-tionibus predictis resiliret, si comes nos requisiret, nos eidem comiti cum sua vi vim ad domum destruendam traderemus ».)

Henri de Saint-Denis s'accommoda de ce règlement, et le château fut établi.

Cette forteresse se dressait au passage de la grande voie de Paris à Amiens, et sans doute devait-elle en assurer le contrôle. Le trajet de cette route a été modifié : venant en droite ligne de la Chaussée de Gouvieux, elle passait à proximité de l'église de Lamorlaye et rejoignait Luzarches après avoir évité les marais de la Thève, rivière dont les deux bras étaient traversés par cette voie. Il faut noter encore, débouchant de la forêt de Chantilly, et se dirigeant vers Lamorlaye à la cavée Saint-Martin, une grande voie ralliant Senlis et connue au Moyen Age sous le nom de Chemin Ferré, mais qui prend le nom de Chaussée Brunehaut dans les faubourgs de Senlis.

PHILIPPE HUREPEL comte de DAMMARTIN

La maison fortifiée de Lamorlaye, la *ferté*, fut donc bâtie, et Henri de Saint-Denis et ses héritiers y demeurèrent jusqu'en 1226. Cependant, la mise en valeur du terroir de Lamorlaye se poursuivait; en 1225, par exemple, le chapitre de Notre-Dame de Senlis se fit octroyer sur les terres

⁴⁴ Teulet, Layettes du trésor des chartes, I, (1863) p.209, n°509

nouvellement mises en culture, les dîmes dites « novales » à Gouvieux et à Lamorlaye 45

Philippe, surnommé *Hurepel*, est le fils naturel de Philippe Auguste et d'Agnès de Méranie. Dès son plus jeune âge, on l'a marié à Mahaud (ou Mathilde) de Dammartin, fille de l'un des plus puissants vassaux du royaume, Renaud. Celui-ci, s'étant allié en 1211 avec le roi d'Angleterre, paiera cette trahison par la perte de ses biens et de sa liberté. Les domaines, immenses, confisqués à Renaud, seront attribués à Philippe. Celui-ci fut armé chevalier en 1222 et entra en possession des biens de son beau-père au plus tard en 1224. Ces biens comprenaient les comtés de Dammartin, Boulogne, Mortain, auxquels viendra s'ajouter le comté de Clermont-en-Beauvaisis.

En 1226 donc, le roi Louis VIII donne à Philippe, comte de Boulogne, Lamorlaye, et ses dépendances, comme la tint défunt Henri de Saint-Denis, à l'exception de biens (terre, cens et maison de Senlis) donnés par Philippe Auguste, son père, à l'abbaye de la Victoire, à Senlis. L'acte est daté de Bourges, au mois de mai, et reçut le seing de Garin, évêque de Senlis ⁴⁶:

« In nomine sanctae et individuae Trinitatis. Amen. Ludovicus [...] Noverint [...] quod nos dilecto et fideli nostro Philippo comiti Boloniensi et heredibus suis damus et concedimus in perpetuum in augmentum sui feodi pro sexaginta libratis terrae, quas eidem assidere debebamus pro dilecta consanguinea et fideli nostra M[athilda] comitissa Pontivi, Molleiam cum ejus pertinentiis, sicut eam tenuit defunctus Henricus de Sancto Dionysio, exceptis terra, censu et domo de Silvanecto, quae piae recordationis rex Philippus genitor noster dedit in perpetuam eleemosynam abbatiae de Victoria. Dedimus etiam eidem testamentum de *Borres* et prata quae fuerunt comitis de Bellomonte inter Molleyam et Coyam, exceptis pratis illis quae idem genitor noster dedit abbatiae, et XXX. solidos censuales sitos inter Molleyam et Coyam. [...] »

« Actum Bituricis anno dominicae Incarnationis MCCXXVI, mense Maio, astantibus [...] – Datum per manum Garini Silvanectensi episcopi. »

Voici donc, installé bien près de Chantilly, l'un des plus puissants personnages du royaume. Philippe, à cette époque, est aussi, on l'a dit, le haut seigneur-gruyer des forêts de Chantilly et de Coye. Mais il augmenta sa puissance localement quand, entre 1226 et 1234, utilisant un tronçon

⁴⁵ BM Senlis, Afforty, XV, 107. En 1215 déjà, les chanoines de Senlis, en butte aux contestations des habitants de Gouvieux, avaient obtenu le règlement de leurs terres à champart, et parmi celles-ci des terres nouvellement mises en valeur et proches de Lamorlaye, notamment à la « vallée Milon », et à la « Croix du Lis » (Afforty, XV, 313).

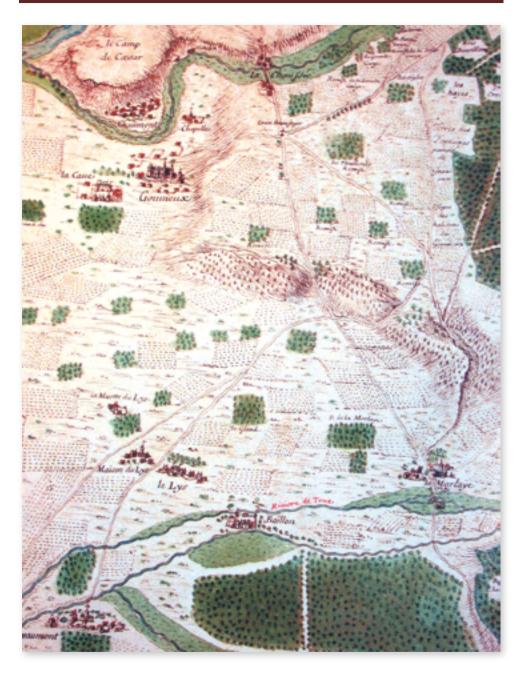
⁴⁶ Martène, Veterum scriptorum... Amplissima Collectio, I, col.1202, (1724).



La motte et l'enceinte circulaires de la ferté de Lamorlaye (XX) sur le grand chemin de Picardie (TT) — On distingue la « maison de Lamorlaye » à droite de l'église (SS) -

 VV : « Pont où passe le ru St Martin » – YY : « Pont où passe la Tesve » – ZZ : « Pont où passe la rivière »

Plan de la première moitié du XVII^e siècle (Musée Condé -Chantilly - 84N13)



Entre le château et l'église de Lamorlaye, le passage de la voie de Paris à Amiens depuis la Chaussée de Gouvieux où son élévation et son remblai formèrent la digue de l'étang voulu par Philippe, comte de Dammartin

(Chantilly & Pays adjacens – N. Lallemant – fin XVII^e-début XVIII^e siècle)



de la voie de Paris à Amiens comme digue (ou chaussée), il noya la basse vallée de la Nonette comprise entre Chantilly et Gouvieux, pour former l'un des plus vastes plans d'eau du Beauvaisis : l'étang de Gouvieux, dont la digue, en amont, était située à hauteur de l'actuelle rue du Bouteiller, à Chantilly.

Ceci détermina peut-être le Bouteiller, soucieux de garder son rang, sinon sa prédominance, à opposer à la ferté de Lamorlaye sa neuve maison de Chantilly...?

Philippe mourut en 1234. En mai 1239, Mahaud, sa veuve, établit une chapelle et un chapelain dans sa maison de Lamorlaye. L'acte est daté de La Neuville [-en-Hez]⁴⁷. Peu de temps après avoir fondé cette chapellenie, elle se remaria avec Alphonse, frère du roi du Portugal, (entre mai et août 1239).

Après la mort de Mahaud, survenue le 14 janvier 1259, sa part en la seigneurie de Lamorlaye fit retour au roi qui la rétrocéda en 1269 à Geoffroy le Bouteiller⁴⁸, mais la famille de Trie, héritière des Dammartin, conserva l'étang de Gouvieux, avec le parcours de la route et les terres et vignes mitoyennes, depuis la Chaussée de Gouvieux jusqu'à Lamorlaye, et ce jusqu'en 1375, date à laquelle l'étang et le domaine de la Chaussée de Gouvieux firent retour à la couronne⁴⁹.

LA FIN DES BOUTEILLER

A la fin du XII^e et au XIII^e siècle, la royauté renoue avec la haute aristocratie et entretient avec elle des liens plus profonds et plus durables ;

⁴⁷ Collection Moreau, vol. 213, fol°142 – cité par Delisle, *op.cit*. D'après les recherches du même auteur, même œuvre, Mahaud de Dammartin est à la Neuville-enHez en avril et en décembre 1235, à cette date elle fonde une chapellenie dans l'hôpital de Creil ; on l'y trouve encore en décembre 1238, date à laquelle elle donne à Saint-Arnoul de Clermont une rente de blé sur le moulin de Gouvieux. ; en mai 1239, elle y fonde la chapellenie de Lamorlaye, comme on l'a dit ; elle est encore à la Neuveille en mai 1257... Jeanne, sa fille, le 28 décembre 1258, y délivre une charte en faveur de la Maison-Dieu de Saint-Jean de Beauvais, etc.

⁴⁸ Musée Condé 1-B-91 & 2-C-063 : « item l'an mil deux cens lxix fut l'échange fait par le roy de Lamorlaye à M. Geofroy le Bouteiller ». Geoffroy, seigneur de Coye, était d'église ; c'était le fils de Raoul de Senlis, seigneur de Luzarches et frère de Gui V, le bouteiller, et de Marguerite de Milly, seconde épouse de Raoul.

⁴⁹ Sur l'étang de Gouvieux, son établissement par Philippe, comte de Dammartin, cf. notre article *L'Origine de l'étang de Gouvieux*, dans *Bulletin de la Société historique de Gouvieux*, n°2, 1990, 19-21 (édition des pièces justificatives). L'étang disparut en 1658 : une inondation catastrophique ayant emporté sa digue ; sur son emplacement, le prince de Condé fit établir le réseau des canaux (site de la Canardière).

certains chevaliers royaux, les plus audacieux, vont aller chercher fortune dans des aventures périlleuses et quelques descendants des familiers de Louis VII participent à l'expédition contre les Albigeois. Mais depuis cette période, des personnages lettrés, d'origine modeste, sont admis au conseil d'un roi qu'ils secondent dans ses décisions : l'influence des grands officiers domestiques s'étiole, et c'est, pour E. Bournazel, « le temps des légistes » qui commence⁵⁰.

La naissance de la seigneurie de Chantilly coïncide en partie avec cette mutation et le retrait des Senlis des affaires publiques, après la mort de Gui V, survenue le 16 octobre 1221⁵¹. Ce n'est pas un Senlis qui succédera à Gui, mais un proche du roi, d'extraction bien plus illustre : Robert de Courtenay.

La dignité de bouteiller de France exercée pendant plusieurs générations au service de plusieurs rois, avait fait que ce titre était devenu le surnom de la famille : il en devint le nom. Les fonctions éminentes exercées au sein du palais par ces « petits » chevaliers de cité (*milites*), ces « parvenus » selon le mot de G. Duby ⁵², avaient été la source d'une fortune immense qui leur avait permis, par la suite, de prétendre aux plus nobles alliances, sans être eux-mêmes pourvus d'un titre de noblesse. Le temps fort de l'influence politique et de la puissance financière des Bouteiller paraît bien avoir été la seconde moitié du XII^e siècle, avec les deux Gui, père et fils, Gui IV surtout, et, pour une moindre part, Gui V de Senlis, qui sont, pour nous, les fondateurs de Chantilly. Il nous semble donc vain - sauf à être démenti - d'attribuer à cette famille une quelconque mainmise territoriale et seigneuriale sur Chantilly dès le XI^e siècle, et encore moins dès le X^e.

L'établissement seigneurial et châtelain de Chantilly dans le premier quart du XIII^e siècle apparaît comme l'apothéose et le terme d'une destinée familiale hors pair, et témoigne d'une première et tardive phase de mise en valeur d'un terroir : essartage et culture, assainissement de ce site marécageux, boueux (*lutosus*). Reste cette interrogation : pourquoi le site

⁵⁰ E. Bournazel, op. cit., p. 175-178

⁵¹ La date est donnée par Afforty, dans une note du vol. XV, p. 377.

⁵² Au XII^e siècle, « trois clans se disputent [les grands offices domestiques], l'un mené par les Rochefort, seigneurs de la tour de Montlhéry, d'ancienne noblesse comme les Montfort, les Montmorency, les comtes de Meulan, les deux autres par des parvenus du métier militaire, les sires de la Tour de Senlis et les Garlande », G. Duby, *Le Moyen Âge : De Hugues Capet à Jeanne d'Arc (987-1460)*, coll. « Pluriel », Hachette, © 1987.

de Chantilly ne fut-il pas élevé au rang de « villeneuve », comme l'avait imaginé Gui IV le Bouteiller, avec une communauté d'hommes vivant « à l'ombre de son clocher » ? On répondra, faute de mieux, que l'heure n'était pas venue.

Les Bouteiller⁵³ tiendront Chantilly jusqu'en 1360, c'est-à-dire jusqu'à une époque où, depuis une vingtaine d'années déjà, la situation financière de cette famille était devenue difficile.⁵⁴ La seigneurie passera ensuite à la famille d'Orgemont (1386), et ce après bien des péripéties dues à la succession contestée de Guillaume IV Le Bouteiller.



⁵⁴ Voir l'importante étude de Raymond Cazelles, *Robert de Lorris et la liquidation des Bouteiller de Senlis*, Société d'Histoire & d'Archéologie de Senlis, 1975.



⁵³ Au moment où nous terminons cet article, nous avons connaissance de l'ouvrage remarquable de M. Éric Bournazel, *Louis VI le Gros*, Fayard, 2007. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur intéressé par l'origine des bouteillers de Senlis.

LE POÈTE ET LA NYMPHE

Essai d'interprétation du poème **SALPETRIA Nympha Cantilliaca** de Jean de Santeul.

par Catherine JARIGE

En mai, peu de temps avant sa mort, Jean de Santeul⁵⁵ écrit de Chantilly: « J'ai un plus grand prince à servir que celui qui m'appelle ici. C'est ici le paradis terrestre; tous les Princes y sont et j'ai l'honneur de manger avec eux et je m'en retire souvent pour songer que les vanités passeront comme une fumée. »

Poète des vanités, c'est ce que fut Jean de Santeul, qui servit les princes de Condé⁵⁶; et ces vanités se sont évanouies, en effet, en fumée. Il est tombé dans l'oubli, écrasé par d'illustres rivaux, La Fontaine, Pierre Corneille, Racine, dont la muse *françoise* charmait le public de la Cour ignorante du (bon) latin⁵⁷. Or, Jean de Santeul écrivait en latin.

Dans cet essai, nous nous intéressons autant au poète qu'à sa muse Salpêtria; au premier, en tant qu'artiste et courtisan, à la seconde parce que, même si elle n'apparaît que poétiquement, elle est la Duchesse du Maine, une femme exceptionnelle⁵⁸.

Pourquoi Santeul a-t-il choisi le latin, et quel est ce latin ? Quelle est sa place à la cour des Condé ? Quelle est aussi la place de Salpêtria ? Enfin, quel regard, nous, lecteurs du XXI^e siècle, pouvons-nous porter sur le poème de soixante-deux vers qu'il écrivit en 1696?

Donc, la muse de Jean était latine, en dépit de la révolution culturelle qui avait fait du français une langue littéraire, depuis *Défense et Illustration de la langue Française* de Du Bellay. Les poètes français de langue latine (comme Jean Commire, François du Périer) étaient presque des

⁵⁵ Jean de Santeul, appelé aussi Jean-Baptiste Santeul ou Jean-Baptiste Santeuil, dit *Santolius* signe *Santolius Victorinus* (SV), chanoine de Saint-Victor. Il est né à Paris le 5 décembre 1630 et mort à Dijon le 5 août 1697.

⁵⁶ Henri-Jules de Bourbon Condé, premier prince du sang, fils du Grand Condé, son épouse Anne de Bavière, princesse Palatine, leur fils Louis, qui a épousé en 1685 Mademoiselle de Nantes, fille de Louis XIV.

 $^{^{57}}$ Ausonios non legit Aula modos : la Cour ne lit pas les vers ausoniens (Ausone est un poète latin tardif). Élégie de Santeul : Les poètes latins ne sont pas en honneur auprès de la Cour.

⁵⁸ Anne-Louise Bénédicte (ou Bénédite) de Bourbon Condé, épouse de Mgr le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan.

curiosités, en butte aux critiques et jeux d'esprit des moins bienveillants de leurs confrères.

De cela se plaint notre Jean de Santeul dans l'ode *Poetae Rusticantis indignatio in maledicam linguam*⁵⁹ ou dans la *Lettre de remerciement à MGR le Duc du Maine*⁶⁰ : « Car si la France n'entend pas ma voix et si je ne suis pas assez savant dans ma langue naturelle pour chanter bien en français les faits héroïques de Louis Le Grand, c'est en vain que l'Ancienne Rome me reconnaît pour un de ses poètes et se fait honneur de mes ouvrages. »

Pourquoi écrire encore en latin en 1696?

Certes, le latin est encore la langue dominante dans bien des domaines, les sciences, le droit. Mais depuis la Renaissance, le français est devenu langue poétique. Réaction contre la préciosité qui méprise les Anciens, « ces vieux barbons », dit l'abbé de Pure ? Réaction aussi contre le courant « rabelaisien » burlesque et réaliste (Scarron, Furetière, Cyrano de Bergerac) jugé vulgaire ? Peut-être ; le latin n'empêche d'ailleurs pas Santeul de laisser libre cours à son humour : ainsi on retrouve chez lui une veine burlesque, par exemple dans la double élégie de PLUTO, chien disgracié par la Princesse de Condé, sans doute Anne de Bavière : la noblesse du registre contraste avec la situation dérisoire du chien galeux.

Réaction aux « Modernes » ?⁶¹ Jean de Santeul, par ses modèles poétiques et ses références mythologiques, semble en effet plus du côté de Boileau, ce défenseur des Anciens, que de Perrault qui clame la supériorité du siècle de Louis XIV sur celui d'Auguste. En 1675, Desmarets, zélé « moderne », l'a attaqué personnellement.⁶² Cependant, il est aussi l'ami de Perrault, et défend les femmes attaquées par les Anciens : elles ne manquent pas de goût et reconnaissent la bonne poésie.

Mais si Santeul écrit en latin, c'est qu'il y est d'abord un expert : il est avant tout l'hymnographe accompli auteur de pièces admirées à la fois savantes et ferventes. Henri Brémond, dans l'*Histoire du Sentiment reli*-

⁶² Desmarets, Défense de la poésie et de la langue française adressée à M. Boileau.



 $^{^{59}}$ Euvres de feu M. de Santeuil p. 152 et sq, éditées en $\,$ 1698 par son ami Pinel de la Martellière (fonds de l'ancienne Bibliothèque des Fontaines, BM de Lyon).

⁶⁰ Lettre en latin où le poète remercie le fils de Louis XIV, époux de notre Salpêtria, d'avoir brillamment traduit son poème, ce qui l'a fait accepter à la Cour-. *Serenissimo Principi Ludovico Augusto Borbonio quod Latina carmina Gallica interpretatione illustraverit gratulatur S.V.*

⁶¹ La Querelle des Anciens et des Modernes est un débat qui agita le monde des Lettres à la fin du XVII°siècle. C'est Charles Perrault qui, en 1687, lance la controverse dans le poème *Le siècle de Louis le Grand*.

gieux en France, parle des « grandes odes», des «feux de Santeul», de son «flamboiement». Il dit aussi : « La nature le voulait poète français et syllabisant [sic]. Les Jésuites, ses maîtres, lui ont fait manquer sa vocation ». C'est à ce titre que Santeul est reconnu à son époque : l'auteur de poésies lyriques religieuses, les hymnes, écrites pour la liturgie française, en latin. Nous verrons que notre poème n'est pas autre chose qu'un hymne, c'est à dire un poème d'une tonalité élevée et grave, un chant célébrant une personne, une idée (les *Hymnes* de Ronsard)⁶³.

D'autre part, la poésie latine reste une référence absolue, un modèle pour les classiques, formés dans les collèges des jésuites⁶⁴, de Port-Royal: de très grands poètes comme Virgile, Ovide, Properce, Tibulle, Lucrèce, Lucain, sans parler des poètes tardifs comme Ausone et de tant d'autres, sont un réservoir immense de formes et de figures; épopée, ode lyrique, poésie didactique, fable, satire, style sublime ou moyen ou bas, tout est dans la poésie antique. Jean de Santeul s'exprime en « classique », en abeille⁶⁵: il ne voit le beau que dans la seule imitation des Anciens.

Ainsi, c'est en quelque sorte à son corps défendant que Jean de Santeul écrit en latin : c'est plus une nécessité qu'un choix personnel. C'est son enseigne, sa spécialité, sa réputation, son art.

C'est pourquoi, il est sollicité pour écrire et reçoit des commandes, soit des princes ses mécènes, soit d'autres personnes.

Art des devises, des inscriptions sur les marbres ou les pierres des fontaines. Art des poèmes de circonstances écrits dans « le grand style » comme celui très fameux commandé en 1674 par les marchands de Paris. Celui-ci est un véritable péan⁶⁶ à la gloire de Louis XIV assimilé au soleil (Apollon) dispensateur de bienfaits. MAGNO CUM FŒNORE REDDIT (il rend avec des intérêts élevés) : telle est la devise de l'emblème ciselé d'un soleil qui résout en pluie les vapeurs sorties de la terre. En effet, les marchands merciers, sollicités pour l'effort de guerre, avaient donné une grosse somme, que le Roi leur rendit en y ajoutant argent et faveurs. De là, la commande d'un poème de remerciement où Jean de Santeul exalte la générosité, les victoires du Roi et le dévouement des marchands, sur un mode épique. Un des intérêts de cette œuvre est qu'elle a été deux fois

⁶⁶ Poème grec: hymne en l'honneur d'Apollon ou d'un dieu.



⁶³ Dictionnaire de rhétorique et de poétique, de Michèle Aquien et Georges Molinié.

⁶⁴ Jean de Santeul fit ses études au collège de Clermont, futur collège Louis-Le-Grand.

⁶⁵ Jonathan Swift, *Bataille entre les livres anciens et modernes (1697)*: un débat oppose l'abeille, avocat des Anciens, et l'araignée, avocat des Modernes.

traduite en alexandrins : par Pierre Corneille l'année de sa mort et par du Périer.

Le destin du poète latinisant était donc d'être traduit dans son propre pays pour être connu et compris. Heureusement, il le fut, et bien. Rappelons que les classiques ne voyaient le beau que dans la seule imitation des Anciens: Pierre Corneille traduit de nombreuses pièces antiques et... Jean de Santeul! Ce n'est pas un mince éloge. La traduction du poème à Salpêtria *en vers françois* par le Duc du Maine, fils du roi, lui valut ses entrées à la Cour.

Les circonstances

L'ode - ou l'hymne - à Salpêtria a été écrite en 1696, si l'on accepte cette date qui apparaît dans notre édition après le dernier vers « E rure CAN-TILIACO octob. 1696 ».

À cette date, le poète est donc, parmi d'autres artistes jaloux des faveurs reçues par leurs rivaux, un familier des Princes à la Cour de Chantilly, ce qui ne signifie pas qu'il y est bien traité: n'y a-t-il pas reçu un soufflet cruel en plein festin, d'une princesse « unie au sang des Condé », au motif qu'il ne veut rien écrire sur elle? Et pour se faire pardonner, il écrit une longue satire de lui-même: encore une occasion de faire l'éloge de sa noble protectrice justement courroucée. Il écrit aussi des épigrammes, des inscriptions et montre son bel esprit et sa gaieté à toute occasion. Un parfait courtisan.

Sans doute, en cet automne, à l'approche de la Saint-Hubert, Anne-Louise Bénédicte de Bourbon Condé est-elle venue rendre visite à ses parents Henri-Jules, le prince de Condé, dit Monsieur le Prince, un père déséquilibré et cruel, et Anne de Bavière, une mère martyrisée et passive, et peut-être à son frère Louis III, un odieux personnage.

Elle a 20 ans et est depuis peu mariée au Duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan. Elle a déjà eu deux enfants (le premier est mort à la naissance). Le Grand Condé, son grand-père, est mort en 1689. On l'appelle « la mouche à miel » à cause de l'abeille de son blason (ou de sa vivacité, des traits mordants de son esprit). Ou encore la « poupée du sang » : quasi-naine, une mauvaise dentition, le bras droit paralysé, elle a cependant des traits fins, un esprit curieux de tout, beaucoup de culture, de fantaisie pour ses toilettes, et l'orgueil aristocratique de son sang ; la seconde duchesse d'Orléans (une ennemie politique : le duc du Maine pouvait prétendre au trône) la qualifie de « naine man-

chote » et son mari de « bâtard boiteux ». Son éducation a profité de l'intérêt que lui a porté son précepteur, le grand La Bruyère⁶⁷. Elle étudie les Anciens, les sciences, la philosophie. Elle est une élève brillante, peut-être pour oublier les violences familiales; et, pour oublier la déception affreuse de son mariage, elle domine tyranniquement sa maison. Cette enfant gâtée et capricieuse, jouissant des plaisirs immédiats, fofolle et autoritaire, mène la vie dure à son mari dont elle méprise la laideur et la bâtardise.

Voici donc à Chantilly Anne-Louise Bénédicte, « fille d'un dément et sœur d'un monstre » (physique et moral : outre de nombreux actes scandaleux, Louis fut l'assassin de notre poète, s'il faut en croire Saint-Simon⁶⁸). Nul doute que sa visite était ressentie comme un souffle d'air rafraîchissant dans cette famille étouffante.

Le poème

Se mettant littéralement en scène en poète inspiré (vates), Jean de Santeul imagine alors sa rencontre fortuite avec la belle inconnue, Salpêtria, au détour d'un sentier, dans le parc. Il croit avoir affaire à une déesse, ou à la rigueur, à une Nymphe; mais pourquoi ce désir étrange de se dissimuler? Qu'en pensent les divinités rustiques du lieu, les Bois, les Jardins, les Naïades bouleversées en la voyant? Pourquoi, là, cette déesse? Mais oui, bien sûr, rien n'empêche les dieux de se mêler aux mortels pour rire. Jupiter lui-même a opéré sa propre métamorphose en pluie d'or et a renoncé à son corps divin pour se livrer à l'amour avec une mortelle...; mais ce motif ne peut être celui de la vertueuse Salpêtria; elle ne peut d'ailleurs dissimuler sa divinité: le chœur des Vertus et des Grâces, la Piété l'accompagnent; elle ne fait qu'atténuer son éclat divin pour le rendre plus supportable aux humains, comme le soleil, quand il se cache sous un noir nuage pour adoucir sa lumière. Salpêtria est si belle qu'on croirait qu'elle est Vénus; mais elle la surpasse, car elle est savante et modeste et sait tempérer son autorité. Séduite par cet éloge, la déesse se révèle au poète qui reconnaît une Bourbon de sang royal; pas très loin, Apollon rit en disant : « Si le Ciel a ses Divinités, la terre aussi a les siennes! »

 $^{^{67}}$ Elle serait la « Lucile » des $\it Caract\`eres$ de La Bruyère au chapitre $\it Des$ $\it Esprits$ forts. Elle y est invitée à une leçon d'astronomie et de relativisme.

⁶⁸ À Dijon où il accompagnait le prince Louis de Condé, présidant les États Généraux de Bourgogne, au cours d'une fête, il aurait été enivré et empoisonné par celui-ci qui aurait, pour rire, versé sa tabatière dans son champagne.



A

SALPETRIA NYMPHA CANTILLIACA



Um Dea mutato celavit nomine Numens

Dedidicitque genus ? mala fraus: se

detegit ipsa,

Et malè dissimulans toto se prodit in ore;

Per mille illecebras, quales Venus æmula poscat,
Se consessa Deam nos frustra ludere fassis
Tentar imaginibus. Diva est (mihi credite) Diva,
Quæ delapsa polo non dedignatur adire,
Quas colimus, terras humiles, & ludere ludos,
Et miscere breves, celato Numine, nugas.
Aut saltem, (mea me si fallit Musa poëtam)
Nympha est, Borbonidum regali è sanguine nata
Hæc venit unde Deæ latitandi insana cupido?
SALPETRIA affectat, virgo prope rustica, dici.
Salpetriam quis novit? ad hanc mens territa vocem
Hæret, & ipsa sono violatur mollior auris.
An mortale genus sic ludimur, improba Diva?

Vos CANTILLIACE non posthac rustica sylvæ

Numina, vos Horti tanto Cultore superbi,

Et Rivi, & Fontes, & quæ sub sontibus imis

Najades occultæ, longe altius impete magno,

Hujus ad adventum vibratis in aëra suctus,

Dicite, nam vestros vidistis sæpe per hortos.

Quæ nova successir campis societus hospes?

Vos etiam Nemora antiqua, umbriferique receffus,
Vallesque & Montes, & conscia dicite stagna;
Littoribus vestris meditantem seria Nympham,
Spargentem lepidosque jocos, nugasque decentes
Vidistis, dubio vos omnes dicite Vati,
Que Dea suspendit falsa sub imagine mentes.
Num Superis sas est nostram deludere gentes.

Desipimus; fas est nobiscum ludere ludos,

Et miscere breves, media inter gaudia, nugas.

In terras pluvio descendit Jupiter auro,

Oblitusque Deum posuit cum Numine sulmen.

Ni faciat; divinum & non tolerabile Numen

Chrueret; nudi præsentia Numinis urit.

Quo me animus frandem scelus est componere fraudi.

Immemor ille sui, mutatus corpore toto

Proh pudor! infando, jam non Deus, arst amore,

Tu larvata tuum non sic premis undique sulgur.

Virtutum chorus omnis, & omnis Gratia tecum. It comes, it custos Pietas, æterna Satelles.

Non totus premitur quando Sol delitet atra Obductus nebula, lucemque diemque ministrat, Ne noceat terris, mulcetque, & temperat ignes Castigans radios; sic te latuisse juvabit, SALPETRIA, ô nostri decus, & nova gloria ruris! Ah! quibus illecebris Divam te te ipsa fateris! Quantus in ore lepos! sacræ qui frontis honores! Hos oculos, hæc ora, manusque, comamque gerebat Pulcra Venus; te crediderim penè esse; sed obstat Quæ tegit illa tuas inimica modestia dotes. Non tam docta Venus, nec tam divina profatur, Et Sophiæ cæcos nescit penetrare recessus.

Si formola, facit non te tua forma superbam.
Si das justa, rogas, & risu dura benigno
Imperia emollis mea Nympha, timesque timeri,
Et blanda vultus augustos luce serenas.

Talia dicenti se se ultrò Nympha retexit.

Bo:boniam agnovi regali è sanguine Nympham.

Tum mihi subridens sic me compellat Apollo:

Si sua sunt colo, sua sunt & Numina territ.

E rure CANTILIA CO Offeb. 1696.

Le poème est, évidemment, de circonstance. Il s'agit de célébrer une personnalité majeure, très proche du roi. Son registre est celui du péan, ce vers quoi nous guident les allusions à Apollon. Cependant, il n'est pas à prendre au premier degré ; la situation, qui évoque la mascarade⁶⁹, certains termes comme *jocos*, *ludere*, *nugas* (plaisanteries, jeux, badinage) et surtout, à la fin, le sourire d'Apollon, invitent les lecteurs à le considérer comme un jeu d'esprit. Le nom de *Salpêtria* participe de cet effet burlesque : en effet, il signifie très prosaïquement, familièrement, « tempérament de feu »⁷⁰. Accolé dès le titre à « *Nympha* », mot poétique de niveau soutenu, il produit une surprenante alliance baroque. Le poète trouve une occasion d'amuser un auditoire complice tout en célébrant ses protecteurs.

Le poème est construit autour d'un dialogue que le poète conduit avec lui-même ou avec les divinités rustiques ou avec la nymphe. Les questions et les prières s'enchaînent, suivies d'hypothèses, constituant une sorte d'enquête sur l'identité de la belle visiteuse. Dans les derniers vers, c'est la révélation, dans toute sa gloire, de sa majesté, une sorte de transfiguration! La poésie semble avoir le pouvoir orphique d'unir le monde des dieux et celui des mortels - en transposant au XVIIe siècle, celui des Grands et l'Autre. À l'espace magnifique de la « nature » de Chantilly correspond l'espace céleste des dieux antiques. En conférant à Anne-Louise-Bénédicte le statut de nymphe, déesse secondaire dans le panthéon gréco-romain, Jean de Santeul ne l'infériorise pas, mais il la rend plus accessible, moins chargée des scandales et ridicules des grands dieux. De plus, il lui donne un caractère rustique et familier car les nymphes sont des « jeunes femmes qui peuplent la campagne, les bois, les eaux. » Présentes dans de nombreuses légendes populaires, les nymphes sont des sortes de fées. Souvent les grands dieux ne dédaignent pas leurs faveurs. 71

⁶⁹ Genre très à la mode sous Louis XIV : divertissement joué par des personnes masquées. Anne-Louise Bénédicte jouait-elle Salpêtria dans quelque pastorale ?

⁷⁰ Salpêtre, pierre de sel, nitrate, servant à la poudre à canon ; employé au sens figuré pour « vivacité de tempérament » dès 1677 ; « être tout pétri de salpêtre », « n'être que feu et salpêtre » sont des expressions attestées en 1694. *Dictionnaire historique de la langue française*.

⁷¹ P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, PUF, 1994. Ce thème des nymphes semble lié au parc de Chantilly, riche de sources, rivières et bois. Santeul chante dans ses inscriptions les nymphes des fontaines de Chantilly: Aréthuse,

[«] Hujus amore loci in fontem mutata fuisses Si non mutasset te, dea nuda, pudor » et la nymphe Sylvia, fontaine « où le poète Théophile s'était caché » : « Hujus nympha loci, nostro celebrabere versu

La comparaison des Grands avec les Dieux, qui nous paraît si exagérée, est un goût du moment. La mythologie est évidemment vidée de toute sa charge religieuse ou spirituelle. Elle n'est plus qu'un artefact poétique, une pure rhétorique. Elle fait en quelque sorte partie des figures obligées de la poésie. Ce goût est aussi présent dans la grande peinture des sujets historiques.

Dans la Galerie des Glaces à Versailles, chef d'œuvre du rayonnement royal, le peintre le Brun représente vers 1670 le roi sous son vrai visage parmi les dieux Hercule, Mars, Minerve. Dans la *Prise de Maëstricht*, la Valeur du Roi est représentée allégoriquement par Mars comme le souligne le titre « Virtus et præsentia regis », de même qu'Hercule représente sa Vertu héroïque. Pour magnifier leur sujet, les portraitistes jouent aussi de l'identification à un dieu antique : Nicolas de Largillière peut représenter une noble dame sous les traits de Diane ou de Pomone. Jusqu'au XVIII^e siècle, le genre se perpétue : ainsi au Musée Condé, on peut voir le portrait de la dauphine Marie-Antoinette de Lorraine en Hébé, par F. H. Drouais (1772).

Accorder poétiquement la divinité à Anne-Louise Bénédicte répond à son statut de personnalité historique car de sang royal; de plus, le poète, sans perdre son humour, agit en courtisan, et, accédant au grand style, il peut espérer davantage de faveurs.

Le poème présente soixante-deux vers, hexamètres dactyliques.⁷² Les possibilités expressives d'un tel vers sont nombreuses. Sa cadence régulière et ample en fait le vers de l'épopée et des grandes odes lyriques. Le choix de Santeul répond à l'ampleur qu'il veut donner à son sujet.

Jouant des effets de symétrie, des rejets, des enjambements, des effets d'attente, des déplacements dans l'ordre des mots, et des figures de la

Vates unda tuo numine plena facit »

7² La poésie latine n'est pas syllabique et rimée comme la poésie française ; le vers est constitué de mesures ou pieds (dactyle ou spondée, anapeste, iambe, trochée). L'hexamètre dactylique est fait de 6 mesures ou pieds, dactyles et spondées, selon le schéma suivant : __∪∪/ __∪∪/ __∪∪/ __∪∪/ __∪∪: les longues alternent avec les brèves.

Les 4 premiers dactyles peuvent être remplacés par des spondées ___ __

Le vers est scandé par 6 accents, temps forts (au début de chaque pied) et coupé par une césure après le 3° temps fort.

La poésie est rythmée et destinée à être chantée, déclamée.



rhétorique, le poète élabore un objet artistique, fruit d'un travail précis, grâce auquel il crée sa propre langue poétique.

Au premier vers:

Quæ Dea mutato // celavit nomine Numen ? Quelle déesse, sous un nom d'emprunt, a dissimulé sa divinité ?

La césure met en relief le verbe *celavit* en le centrant, alors que la place normale du verbe dans la phrase latine est à la fin de la proposition. Ce terme introduit le thème de tout le poème : la déesse volontairement cachée, voilée.

Apparaît aussi le motif du nom d'emprunt dans une structure disjointe « *mutato... nomine* », comme si la déesse s'était dissimulée au cœur de ce nom d'emprunt (voir note 15).

Notons aussi l'effet de symétrie de ce vers (figure du chiasme) qui pose à ses extrémités le divin *Dea... Numen* et au centre le nom « humain », et l'allitération **nomine Numen** qui associe le nom et le divin et ainsi préfigure la révélation du vers 60 : la jeune femme est divine par son nom.

Ce premier vers, qui exprime la stupéfaction du poète (du grand théâtre!), en impose par sa structure symétrique et son vocabulaire soutenu, comme en imposent à l'œil les jardins de Le Nôtre. Il crée une attente, qui se maintiendra jusqu'au vers 11 où apparaît le nom « BORBONIDUM » (des Bourbons) : alors l'identification avec l'une des femmes de la famille royale se précise, malgré le nom masqué et familier de *Salpetria* à l'initiale du v.13 suivi de l'apposition *virgo prope rustica* : « jeune fille presque campagnarde ».

Des vers 17 à 23, se déploie une période très élégante. Sept vers où le poète interpelle les divinités rurales, recréant le paysage du parc et du domaine : Jardins, Forêts, Bois, Étangs, Rivières, Naïades des fontaines, tout s'émeut à l'arrivée de la nouvelle visiteuse qui n'apparaît qu'au septième vers.

 $\label{eq:Quantum} \textit{Quæ nova successit campis fælicibus hospes?}$ Qui est cette nouvelle visiteuse qui s'avance en ces campagnes heureuses?

L'effet d'attente est créé par des groupes de plus en plus longs - les Naïades ont droit à deux vers et demi - et par le verbe de prière *Dicite* (dites-moi) suivi d'une sorte de parenthèse explicative (en effet vous l'avez vue souvent traversant vos jardins).

Ainsi, le poète partage son incertitude ravie avec les eaux et les arbres de ce lieu paradisiaque, il crée un superbe cadre à son apparition, et la fond littéralement dans son milieu « naturel » : il s'agit, bien sûr, d'une nature faussement sauvage et très maîtrisée. Chantilly apparaît dans le texte par le mot *RUS* (la campagne) et son dérivé *rustica* attribué aux forêts et à la Nymphe. Mais cette « rusticité » a le charme des bergeries et des pastorales de théâtre.

Une deuxième période (vers 24 à 29) vient compléter le paysage tout en amorçant une description de la Nymphe : ce passage est une variation sur le thème des vers 8 et 9 : la déesse s'est mêlée aux jeux des mortels ; ici on la voit méditer gravement ou se répandre en plaisanteries charmantes et badinages de bon goût (*seria meditantem spargentem lepidosque jocos nugasque decentes*), et le poète joue de ce paradoxe, comment peut-on être sérieuse et joueuse, déesse et trompeuse ? D'où la répétition intensive du terme *ludere* (jouer) et de ses dérivés (*deludere*, *ludos* au vers 30 et 31), au sein d'une question suivie de sa réponse ; l'effet de monologue est créé par les interventions du poète, s'adressant des reproches de sottise (*desipimus*), et les courtes phrases.

L'audacieuse allusion à Jupiter amoureux vient comme un argument pour montrer à quelles fantaisies peuvent se livrer les dieux : on le voit pris dans l'action, grâce aux verbes de mouvement : il descend en pluie d'or, il a posé son foudre. La césure du vers 38 juxtapose deux adjectifs, la cause et l'effet, ce qui accentue la hâte du Dieu à se dépouiller de sa divinité pour faire l'amour à Danaé.

Immemor ille sui//mutatus corpore toto Oublieux de son propre être, changé en tout son corps

Le vers suivant est interrompu par l'interjection de précaution (Oh pudeur!) proh pudor! qui, loin de rendre la chose plus discrète, souligne son caractère transgressif: le mot *infando* (qu'on ne doit pas dire) est isolé par la disjonction, (*infando... amore*) et par le groupe apposé au sujet (*jam non Deus*: ce n'est plus un Dieu).

La métamorphose est un clin d'œil à la poésie baroque, tout comme le déguisement de la Nymphe en mortelle : le monde est un théâtre.

La comparaison de Salpêtria avec Jupiter est impossible, car elle est toute vertu. Commence alors sa glorification. La gloire est la représentation des rayons du soleil sortant des nuages autour d'un héros ou des saints, du Christ. Ici, la Nymphe ne peut cacher son éclat (*fulgur*). Elle est comparée au soleil passant derrière un noir nuage et prodiguant de doux

rayons. L'anaphore *it...it* marque la noblesse de son cortège de Vertus, Grâce, Piété, encore accentuée par le rythme ternaire des trois épithètes de la Piété: *comes, custos, aeterna satelles* (compagne, gardienne, éternelle amie). Ce cortège, cette gloire rappellent évidemment encore les peintures de la Galerie des Glaces ou la coupole de Mignard au Val de Grâce (*La gloire des Bienheureux*, 1663). Salpêtria est qualifiée de « nouvelle gloire de la campagne », *nova gloria ruris*.

Ce contraste entre la simplicité rustique et la gloire fait sens, comme si cette rusticité même était source de gloire et d'honneur (*decus*); la grandeur de Salpêtria, c'est de ne pas la montrer, ce qui est souligné par la comparaison décevante avec Vénus: le charme du visage de Salpêtria égale celui de Vénus mais... (*sed obstat*: le contre rejet du v. 51 interrompt cette comparaison en en brisant le rythme) elle est supérieure à Vénus car elle est modeste, et surtout plus instruite (*docta*) et savante en philosophie.⁷³

À ce savoir, ces qualités intellectuelles, s'ajoutent les qualités morales, la douceur dans l'autorité: le vers 56 par une savante disjonction rapproche *risu* et *dura* qui se repoussent par le sens (sourire/sévère). Là est toute l'ambivalence féminine, autre motif de la poésie galante baroque.

Et si tu donnes des ordres, tu sais aussi prier, et tu adoucis d'un sourire bienveillant Tes sévères commandements, ma Nymphe, et tu crains d'être crainte...

L'attendrissement semble décider la belle à se dévoiler dans tout son éclat : c'est le nom des Bourbons, le sang royal, qui s'impose dans la fin du poème, c'est aussi la référence à Apollon, dieu de la poésie, interpellant le poète avec un sourire de connivence. Apollon est le soleil, et, par association, le Roi-Soleil, Louis XIV, hôte de Chantilly. Notons sa présence réelle, alors que Jupiter et Vénus n'étaient convoqués qu'à titre de comparaison pour mettre mieux la Nymphe en valeur. Les mots d'Apollon, rendus harmonieux par l'allitération en « s », sont sibyllins comme les prophéties :

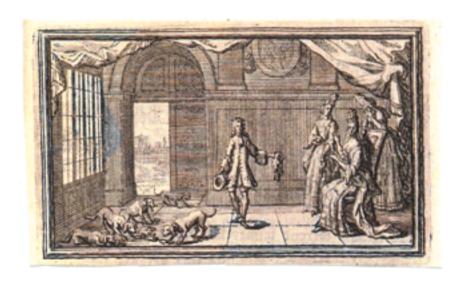
Si sua sunt caelo, sua sunt & Numina terris. Si le Ciel a ses divinités, la Terre aussi a les siennes.

⁷³ La duchesse du Maine donnera à la « la petite cour de Sceaux » un éclat exceptionnel : parmi ses hôtes, Voltaire, d'Alembert, Fontenelle, Montesquieu, Houdar de la Motte, Mme du Deffand, Mme du Châtelet...; son goût pour les sciences éclate dans le tableau La Leçon d'astronomie, peint par Jean-François de Troy vers 1702. Son intérêt pour la mythologie apparaît dans Le festin de Didon et Énée du même peintre.



Cette phrase reste en résonance comme l'accord final d'un opéra de Lulli.

Le rideau du théâtre de verdure se referme sur l'image idéalisée de la petite duchesse si joueuse et si savante, à demi paysanne, à demi fée ; le poète retourne à ses devoirs de courtisan ; il lui faut affronter les rivaux, la morgue des aristocrates fous d'orgueil ; mais peut-être a-t-il conquis le cœur de Salpêtria, qui, elle, sait rire et comprend le latin. Un jour, le Duc son mari traduira le poème et en fera état à la Cour, et Jean de Santeul pourra approcher Louis Dieudonné... Lui sourira-t-il ?



SALPETRIA NYMPHA CANTILLIACA⁷⁴

Quæ Dea mutato celavit nomine Numen? Dedidicitque genus? mala fraus: se detegit ipsa, Et malè dissimulans toto se prodit in ore; Per mille illecebras, quales Venus æmula poscat, Se confessa Deam nos frustra ludere falsis Tentat imaginibus. Diva est (mihi credite) Diva, Quæ delapasa polo non dedignatur adire, Quas colimus, terras humiles, & ludere ludos, Et miscere breves, celato Numine, nugas. Aut saltem, (mea me si fallit Musa poëtam) Nympha est, Borbonidum regali è sanguine nata Hæc venit unde Deæ latitandi insana cupido? SALPETRIA affectat, virgo prope rustica, dici. Salpetriam quis novit? ad hanc mens territa vocem Hæret, & ipsa sono violatur mollior auris. An mortale genus sic ludimur, improba Diva?

Vos CANTILLIACÆ non posthac rustica sylvæ
Numina, vos Horti tanto Cultore superbi,
Et Rivi, & Fontes, & quæ sub fontibus imis
Najades occultæ, longè altius impete magno,
Hujus ad adventum vibratis in aëra fluctus,
Dicite, nam vestros vidistis sæpe per hortos,
Quae nova successit campis fælicibus hospes?

Vos etiam Nemora antiqua, umbriferique recessus, Vallesque & Montes, & conscia dicite stagna; Littoribus vestris meditantem seria Nympham, Spargentem lepidosque jocos, nugasque decentes Vidistis, dubio vos omnes dicite Vati, Quæ Dea suspendit falsâ sub imagine mentes? Num Superis fas est nostram deludere gentes?

Desipimus; fas est nobiscum ludere ludos,
Et miscere breves, media inter gaudia, nugas.
In terras pluvio descendit Jupiter auro,
Oblitusque Deum posuit cum Numine fulmen.
Ni faciat; divinum & non tolerabile Numen
Obrueret; nudi præsentia Numinis urit.
Quo me animus? fraudem scelus est componere fraudi.
Immemore ille sui, mutatus corpore toto
Proh pudor! Infando, jam non Deus, arsit amore,
Tu larvata tuum non sic premis undique fulgur.

Tu larvata tuum non sic premis undique fulgur Virtutum chorus omnis, & omnis Gratia tecum

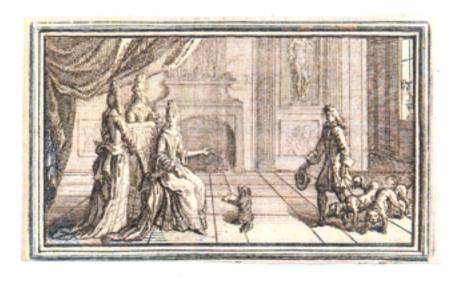
⁷⁴ Le Musée Condé, à Chantilly, conserve une version manuscrite (XVII^e siècle) de ce poème, des traductions, ainsi que des lettres qui les accompagnent – Ms.466. XXB["]7.

It comes, it custos Pietas, æterna Satelles.

Non totus premitur quando Sol deliter atrâ
Obductus nebulâ, lucemque diemque ministrat,
Ne noceat terris, mulcetque, & temperat ignes
Castigans radios; sic te latuisse juvabit,
SALPETRIA, ô nostri decus, & nova gloria ruris!
Ah! quibus illecebris Divam te te ipsa fateris!
Quantus in ore lepos! sacræ qui frontis honores!
Hoc oc-ulos, hæc ora, manusque, comamque gerebat
Pulcra Venus; te crediderim penè esse; sed obstat
Quæ tegit illa tuas inimica modestia dotes.
Non tam docta Venus, nec tam divina profatur,
Et Sophiæ cæcos nescit penetrare recessus.

Si formosa, facit non te tua forma superbam. Si das jussa, rogas, & risu dura benigno Imperia emollis mea Nympha, timesque timeri, Et blandâ vultûs augustos luce serenas. Talia discenti se se ultrò Nympha retexit. Borboniam agnovi regali è sanguine Nympham. Tum mihi subridens sic me compellat Apollo: Si sua sunt cœlo, sua sunt & Numina terris

E rure Cantiliaco Octob. 1696.



SALPETRIA OU LA NYMPHE DE CHANTILLY

Traduction des Vers Latins⁷⁵

Quelle est cette jeune Beauté Qui d'une céleste origine Dépoüille la noble fierté, Et vient sous un nom emprunté Nous cacher sa race Divine? C'est en vain que ce changement Nous offre une trompeuse image, On la reconnoît aisément Aux trait charmants de son Visage. Ces Graces, ces attraits si doux, Que la Mère de la tendresse Venus ne pourroit voir sans un désir jaloux, Ces beaux yeux si sûrs de leurs coups, Ne nous prouvent que trop que c'est une Déesse; Elle quitte l'éclat d'une brillante Cour, Et sous les traits d'une Mortelle Vient goûter la douceur nouvelle Des innocens plaisirs d'un champêtre séjour.

**

Reconnaissons une Déesse

Qui de SALPETRIA prend le rustique nom :
Sans doute c'est une Déesse,
Ou c'est une illustre princesse
De l'auguste sang de Bourbon :
Sous cette perfide apparence,
Pourquoy vouloir tromper nos yeux ?
Ce déguisement nous offense,

**

Sommes-nous le jouët des Dieux?

⁷⁵ Cette traduction est d'Antoine Danchet (1671-1748).



Palais superbe & solitaire
CHANTILLY, tranquille séjour,
Qu'un Prince quelquefois préfère
Aux charmes pompeux de la Cour:
Arbres épais, Forests profondes,
Prez, Fontaines, Ruisseaux, & vous qui sous ces ondes
Semblez vous cacher à nos yeux,
Quand ce Prince a quitté vos paisibles rivages,
Et qui pour célébrer son retour dans ces lieux,
Lancez vos eaux jusques aux cieux,
Et courez à l'envy lui rendre vos hommages:
Jeunes Divinitez, Nayades, dites-nous
Quelle est cette aimable Déesse,
Quelle est cette nouvelle Hôtesse
Qui vient habiter parmy vous.

**

Valons, agréables Prairies,
Sombres Réduits, antiques Bois,
Vous qui la voyez quelquefois
Icy sur ces rives fleuries
Rassembler les Jeux & les Ris,
Et par de doctes railleries
Confondre les plus grands Esprits;
Quelle est cette aimable Déesse,
Quelle est cette nouvelle Hôtesse?
Est-ce donc ainsi que les Dieux
Aiment à venir en ces lieux
Se jouer de nôtre foiblesse?

**

Oüi: Jupiter luy-même a quitté sa splendeur Et souvent sans éclat est venu sur la terre Cacher aux mortels sa grandeur, De ses feux & de son tonnerre L'amour vainqueur l'a désarmé: En précieuse pluye on l'a vû transformé.

Si ce Maître des Dieux avait voulu descendre
Avec tout l'appareil de sa Divinité,
Son éclatante Majesté
Eût réduit les mortels en cendre.
Mais d'un indigne changement
Je vois avec horreur le criminel usage.
Il descend de sa Gloire, & vient timide Amant
Auprès d'un objet qui l'engage,
Faire l'aveu honteux d'un amoureux tourment.

**

O Vous, adorable Immortelle, Lorsque vous venez icy-bas, Des Vertus la troupe fidelle Se range autour de Vous, se joint à vos appas, Et vôtre compagne éternelle La Pudeur ne vous quitte pas.

**

Lorsque cet Astre de lumière,
Cet éternel Flambeau qui brille dans les Cieux,
Pour ne point offenser nôtre foible paupière:
Sous un nuage épais se dérobe à nos yeux,
Il ne nous cache point sa clarté tout entière,
Il ne fait qu'adoucir ses traits;
Ainsi quand vous voulez paroître,
Pour ne point ébloüir vous cachez vos attraits,
Mais leur éclat s'échappe & vous fait reconnoître.

**

VENUS avoit vos yeux, vos cheveux & vos mains, Lorsqu'en sortant du sein de l'onde Elle vint se montrer au monde, Et ravir le cœur des humains. Sous cette modestie extrême Qui cache toutes vos Vertus,

Aussi charmante que VENUS On vous prendroit pour elle-même. La Mère des Amours ne scauroit se vanter Que du vain titre d'estre Belle, Et l'on ne vit jamais en elle Ce scavoir que par tout vous faites éclatter; La Beauté ne vous rend point vaine, Et vous exercez sans rigueur Vôtre Puissance souveraine, Belle Princesse, aimable Reine, Vous commandez avec douceur: Et l'on vous obeit sans peine. Prés de Vous il n'est point de rigoureux devoir, On ne scauroit jamais sans plaindre: En usant de vôtre pouvoir Vous craignez de vous faire craindre.

**

Tandis que je parlois : à mes yeux éblouïs

La Déesse vint à paroître ;

Et me fit à l'instant connoître

Quelle étoit du sang de LOUIS.

Alors le Dieu puissant que ma gloire intéresse,

Apollon par un mot finit mon embarras :

Non, non, tu ne te trompes pas,

Dit-il en soûriant : Oüi, c'est une Déesse.

Il des Dieux au Ciel, il en est icy-bas.

* *

*

SALPETRIA NYMPHE DE CHANTILLY⁷⁶

Quelle est la Deesse qui se derobe à nous sous un nom emprunté & qui semble oublier son origine ? le deguisement est mauvais, on ne peut s'y tromper, et son air la trahit; on la reconnoît sans peine à de certaines manières nobles, & enjoüées, & si remplies de grace que Venus en conçoit de la jalousie; elle découvre trop sa divinité pour nous abuser: C'est une Deesse, croyez-moy, c'en est une qui descendüe du Ciel ne dédaigne pas de partager avec nous le sejour de ce bas monde, de s'y amuser à des jeux innocens & de voiler sa grandeur pour badiner avec plus de liberté; ou du moins (si ma Muse me trompe dans mes conjectures) c'est une Nymphe sortie du sang royal des Bourbons.

Quels si grands délices trouve-t-elle donc à se cacher? Elle affecte de se faire appeler SALPETRIA pour se mieux deguiser & effacer entierement l'idée de sa véritable elevation: Quelqu'un la connoît-il, SALPETRIA? à ce nom l'esprit est frappé d'effroy, & l'oreille d'étonnement. Est-ce donc ainsi que vous nous joüés maligne Deesse?

Vous Bosquets de Chantilly, en qui dorénavant on ne reconnoîtra plus la grossiereté sauvage et naturelle aux divinitez rustiques: Jardins glorieux d'avoir esté cultivez par de telles mains; Ruisseaux, Fontaines, & vous Nayades, qui tranquilles & cachées dans le fond des Sources secretes, faites à son aspect (par un nouvel effort) rejaillir vos bouillons jusques dans les nües, dites-moy qui est celle qui vient honorer nos heureuses Campagnes; car vous la connoissez & l'avez souvent possedée dans vos Jardins: Et vous anciennes Forests, Bois profonds, & sombres Valées, Montagnes, c'est à vous que j'ay recours; vastes Estangs qui tant de fois avez vû sur vos rivages cette Nimphe, tantost occupée à de serieuses meditations, tantost les entremettant de badinages, parlez au Poëte qui vous en prie & le tirez de doute: Quelle Deesse tient donc nôtre esprit en suspens par de vaines illusions? Est-il permis aux Dieux de se mocquer ainsi des mortels?

Mais je me trompe, ils peuvent rire & badiner des momens avec nous: Jupiter en pluye d'or est bien venu sur la terre, & oubliant sa grandeur s'est dépoüillé de son foudre & de sa divinité; sans cela l'éclat de sa Majesté aurait esté insoutenable, un Dieu à découvert embraze par sa presence: Mais, juste Ciel, où m'emporte mon esprit, d'oser comparer la métamorphose indigne, à laquelle ce Dieu eut recours pour contenter un amour déreglé avec le deguisement innocent de ma Deesse. Ah! sans doute il est different, & vous ne renoncez pas à toute vôtre splendeur; une troupe de graces & de vertus vous accompagnent sans cesse, & vous ne perdez jamais de vuë l'exacte observation de vos devoirs: lorsque le Soleil se met dans un nuage, son éclat pour cela n'est pas absolument éteint, il éclaire encore; & ne finit point le jour: le nuage l'empêche seulement de nuire à la terre, l'adoucit, & en émoussant ses rayons luy fait perdre son ardeur. Tout de même, SALPETRIA, nous sommes heureux que vous vous cachiez un peu à nous, vous qui faites nôtre gloire, & donnez de nouveaux charmes à nos Champs. Ah! par combiens d'agrémens voit-on que vous estes

 $^{^{76}}$ Traduction française en prose de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine (1670-1736) (Cf. p. 37 , n.58)

Deesse, quelle grace dans vôtre visage, quelle dignité sur vôtre front; voilà les yeux, la bouche, les mains & le cheveux de la belle Venus; je vous prendrois aisément pour elle si je ne connoissois en vous une modestie, qu'elle n'a point, & qui comme ennemie de vos perfections, les dérobe à nôtre connoissance. Non vous n'estes pas Venus, elle n'a point vôtre science, elle ne tient pas des discours si sublimes, & n'a jamais sçû penetrer dans les replis obscurs de la Philosophie: Si vous estes belle, c'est sans en tirer vanité, vos ordres semblent des prieres, & par un soury plein de bonté vous ôtez, ma Nymphe, la dureté inseparable de la domination; vous craignez qu'on vous craigne & diminuez le plus que vous pouvez la splendeur de vôtre visage: Que vois-je en écrivant? la nymphe se manifeste à moy: Ah! je la reconnois, elle est issuë du Sang Royal de Bourbon: Mais j'apperçois aussi Apollon qui m'avertit en soûriant que si le Ciel a ses divinitez, la Terre a aussi les siennes.

* *

*

LE GRAND QUARTIER GÉNÉRAL À CHANTILLY. (1914-1917) VU PAR JEAN DE PIERREFEU

par Bernard CHAMBON

Inconnu du grand public, Jean de Pierrefeu est un témoin de très haut niveau pour qui s'intéresse aux événements avant trait au premier conflit mondial. De novembre 1915 à la fin de la guerre, il fut membre de la Section d'Information rattachée au 3e bureau du Grand Ouartier Général. Il put suivre de près les péripéties du conflit dans les divers lieux où s'installa le commandement suprême de l'armée française, à commencer par Chantilly. Il livra ses souvenirs aussitôt après la guerre, en 1920, dans un ouvrage en deux tomes intitulé GOG, secteur I, trois ans au Grand Ouartier Général par le rédacteur du communiqué, 77 qui connut, on s'en doute, un vif succès et constitue aujourd'hui encore une source d'informations de premier ordre.

Né à Oran en Algérie le 10 février 1881, Pierre Édouard Jean de Latard de Pierrefeu⁷⁸ a passé sa jeunesse à Marseille, où il est encore domicilié au moment de son service militaire qu'il accomplit à Toulon de 1902 à 1904. Il déclare alors la profession d'employé d'assurance, tout en faisant valoir une inscription à l'université en vue d'obtenir une licence ès-sciences, ce qui lui permet de ne passer sous les drapeaux que deux des trois ans de rigueur, la loi réduisant le service à deux ans n'étant adoptée qu'en 1905. Il est rendu à la vie civile avec le grade de sergent de réserve.

Peu après, vers 1910, il décide de s'installer à Paris, pour tenter sa chance dans le journalisme et les affaires, servi par une aisance naturelle d'écriture. Ebloui par le souvenir de l'exposition universelle de 1900 qui avait suscité en lui dès l'âge de 18 ans une vocation d'aventurier et le goût de l'exotisme, disposant probablement d'un petit pécule, il est résolu à rompre une existence jugée trop monotone afin de se bâtir une fortune personnelle par la fréquentation du monde de la finance. Il noue alors un certain nombre de contacts dans les milieux de la presse et de la politique, qui expliqueront sans doute sa désignation comme rédacteur du commu-

⁷⁸ Tous ces renseignements sont dus à l'obligeance des responsables de la section des archives historiques (Service historique de la Défense – Département de l'armée de Terre – Vincennes). Le dossier personnel de Jean de Pierrefeu est conservé à Vincennes, sous la cote 6Yº13840)





⁷⁷ À Paris, L'Édition française, 1920 (2 vol.). Nous devons à Arlette Ravera-Tardieu une relecture attentive, nécessaire à l'édition des extraits publiés ci-après : qu'elle en soit vivement remerciée.

niqué auprès du GQG en 1915. Mais si les articles qu'il écrit dans l'*Opinion*, une revue hebdomadaire de tendance républicaine conservatrice, lui valent une certaine notoriété et l'en font nommer rédacteur en chef avant la guerre, en revanche ses tentatives de placements dans des affaires plus ou moins fantaisistes ne lui apportent que des déboires qui finissent par mettre un terme à sa carrière d'agioteur.

Il a donc 33 ans lorsqu'éclate le premier conflit mondial. Réserviste, il est rappelé lors de la mobilisation générale le 1^{er} août pour participer aux combats de Lorraine, où il est blessé à la tête et au bras par un obus un mois plus tard. " Nous étions repérés et vingt minutes après, le premier obus éclatait en avant à six pas de moi. Vous savez le reste, mon sac a pris le gros de la décharge, ma tête et mon bras ont pris le plus petit. Comme soufflé, j'ai été soulevé, projeté à cinq mètres, tout le corps anéanti, mes lorgnons couverts de sang. Je n'ai eu qu'une sensation. Mon bras plein de sang me semblait brisé. Je me suis levé sans prendre garde aux obus qui tombaient de seconde en seconde, un peu abruti, incapable d'articuler un son et j'ai marché." (Lettre adressée à la rédaction de l'Opinion, publiée dans le numéro du 3 octobre 1914). Après quelques semaines de convalescence à l'hôpital de Dijon, il ne retourne pas au front mais est versé au service auxiliaire de l'armée territoriale par anticipation sans doute en raison de ses blessures. Il y est affecté à la garde d'un dépôt militaire avec le grade de sergent-major. C'est grâce à l'intervention d'un ami haut placé qu'il parvient à échapper à l'ennui de cette tâche et trouver une fonction davantage en rapport avec ses aptitudes. Il rejoint le GQG le 23 novembre 1915, un an après son installation à Chantilly, pour succéder à André Tardieu dans la rédaction du communiqué bi-quotidien de l'État-Major destiné à informer la presse du déroulement des opérations militaires.

Le GQG était installé à Chantilly depuis le 29 novembre 1914, après la bataille de la Marne et l'épisode connu sous le nom de "Course à la mer" qui vit se stabiliser le front de la mer du Nord à la frontière suisse, avec l'apparition des premières tranchées. Le choix de Chantilly s'expliquait aisément par la proximité de Paris, qui facilitait les liaisons fréquentes avec le gouvernement, en particulier grâce à sa bonne desserte ferroviaire. La ville, tout en occupant une place centrale par rapport à la disposition générale du front, offrait également à l'état-major l'avantage d'un calme relatif garanti par la proximité de la forêt et du champ de course. Enfin il était possible d'y réquisitionner des locaux assez vastes et nombreux pour installer les bureaux et les logements du généralissime, des officiers d'état-major et des secrétaires, sans compter les officiers des missions

militaires alliées, soit au total près de 450 officiers et 800 secrétaires et hommes de troupe.

La présence de l'Hôtel du Grand Condé, construit en 1908 sur l'emplacement d'une ancienne écurie afin d'accueillir le Tout-Paris la veille des jours de courses fut pour beaucoup dans ce choix. Bâti dans un style néoclassique XVIII^e destiné à séduire une clientèle anglophone, il s'apparentait aux hôtels de luxe implantés à la même époque sur la Côte d'Azur pour la même clientèle. Il disposait de tout le confort moderne : 120 chambres avec salle de bain, électricité, téléphone et chambres de domestiques. Jean de Pierrefeu nous apprend toutefois que les installations de chauffage s'arrêtaient au 2e étage, pour des rasions d'économie, tant il vrai que le chauffage n'est pas censé être nécessaire à la période des prix de Diane et du Jockey-club! Ce pastiche architectural bien dans l'esprit de l'époque ne trouve pas grâce à ses yeux, pas plus non plus qu'à ceux de Gustave Macon, puisque l'un le qualifie « d'affreux caravansérail qui déshonore la pelouse de sa masse de briques roses du plus pur style boche » (cf. texte infra) et l'autre « d'horrible bâtisse qui se couvre du grand nom de Condé pour déshonorer à tout jamais la pelouse de Chantilly »79. L'abbé Husson, dans la postface de sa brochure Les Allemands à Chantilly, septembre 1914, évoque l'installation de l'état-major : « Un matin de novembre, le dimanche 29, un grand nombre d'officiers et de soldats fait son apparition dans la ville; des automobiles, depuis la limousine jusqu'au lourd camion, sillonnent les rues : la poste se couvre d'un épais réseau de fils télégraphiques ; des gendarmes se postent devant divers édifices. Chantilly devient le séjour du généralissime et du GQG. » Peu après le généralissime Joffre choisit de s'installer quelque peu à l'écart, dans la villa Poiret qui appartient aujourd'hui à l'Armée du Salut.

Quelques mots encore sur le destin ultérieur de Jean de Pierrefeu, avant de lui céder la parole. Les extraits retenus ici s'attachent principalement à évoquer l'immersion du GQG dans le milieu cantilien, telle qu'elle pouvait être perçue par quelqu'un d'étranger à la vie locale. Or il est bien évident que l'essentiel des souvenirs de Jean de Pierrefeu n'évoque cet aspect que très marginalement, même si l'auteur a été sensible à l'atmosphère de la petite ville. Ce qui compte le plus à ses yeux, ce sont les impressions, les sentiments et les critiques que suscite en lui le fait d'avoir pu observer de près la machine du commandement suprême

 $^{^{79}}$ Macon (G.), La Ville de Chantilly, II. Formation et développement : 1692-1800 ; p.105 de l'éd. En fac-similé, Res Universis, 1989

de la guerre la plus meurtrière qu'ait jamais eu à livrer la France. Le pays victorieux n'est en 1920 que ruines et désolation, particulièrement en sa partie nord. La question qui taraude Jean de Pierrefeu, au milieu des couronnes de lauriers que la presse unanime tresse alors aux grands chefs militaires, consiste à se demander s'il n'y aurait pas eu un moyen plus économe en vies humaines de repousser l'envahisseur.

Témoin de la préparation des offensives de 1916 et de 1917, assez réservé envers la personnalité du général Nivelle, successeur de Joffre, il semble bien, s'il faut en croire ses états de service, qu'il ait, à partir de 1917, commencé d'exprimer des réserves sur la stratégie du haut commandement. En effet, le 21 avril 1917, soit deux jours après que Nivelle ait ordonné l'arrêt de sa désastreuse offensive du Chemin des Dames (elle venait de débuter le 16) Jean de Pierrefeu reçoit une réprimande « pour une indiscrétion relative aux projets d'opérations au cours de deux conversations téléphoniques d'ordre privé avec des correspondants étrangers à son service. »80 Et lors de sa démobilisation en 1919, l'avis exprimé sur lui par ses supérieurs est pour le moins ambigu : « Esprit des plus brillants mais ne pouvant offrir pour le service qu'une ressource très incertaine, son activité ne s'appliquant qu'à certains travaux de son choix qui répondent plus souvent à une utilité personnelle qu'à la préoccupation du devoir militaire ».81 C'est que dès 1918, alors qu'il est toujours sous l'uniforme, Pierrefeu a commencé de livrer son témoignage au public. Deux petits ouvrages ont précédé en effet la parution de GQG, secteur I. La deuxième bataille de la Marne, 15-18 juillet 1918, les étapes d'une victoire, paraît en 1918 et L'offensive du 16 avril, la vérité sur l'affaire Nivelle, est publié immédiatement après sa démobilisation. Dans ce dernier texte il s'oppose à ce qui était alors en train de devenir la vision officielle de l'offensive du Chemin des Dames : le plan Nivelle aurait pu réussir si le pouvoir civil n'avait pas exigé prématurément l'arrêt de l'offensive. Ainsi donc son témoignage sur le GQG inclura-t-il un certain nombre de critiques encore feutrées sur le monde de l'état-major. Mais c'est surtout la publication du texte suivant, *Plutarque a menti* (Paris, éd. Grasset, 1923) qui va lui conférer un statut de polémiste à l'égard des doctrines stratégiques en vigueur pendant la guerre et lui attirer les foudres de la hiérarchie militaire, outrée qu'un "amateur" se permette de lancer un tel débat. Sans entrer dans le détail, qui déborde largement le cadre de cette présen-



⁸⁰ Document : Service historique de la Défense – Département de l'Armée de terre.

⁸¹ Même source.

tation, il suffira au lecteur de savoir que Jean de Pierrefeu se livra dès lors passionnément à la critique des théories de « l'offensive à outrance » puis de la « rupture » qui avaient constitué le dogme de l'état-major pendant une bonne partie de la guerre. Il prit farouchement le parti de Pétain, apôtre de la défensive, contre Joffre, dénué désormais de tout prestige à ses veux : « Je songe à ce cabinet de Chantilly, sans cartes ; à cette table nue, sans papiers, sans une note; à cette vie si bien réglée de rentier paisible au plus fort de la guerre. Ce n'est point là la manière ni l'appareil du chef qui veut tout faire par lui-même et passe ses nuits à la besogne, enfermé dans son bureau. Le vainqueur de la Marne a ce trait commun avec M. Aristide Briand, qu'il n'est pas un bourreau de travail ; il n'écrit jamais ; rarement il consulte un dossier, mais préfère de beaucoup qu'un de ses collaborateurs lui en fasse un résumé succinct. »82 Cette polémique et ses rebondissements occupèrent une bonne partie des années qui lui restaient à vivre, et il n'est pas exagéré de prétendre que la décision de construire la ligne Maginot à partir de 1935, peut lui être imputée comme une forme de victoire, bien que son action contribuât à enfermer la pensée stratégique française de l'entre-deux guerres dans un dilemme stérile entre les mérites de la défensive et les vertus de l'offensive. Quoi qu'il en soit, Jean de Pierrefeu représente bien cette génération d'anciens combattants de la Grande Guerre dévoués corps et âme au culte du maréchal Pétain dès les années 1930. Rien d'étonnant donc à ce que la dernière mention de son nom, en 1940, le fasse figurer parmi les soutiens les plus résolus à la "Révolution nationale" en tant que directeur d'une revue intitulée "Les Cahiers de la Jeune France". Son décès, survenu la même année, nous empêchera toujours d'en savoir davantage sur ce qu'eût été son attitude en ces années troubles de la Seconde guerre mondiale.

Pour le lecteur désireux d'approfondir cet aspect de la vie et l'œuvre de Jean de Pierrefeu, il n'existe actuellement que peu d'outils disponibles. Signalons toutefois que l'intégralité de *GQG*, secteur *I* vient d'être rééditée en 2006 sous le titre *Grand Quartier Général*, le quotidien d'un étatmajor de guerre aux éditions de l'Harmattan. Sa pensée stratégique a fait l'objet d'un colloque à Carcassonne, sous la direction de Rémy Cazals, de l'université de Toulouse II-Le Mirail : *Plutarque a-t-il menti ? Retrouver*, *Imaginer*, *Utiliser l'Antiquité*, dont les Actes ont été édités en 2001 par l'éditeur Les Audois. Enfin l'excellent travail de maîtrise de Fabrice Pappola, hélas inédit, permet de faire le tour de la question de manière ex-

⁸² Plutarque a menti, Paris, éd. Grasset, 1923.



haustive : Jean de Pierrefeu et la Grande Guerre, les désillusions d'un jeune nationaliste, Université Toulouse II-Le Mirail, U.F.R. Histoire, arts et archéologie, juin 2001. Que son auteur soit ici remercié d'avoir bien voulu aimablement nous le communiquer.

* *



GQG, secteur I

par Jean de Pierrefeu (extraits)

« Le Grand Quartier Général! Ce que ce nom glorieux pouvait représenter, il était difficile de se l'imaginer quand on n'était qu'un simple sous-officier d'infanterie. Mal instruit de la hiérarchie militaire, déjà frappé de terreur, d'humilité et d'amnésie devant la toute puissante personne d'un colonel, le réserviste de 1914 et de 1915 n'arrivait pas à démêler quel genre d'autorité incarnait un général en chef. C'était trop loin, trop haut, cela se fondait dans les nuages, comme Dieu le Père. D'après d'anciens tableaux de bataille, on se figurait un groupe d'officiers, tout chamarrés d'or, caracolant autour d'un auguste personnage au visage impassible qui donnait des ordres.

Cependant, si confuse que fût la vision de cet empyrée, la notion de son pouvoir surhumain se faisait sentir jusqu'aux derniers échelons. Du jour où le fourrier de la compagnie avait lancé d'une voix revêche, mais nuancée de respect, les mots fatidiques :

« Un tel, désigné pour le G.Q.G. », l'élu se sentait, comme Moïse descendant du Nébo, environné d'un mystérieux prestige.

Conduit devant son capitaine, il est l'objet de soins attentifs : « A-t-il tous ses papiers ? Qu'on change sa capote, ce pantalon est mal ajusté, renouvelez son équipement. » Et il ajoute avec un sourire déférent : « On va vous faire beau, mon ami, pour aller là-bas. »

Les sous-officiers du bureau plein de zèle, s'empressent et se montrent particulièrement affables. Au départ, l'un d'eux, prenant à part l'élu, glisse dans son oreille : « Dis donc, vieux, si tu vois quelque chose pour moi, $l\grave{a}$ -bas, ne m'oublie pas. »

Là-bas? L'élu tremble devant l'inconnu.

À partir de maintenant, une voie triomphale semble s'ouvrir devant lui. Déjà il n'appartient plus au commun des mortels ; on ne sait quelle ordination lui a été soudain conférée.

La feuille de route porte le nom de la régulatrice la plus proche, avec ces mots : « A diriger sur le G.Q.G. ». [...]

En 1915, nul n'ignorait, du moins à l'intérieur, que le G.Q.G. fût à Chantilly. Plusieurs journaux, malgré la censure, avaient réussi à l'imprimer. Pourtant la consigne de silence restait formelle et jamais secret de polichinelle ne fut mieux gardé!

Arrivé au Bourget, un coin du voile se déchirait.

Entre tous les commissaires de gare, celui du Bourget avait seul, apparemment, le droit d'écrire en toutes lettres le nom redouté de Chantilly.

Tant de mystère, la gravité subite des physionomies devant l'évocation du Grand Quartier Général, le prestige même qui s'attache à cette ville élégante,

dont le nom rappelle les splendeurs d'une résidence princière, tout cela ne manquait pas d'impressionner le voyageur.

L'arrivée à Chantilly, enfin, mettait le comble à son émotion.

De même que les demeures royales avancent leur tapis au-delà du péristyle, pour accentuer la solennité de l'accueil, le Grand Quartier Général détachait jusqu'au quai d'arrivée un élément de l'État-major. Trois officiers au collet timbré de foudres, au képi entouré de satin blanc, spécialement affectés au service du G.Q.G., dont ils suivaient tous les déplacements, faisaient, pour ainsi dire, les honneurs de la gare. Jamais maîtres de cérémonies, chargés d'introduire les ambassadeurs, n'apportèrent dans leurs fonctions plus de dignité et de courtoisie. Étroitement gantés, la poitrine ceinte du baudrier, impeccables de tenue et de ton, ils se tenaient sur le seuil de la ville illustre, examinant d'un œil perspicace tous les voyageurs. On les devinait chargés d'opérer, avec discrétion, entre les élus et les profanes. Munis d'ordres sévères, ils écartaient systématiquement tous ceux qui ne montraient pas patte blanche. Un piquet de gendarmes renforcés d'agents de la sûreté en civil, filtrait les arrivants. Fût-il général, tout officier non porteur d'un laissez-passer ou d'une lettre d'audience ne pouvait pénétrer.

Montrait-on un ordre qui légitimait la présence en ce lieu, l'accueil devenait charmant. Quel que fût le grade de celui qui arrivait, les commissaires de gare s'ingéniaient à le piloter. L'esprit de corps, ou plutôt l'esprit de caste, leur imposait la même correction à l'égard de tous les ressortissants du G.Q.G. Tout de suite, il devenait visible que vous cessiez d'être un atome dans la foule. La sélection qui avait joué, par le fait même de votre désignation, vous accordait des droits. Vous apparteniez à l'élite. Lieutenant ou sergent, vous étiez, sans doute, ce qu'il y avait de mieux dans ce genre. Sans quoi, vous aurait-on choisi ? À peine entré dans la lumière du soleil, un rayon de sa gloire s'accrochait à vous. Placé sous le signe des foudres de l'État-major, le plus humble participait à son pouvoir redoutable.

C'est dans ces conditions que le 23 novembre 1915 l'auteur de ces lignes, débarquant à Chantilly, eut l'impression qu'il allait appartenir à une grande maison. [...]

L'auteur de ces lignes perd la notion des temps. Un instant, il se voit en pensée parmi les gens du prince de Condé ou du duc d'Aumale. Tout à l'heure, sans doute, il va voir la Cour ; peut-être assistera-t-il au retour d'une chasse au cerf à laquelle participera le roi. Mais non, nous sommes en 1915, en plein guerre, c'est une hallucination.

À la sortie de la gare, des autos aux phares allumés ronflent furieusement. L'une d'elle portera mes bagages. Un planton va m'accompagner jusqu'au quartier général.

La nuit d'hiver est tombée. Il a plu et de grandes flaques boueuses brillent par places. Nous longeons un bois dénudé, dans une avenue sombre, puis voici la façade illuminée de l'Hôtel du Grand Condé. Nous sommes arrivés. Une légère déception. Le G.Q.G. n'est donc pas installé au château ? Je voyais si bien le pont-



levis s'abaissant, les voûtes d'entrée pleines d'estafettes dont les chevaux frappent le pavé d'un pied impatient.

Au lieu de ce décor guerrier, l'Hôtel du Grand Condé, qui me rappelle les retours du Grand Prix de Diane, tout un monde d'hommes en smoking et de femmes élégantes dînant autour de petites tables dans la grande salle à manger vitrée, l'orchestre des tsiganes au fond. Voici, à gauche de la grille, le bar américain. Tiens! il y a encore l'écriteau « American Drinks » C'est justement là que le planton me conduit. Va-t-on m'offrir un cocktail avant d'entrer en fonctions? Mails il n'y a plus de comptoir d'acajou, plus de hauts tabourets dans le bar américain du Grand Condé. Derrière des tables en bois, recouvertes de drap vert, des secrétaires écrivent ou tapent à la machine. Des gendarmes vont et viennent. L'un d'eux téléphone. On l'entend dire d'une voix respectueuse:

– Bien, mon colonel... Oui, mon colonel... Une grande limousine chez vous, demain matin, à sept heures... Compris mon colonel... Tous mes respects, mon colonel.

Je tends ma feuille de route à l'un des gendarmes venu au devant de moi. Après une brève attente, je suis introduit dans un bureau. Un capitaine de gendarmerie, très brun, affable, se lève de son fauteuil et me tend la main :

- Enchanté de vous voir, mon cher camarade!

Son cher camarade! Qu'est-ce que ça signifie, je suis sergent-major? Où suisje? Ce ton d'extrême familiarité succédant à ces formules de respect, inusitées dans la troupe et fort peu dans la vie civile, me plongent dans la stupéfaction.

Le mystère s'explique. Il paraît que je suis nommé sous-lieutenant. Je l'ignorais. D'un coup de téléphone, on prévient mon chef de service de mon arrivée et l'on me conduit aussitôt dans le sanctuaire où je pénètre en tremblant.

L'Hôtel du Grand Condé transformé en G.Q.G. a fort bon air. Dès le seuil, deux gendarmes casqués, sanglés du baudrier, montent la garde. Dans le hall, un groupe de plantons se tient autour d'une table ronde. Tous se lèvent comme un seul homme au passage d'un officier et saluent d'un même geste. Devant la cage de l'ascenseur, un gendarme en bleu horizon attend le bon plaisir de ceux qui veulent emprunter son véhicule. Partout des tapis épais feutrent les pas.

Au premier étage, des plantons encore. Mon guide me remet entre les mains de l'un d'eux qui m'ouvre une porte, à laquelle il a préalablement frappé. Sur cette porte, j'entrevois une pancarte avec ces mots : Section d'Information. Grâce à Dieu, je connais les deux hommes aimables qui occupent cette chambre.

L'un, le capitaine Gabriel Puaux, diplomate de carrière, transformé en officier d'État-major, était présentement chef de ce service, qu'il devait quitter bientôt, rappelé par le Quai d'Orsay. L'autre, le sous-lieutenant Maurice Pernot, correspondant du *Journal des Débats*, à Rome et à Vienne, appelé à prendre sa succession. [...]

J'appris ainsi que la Section d'Information avait l'honneur d'être rattachée au 3^e bureau ou bureau des opérations. Le ton de voix de mon chef m'en apprit plus sur l'importance de ce 3^e bureau, dont j'entendais le nom pour la première fois, que toutes les explications. J'eus l'impression que j'allais m'asseoir à la même



table que les demi-dieux de la guerre, qui sur mes cartes traçaient la marche des opérations. Ce qui m'épouvanta plus encore, c'est qu'il m'annonça qu'après le dîner, je serais présenté au général Pellé, major général. Que voulait-on faire de moi ?

L'explication ne tarda guère.

- Vous allez être chargé du Communiqué officiel.

La foudre tombant à mes pieds ne m'aurait pas produit plus d'émoi. Les phrases que toute la France lisait dans les journaux avec une avidité sans pareille, ces phrases qu'on affichait sur les transparents des grands journaux, tandis que la foule se bousculait pour mieux voir, c'est à moi qu'allait incomber le soin de les rédiger! Mais ce n'était donc pas Joffre qui les écrivait? Peut-être les composait-il lui-même, et serais-je seulement chargé d'écrire sous sa dictée?

J'interroge avidement.

– Pas du tout, Joffre ne s'en mêle que pour examiner la rédaction, quand elle est achevée. Mais vous verrez, je vous montrerai demain matin. Par exemple, demain soir, vous vous débrouillerez tout seul, car je pars en mission. Six heures et demie, c'est l'heure, allons dîner.

Nous entrons dans une villa, en face du Grand Condé, de l'autre côté de l'avenue. Dans le vestibule, sur un portemanteau, j'aperçois une dizaine de képis couverts de galons. Des éclats de voix viennent jusqu'à moi. J'entends : « C'est un camarade de promotion, nous étions ensemble à l'École de guerre, en 1900. Il n'a pas perdu son temps, vous voyez, puisqu'il est lieutenant-colonel. »

Derrière mon cicérone, j'entre dans une salle à manger confortable ; de vieux meubles, des faïences au mur ; au centre, une grande table couverte d'argenterie. Groupés près de la cheminée, des officiers abondamment décorés. On me présente, j'entends ces mots : colonel... colonel... commandant... commandant... commandant... colonel... commandant... colonel... commandant... commandant... commandant... commandant... commandant... les noms m'échappent. Le titre couvre tout et cet énoncé pompeux me rend de plus en plus confus. On me désigne une place, à côté de mon cicérone. Un autre officier entre : « C'est le lieutenant-colonel Renouard, sous-chef du 3º bureau, président de table », me glisse à l'oreille mon guide. Il serre des mains, m'inspecte d'un seul coup d'œil, vif, bienveillant à la fois et malicieux, tandis qu'on me présente à lui. Il s'assied et tout le monde l'imite.

Quelle fortune m'est échue! Hier, sous-officier, voyageant en deuxième classe, me voici aujourd'hui assis dans le plus brillant milieu d'officiers qui se puisse concevoir. Là-bas, dans la boue des tranchées, des centaines de mille hommes veillent en face de l'ennemi, prêts à obéir aux ordres que transmettent les chefs, ignorant ce qui va se produire l'instant d'après, humbles rouages d'une volonté toute-puissante. Et ceux qui sont là, devant moi, ce sont ceux qui, précisément, d'un trait de plume, mettent les armées en marche, ordonnent la bataille et l'assaut, maîtres de la vie et de la mort des combattants.

Je mange en silence. La cuisine est excellente. Deux soldats en veste blanche font le service, avec la discrétion des maîtres d'hôtel de profession. Pour



m'occuper, je compte les galons des manches qui s'appuient légèrement sur la nappe. Cinquante-deux, sans compter le mien, que je n'ai pas encore⁸³. [...]

L'impression dominante qui se dégage de Chantilly, après une semaine de séjour, c'est *l'ennui*, *l'ennui officiel*, le plus morne de tous. Tous les visages sont graves, les physionomies fermées. Ce n'est jamais dans les yeux que se regardent les officiers; c'est sur la manche. D'un léger coup d'œil qui vous révèle le grade dépend l'attitude à tenir. Pour un sous-lieutenant, la chose est assez simple en apparence. Dans un G.Q.G., il risque fort de heurter à chaque seconde des supérieurs. Il suffit d'adopter invariablement, du lever au coucher du soleil, la position du respect pour être sûr de ne commettre aucune erreur réglementaire, au risque de s'attirer le mépris d'un automobiliste que vous aurez pris pour un officier. [...]

Assurément, tous les officiers nouveaux venus ne sont pas placés dans les conditions d'isolement aussi absolues que je le fus en arrivant. Attachés au Courrier ou au Chiffre, ils font partie d'une équipe. L'équipe travaille ensemble, prend ses repas ensemble, sort ensemble aux heures de liberté. Il se forme ainsi des petits groupes qui se suffisent à eux-mêmes et s'efforcent de combattre l'ennui. Mais ceci à part, il n'existait au G.Q.G. aucune vie collective. Un cercle n'y a jamais été constitué alors que les officiers allemands ont toujours disposé d'un « Kasino ». En dehors des repas, le local où se tient la popote n'est pas fréquenté. Les officiers y arrivent, en sortant du bureau, à 11 heures ou midi. On ne s'y attarde point. À la dernière bouchée, le président de table se lève et tout le monde le suit. Les uns rentrent directement à leur bureau ; les autres font un tour dans la forêt, à pied ou à cheval, car la seule distraction permise c'est le cheval, encore n'est-elle pas à la disposition des lieutenants d'infanterie qui ne sont pas montés. Il est toutefois bien vu de faire du cheval. En hiver, après cinq heures, toute sortie est impossible, l'État-Major travaille jusqu'au dîner. Après le dîner, le seul refuge est encore le bureau, jusqu'à dix heures en moyenne. Ceux que guette l'insomnie s'en vont plus tard. Un certain nombre prennent le service de nuit. Ceux qui sont libres rejoignent leur chambre. La vie recommence le lendemain sur le même modèle.

Bref, l'aspect général du G.Q.G. est celui d'un couvent, sans les effusions intimes de la chapelle et le repos moral que donne la pratique des devoirs religieux. Il serait plus juste de le comparer à un pensionnat où les récréations en commun seraient suspendues et dont tous les élèves ne connaîtraient que l'étude, le réfectoire et le dortoir. Il en résulte une application morne, un automatisme sans joie. Une atmosphère de contrainte pèse sur toute la maison. La seule préoccupation reste pour les officiers de carrière l'exercice de leurs fonctions d'où dépend l'avancement. De là, une terrible émulation de travail de bureaux qui se traduit par un amoncellement croissant de papiers.

 $^{^{83}}$ L'auteur, qui venait d'être nommé sous-lieutenant au moment de son affectation à Chantilly, n'avait pas encore eu le temps de se procurer les galons correspondants.



On ne concevrait point qu'un officier pût être assis devant sa table sans faire autre chose que des notes, des rapports, des états, des circulaires. Et comme il ne saurait tenir nulle part ailleurs que dans son bureau, il est contraint de trouver du travail. D'où, aucune différence entre le travail utile et celui qui ne l'est point.

En France, le loisir n'a jamais trouvé droit de cité. Il est considéré comme un exercice de la paresse. L'activité de jeu elle-même participe de cette suspicion. Alors que les États-Majors anglais pratiquaient le tennis, le jeu de paume, le bridge, qu'ils donnaient des réceptions où le contact avait lieu entre les officiers, nos États-Majors et surtout le G.Q.G. ont totalement ignoré l'art de se détendre.

Oh! Les premiers jours de ma présence au G.O.G. ont-ils été assez mornes. assez nostalgiques. Seul dans la Section d'Information qui n'est encore qu'à l'état embryonnaire, les deux officiers étant en mission, je me sens abandonné des dieux et des hommes. Le communiqué, malgré la période calme que nous traversons, m'offre deux fois par jour un problème ardu à résoudre. Les comptesrendus d'armées que m'apporte un planton à onze heures du matin et à neuf heures du soir accumulent les difficultés à plaisir. Il y a là dix feuilles sur lesquelles un officier du 3^e bureau a noté, au fur et à mesure qu'on les lui passait par téléphone de chaque Q.G., les événements de la nuit et du jour. Des noms inconnus surgissent devant mes yeux, que je dois retrouver sur la carte. Lintrey est-il en Woëvre ou en Lorraine? Le ban de Sapt est-il dans les Vosges ou en Alsace? Ne vais-je pas mettre en Artois ce secteur qui est peut-être bien en Picardie ? Je feuillette fébrilement le dictionnaire des communes qui devient mon conseiller intime. Et puis, comment distinguer quelles zones bombardées méritent d'être signalées au milieu de cette énumération fastidieuse de bombardements qui se répartissent sur tout le front ? Ici, tirs de représailles, là tirs sur les arrières et sur les pistes, ailleurs sur les deux lignes; harcèlements par obus de gros calibre; plus loin, canonnade intermittente, concentration de feux sur tel ou tel point, activité moyenne d'artillerie, de mitrailleuses, de minenwerfers, grosse activité, grande activité, forte activité, activité habituelle. Mais ces activités ont duré une demi-heure, une heure, deux heures. Certaine armées poussent le scrupule à donner le calibre des obus tombés.

Pour mon premier communiqué, j'ai tenté de voir le major-général, mais l'officier d'ordonnance m'a barré la route. Le général est en conférence. Je n'ai pas le temps d'attendre qu'il ait fini. Il est vingt-et-une heures. Déjà le Ministère de la Guerre s'impatiente et réclame le communiqué pour le passer à la presse. Tant pis, marchons tout seul. J'ai de mon mieux résumé en une trentaine de lignes tous ces bombardements, en variant les formules pour éviter la monotonie. Après une demi-heure de travail qui m'a mis la sueur au front, j'ai remis mon papier à l'officier d'ordonnance qui l'a porté chez le major-général. Deux secondes après, il m'a rendu ma feuille. D'un grand trait de plume le général avait supprimé mon œuvre et de sa propre main écrit ces quelques mots qui m'ont couvert de confusion : « Rien à signaler sur l'ensemble du front.» La leçon ne sera pas perdue. Je sais maintenant ce qu'on appelle voir les événements de haut. [...]

C'est en novembre 1914, que le G.Q.G. s'installa à Chantilly. Nul séjour ne lui convenait mieux. Il semble que ce pays soit par nature approprié à de telles destinations. Les souvenirs du Grand Condé et du duc d'Aumale qu'on y rencontre à chaque pas, le silence qui y plane, le décor plein de noblesse et jusqu'à l'esprit des habitants inclinés au respect de la grandeur, soumis sans effort à la discipline et à la discrétion qu'exige la présence d'une autorité, tout s'accorde à faire de Chantilly le siège d'un pouvoir souverain. Or, à notre époque de démocratie, le Grand Quartier Général n'est-il pas le seul vestige d'une autorité qui ne doit aucun compte à ses sujets ?

Le G.Q.G. a eu beau se déplacer fréquemment au cours de cette guerre, s'établir tour à tour, au gré des événements, à Châtillon-sur-Seine, à Vitry-le-François, à Romilly, à Beauvais, à Compiègne, à Provins, à Metz même, c'est Chantilly où il a résidé pendant plus d'un an, qui restera dans l'esprit du public le lieu de haut commandement. Les visiteurs, qui, partis des quatre coins du monde, accompliront pendant des années le pèlerinage de la grande guerre, ne manqueront pas d'y venir évoquer l'image des chefs illustres qui s'y sont succédé.

La petite ville apprit avec un frémissement d'orgueil et de reconnaissance, qu'elle était choisie pour abriter le sauveur de la France. Un fait témoigne de la ferveur des habitants : une jeune dame, romantiquement drapée dans une cape espagnole, armée d'un fouet et suivie d'un grand lévrier, se précipita au devant du général, quelques jours après son arrivée, et lui baisa la main avec une telle violence d'enthousiasme que l'escorte du général crut d'abord à un attentat. Ce n'était qu'un symbole de l'extraordinaire admiration que la ville allait vouer à son nouveau souverain. Et, de fait, toute la population se fût mise à la rue pour offrir des logis au vainqueur de la Marne et à ses officiers. On n'eut pas besoin de ce sacrifice. Chantilly regorgeait de villas désertées par leurs propriétaires qui avaient fui la menace de l'invasion.

Le G.Q.G. s'installa dans l'hôtel du Grand Condé. Du coup, l'affreux caravansérail qui déshonore la pelouse de sa masse de briques roses du plus pur style boche retrouva grâce aux yeux des habitants. On avait d'abord pensé affecter à cet emploi le gracieux château de Chantilly, qui mire ses tourelles et ses clochetons dans l'étang aux carpes. La simplicité républicaine du généralissime s'offusqua de ce palais historique. D'ailleurs, la disposition des pièces de l'hôtel se prêtait mieux à la répartition des bureaux, de même que sa situation sur la route de Paris à Creil, le rendait plus facilement accessible.

Les officiers du G.Q.G., réduits jusque-là à travailler à l'étroit dans la salle d'école et la mairie de Romilly, furent charmés du confort moderne qui régnait à l'hôtel.

Quoique imposant déjà par le nombre, l'État-Major trouva à se loger tout entier dans le vaste bâtiment. Seule la D.A. (Direction de l'arrière), par modestie comme on le crut d'abord, par fierté comme on s'en aperçut par la suite, fit bande à part et alla porter ses pénates dans les locaux de l'école des filles, rue d'Aumale⁸⁴.

 $^{^{84}}$ Actuellement partagés entre la médiathèque et le Centre Culturel Marguerite Dembreville.

L'entrée de l'hôtel ne manque pas de grandeur.

La grande grille donne accès sur une cour d'honneur qui se change, à droite de la façade, en un petit parc très touffu dont les arbres se mêlent aux futaies de la forêt.

À gauche de la grille, dans un bâtiment élevé d'un rez-de-chaussée se trouve le *Commandement*.

Le Commandement a une tâche très délicate à remplir dans un Grand Quartier Général. Cet organisme, dirigé par un lieutenant-colonel auquel sont adjoints un commandant, deux capitaines, deux lieutenants, et qui dispose d'un nombre considérable de plantons, d'ordonnances et de gendarmes, est à la fois chargé de la surveillance et du service d'ordre. Nul ne peut pénétrer au G.Q.G. sans passer par le commandement. La municipalité reçoit de lui les consignes de police. Aussi, les habitants de Chantilly furent-ils tout de suite priés de se munir de sauf-conduits spéciaux pour se promener dans leur forêt et de ne plus circuler dans les rues entre huit heures du soir et six heures du matin. Une dame que les douleurs de l'enfantement prirent au milieu de la nuit, envoya sa bonne demander au Commandant l'autorisation d'accoucher à une heure aussi indue. Après vérification, un gendarme fut commis pour accompagner la sage-femme. Grandeurs et servitudes des résidences royales! Elles furent toujours supportées avec bon cœur par les habitants de Chantilly.

Dans l'hôtel, les bureaux se répartissent les divers étages selon les règles de la hiérarchie.

Pendant assez longtemps tout cet ensemble de pièces bien meublées fut pour moi assez mystérieux. Une visite rapide d'introduction, accomplie derrière mon chef de service, de bas en haut de la maison, n'avait laissé dans mon esprit que le souvenir d'une série de chambres feutrées de tapis, ornées de grands rideaux, dans lesquelles travaillent, seuls ou plusieurs, des officiers de tout grade avec cependant une prédominance d'officiers supérieurs. À l'exception des lits, dont je m'aperçus plus tard qu'un seul subsistait par étage dans de petits cabinets destinés à l'officier de nuit, le mobilier de l'hôtel était resté en place. Les grandes armoires anglaises à trois portes renfermaient les registres et les archives ; les petits bonheurs du jour en acajou, les commodes, les coiffeuses même, sortis de chez Maple, avaient été conservés comme meubles de bureaux, ainsi que les larges fauteuils en cuir et, dans de rares pièces, à l'usage des grands personnages, les chaises longues.

Comme on manquait de tables à écrire, on avait mis à contribution celles du restaurant d'été, qui sont vertes, dépouillées de leurs nappes. De plus, grâce au Génie, le mobilier prit un certain cachet militaire, celui-ci ayant réparti un peu partout des casiers et des tables pliantes fabriqués dans ses ateliers.

Attenante à chaque appartement, une salle de bain des plus modernes. En jetant un coup d'œil furtivement dans quelques-unes, je vis que, contrairement aux usages des troupes en campagne, qui transforment volontiers un salon en cuisine et un bûcher en salle à manger, elles n'avaient pas été détournées de leur destination. Au portemanteau un peignoir, une éponge dans la conque en treillis accro-

chée au bord de la baignoire, un savon dans la coupe du lavabo et, sur la tablette de verre, parfois un flacon d'eau de Cologne.

La légende n'était pas fausse, on se baignait au G.Q.G.! J'appris, qu'après un temps d'hésitation venant de ce que le bain de l'État-Major n'était prévu dans aucun règlement, on usait largement de cette commodité. Mais cette décision d'un esprit éclairé avait causé d'innombrables ennuis. De cette pratique d'hygiène fort innocente naquit, en effet, la légende du luxe effréné déployé par le Quartier Général et des bains parfumés que les officiers s'y donnaient. Voilà une légende qui n'aurait pris ni en Angleterre, ni en Amérique. Mais la France reste le pays où la propreté fait scandale.

Inutile de dire que l'électricité régnait en maîtresse dans l'hôtel. Partout des ampoules contournées, à verre dépoli et même, comme plafonniers, ces sortes de larges plateaux en verre laiteux qui ne laissent filtrer qu'une lumière discrète. Pourtant sur les tables, des lampes à pied, à abat-jour de carton vert, d'un modèle réglementaire et d'origine administrative, se mêlaient à d'autres en cuivre ciselé, coiffées de chapeaux gracieux, qui provenaient de la maison.

Fait curieux, qui s'expliquait parce que l'hôtel attirait surtout une clientèle d'été, le chauffage central ne rayonnait pas au-dessus du deuxième étage. Et cela avait suffi d'abord. Le troisième fut considéré quelque temps comme un grenier. Mais peu après mon arrivée, le quatrième et même le cinquième furent aménagés en bureaux sous la poussée d'extension de plus en plus grande du G.Q.G. Les toits et les mansardes, dès le premier jour, avaient été occupés par une équipe de mitrailleurs contre avions chargée d'écarter les menaces de danger qui pouvaient surgir du ciel. Nul ne sut jamais au juste ce qui se passait dans ces combles. Combien de modestes personnalités militaires devaient y mener une vie paisible autant que retirée!

Pour suppléer à l'absence de chauffage central dans les étages disgraciés, on usait de poêles à pétrole d'un modèle classique, dont le classicisme s'accommodait de la puanteur. Car, aucune de ces pièces spacieuses ne possédait de cheminée, sauf celles qui, à droite et à gauche de l'hôtel, s'appuyaient sur les murs maîtres.

Les frais de chauffage, tant à la vapeur qu'au pétrole, les frais d'eau chaude, et comme j'appris peu à peu, tous les achats de papier à gribouiller étaient supportés à frais communs par le général en chef, son major et ses aides-majors généraux qui, pour ce fait, touchaient des frais de service. Quand le général Joffre traversa sa grande crise d'économie, dans la deuxième année de son règne, on réduisit les frais d'eau chaude en supprimant d'abord totalement les bains ; puis à la suite d'habiles manœuvres du générale Pellé, qui étant un homme particulièrement soigné de sa personne admettait très bien que les autres le fussent de la leur, on les rétablit deux fois par semaine. Cette suppression s'expliquait d'ailleurs, car le général en chef et la plupart des gens en vue possédaient en ville des logements avec salles de bain. Il n'en était pas de même de leurs subordonnés. Ce qui m'étonne davantage, c'est que le désir de ne pas gaspiller inconsidérément les frais de service n'ait pas été assez fort pour réduire dans de notables proportions la fureur paperassière du G.Q.G. En prévoyant cette mesure dans

l'organisation des quartiers généraux, le Gouvernement s'est montré habile. Mais là, l'honneur de la maison était engagé, d'autant qu'on ne saurait user de trop de papiers « pour se couvrir ». [...]

Le Courrier disposait d'une automobile qui, partant de bonne heure du G. Q. G., chargé de dossiers de l'État-Major à destination de Paris, rentrait dans l'après-midi, muni des envois du Gouvernement au G. Q. G. Un officier de service, pris parmi ceux du commandement ou du bataillon de garde, accompagnait chaque fois les colis. Une place restant libre à côté du convoyeur, elle était fort recherchée de ceux qu'une affaire urgente appelait pour quelques heures seulement dans la capitale. Cette tolérance, même aux jours difficiles où l'autorité se faisait tatillonne, n'a jamais été supprimée. [...]

Le premier étage de l'Hôtel du Grand Condé, noble entre tous, était réservé aux personnages de marque : major et aide-major généraux, 3º bureau.

Le cabinet du général Joffre fut aménagé à son arrivée en 1914, au fond du couloir du premier, à droite, sur l'arrière de l'hôtel. On pénétrait dans une chambre où se tenaient ses officiers d'ordonnance; de là on passait chez lui. La pièce qui lui était consacrée était assez exiguë et donnait sur le petit parc de l'hôtel. On y voyait de l'unique fenêtre un coin de la forêt et un large espace de pelouse. La table de travail était placée devant la cheminée et quand on entrait, on voyait d'abord le large dos du général. D'après ce que j'en ai appris, il se tournait rarement vers le visiteur, bien que son fauteuil fût à pivot et parlait droit devant lui, tandis que son interlocuteur cloué par le respect, se tenait à sa hauteur et le contemplait de profil. D'ailleurs le généralissime renonça très vite à venir chaque jour au G.Q.G., où il était une proie trop facile pour les importuns. Il transporta son cabinet dans la villa Poiret où il habitait, boulevard d'Aumale, en face de la Pelouse, à cent mètres à peine du Quartier Général, et on ne le revit plus dans les bureaux.

Le général Pellé, quand il fut nommé major-général après le général Belin, prit sa place. La pièce revêtit, grâce à ce nouveau locataire, un aspect plus gai. [...]

Sur le même palier que le major-général, mais côté cour, logeait d'une part, le service de la presse et, d'autre part, les officiers de liaison de la Présidence de la République, le colonel Pénelon et son adjoint, le commandant Herbillon. La présence du service de la presse, appelé plus communément section d'information ne laissait pas d'être anormale en un lieu aussi recherché que le premier étage. On ne se cachait pas d'en faire la remarque dans les bureaux moins favorisés. En fait, c'est au prestige personnel du capitaine-député André Tardieu, son fondateur, qu'elle avait dû d'être placée si près du soleil. Lorsque le général de Castelnau fut nommé, en 1916, chef d'État-Major général, la section d'information lui céda la place et monta au quatrième vers des régions plus appropriées au caractère de ses fonctions. N'empêche, cette fréquentation du pouvoir avait consolidé son existence. La section d'information continua à jouir de la bienveillante atten-

tion des grands chefs ; elle fut même, par la suite, rattachée au cabinet du généralissime. [...]

Au bout du couloir du premier étage, à gauche, siégeait le bureau des opérations ou 3° bureau. Entre tous les gendarmes qui faisaient l'office de plantons au G.Q.G., ceux du 3° bureau étaient particulièrement bien stylés. C'étaient des cerbères incorruptibles. Des pancartes clouées sur tous les murs du corridor leur rappelaient constamment leur consigne au cas où ils auraient la velléité de l'oublier : « Défense d'entrer.» « Entrée interdite à tout officier n'appartenant pas au 3° bureau.» « Pour voir un officier du 3° bureau, s'adresser au planton.»

Trois pièces sur le devant et trois sur le derrière leur étaient réservées. [...]

Le chef, le sous-chef et les officiers qui formaient le personnel sédentaire du 3e bureau logeaient sur le côté de la Pelouse.

Le colonel Gamelin était alors chef du 3º bureau. De petite taille, les cheveux blonds, bien peignés, séparés en deux par une raie toujours nette, le visage rose et poupin, il paraissait tout jeune, à première vue, bien qu'à mon estimation il eût environ quarante cinq années. Son prestige était grand au G.Q.G. *Persona gratissima* auprès du général Joffre, dont il partageait la table, il passait pour avoir sur le grand chef une puissante influence. Breveté de l'École de guerre, un des plus distingués de sa promotion, on vantait ses talents de stratège. Certains même lui attribuaient l'honneur d'avoir participé au plan de la bataille de la Marne, encore qu'à cette époque, il ne fût qu'officier du cabinet de Joffre. [...]

Dans le bureau attenant à celui du chef, deux ou trois officiers constituaient le secrétariat du 3^e bureau. Ils transmettaient les ordres, les enregistraient, tenaient les archives, mettaient à jour le tableau des divisions et cent autres détails qui faisaient d'eux la mémoire du bureau. [...]

En dépit de l'isolement dans lequel semblaient se complaire les officiers du 3e bureau, ils étaient plus accueillants qu'ils ne voulaient le paraître. En réalité, ils se gardaient surtout contre les indiscrets, les curieux qui, les soirs d'opérations, arrivaient en foule aux nouvelles. Ceci mis à part, la conversation dans ce coin du premier étage y était plus animée et plus vivante que partout ailleurs. Le soir au retour de la popote, quand le communiqué annonçait « rien à signaler sur l'ensemble du front », le cercle se formait et la discussion y prenait un tour varié, sans aucune gêne. On y plaisantait même avec un abandon et des éclats de gaîté qui auraient étonné ceux qui voyaient ces officiers si graves dans leurs fonctions.

Il y avait là, assurément, les cerveaux les plus lucides de l'État-Major. Beaucoup étaient sortis premiers de l'École de guerre. Peut-être pas tous, mais il en est de cette école comme du Conservatoire dont chaque élu se dit premier prix. [...]

Les cabinets des deux aides-majors généraux qui n'étaient séparés que par une étroite antichambre, se trouvaient également au premier étage, en face de l'escalier. Le colonel Pont, quand il fut nommé aide-major chargé des opérations,

c'est-à-dire très peu de temps après mon arrivée, s'installa dans l'un. Le général Janin occupa l'autre, après un assez long séjour au deuxième étage. [...]

Le 1^{er} et le 2^e bureaux occupaient le 2^e étage de l'hôtel du Grand Condé.

Le 1^{er} bureau, qui s'occupe de toutes les questions concernant le matériel, est resté pendant quatre ans sous la haute direction du colonel, puis général Poindron, un sapeur silencieux, à l'aspect taciturne et doux, préoccupé de responsabilité et toujours à la tâche. Ce travail sans gloire mais fort utile, ne prédispose pas à la gaieté. Les officiers du premier bureau restent généralement peu connus de leurs collègues de l'État-Major. Enfoncés dans leurs comptes de munitions, de canons, de rondins, de fils barbelés, ils passent des jours ingrats à aligner des colonnes de chiffres et à remplir des états.

Mais, auprès des officiers du Personnel qui se rattachent également au 1^{er} bureau, ils pouvaient paraître frivoles.

Ceux-ci, en effet, arboraient le plus maussade des visages. Le salut souriant d'un camarade rencontré dans l'ascenseur les remplissait de crainte et de soupçon. N'allait-il pas, celui-là, se targuer d'un accueil cordial pour solliciter un tour
de faveur dans son avancement ? Frappait-on à leur porte pour demander un
simple renseignement, l'on voyait l'angoisse apparaître derrière le visage renfrogné. C'est un terrible carcan à porter que la passion de l'incorruptibilité et les
officiers du Personnel sont ravagés par cette passion. Dans les couloirs de la
Chambre, dans les journaux, dans la troupe même, ne disait-on pas que le favoritisme du G.Q.G. créait des abus scandaleux ? Il fallait détruire cette légende. La
moindre bienveillance montrée à celui-ci n'allait-elle pas être signalée à des parlementaires qui poseraient une question écrite au ministre ou, – perspective plus
affreuse encore, – déposeraient une interpellation ?

Et puis, comment ne pas s'assombrir quand on a sous les yeux le spectacle perpétuel de l'ambition déchaînée? Partout, sur chaque coin de table, s'étalent des monceaux de demandes, de recommandations, de réclamations, témoignages affligeants de l'avancite, cette terrible maladie de l'armée. Chaque place vacante est sollicitée par vingt personnes à la fois. Il faut éplucher les états de service, calculer les annuités, comparer les mérites et décider en fermant l'oreille et le cœur à la camaraderie et à la protection. Et, malgré tout, l'on sait que pour un candidat choisi, cent autres seront mécontents. [...]

L'accueil n'était pas toujours tendre. Il était quelquefois glacial. Tel divisionnaire venu en contrebande, confiant dans la vertu de ses étoiles, s'en retournait l'oreille basse. Nulle âme charitable ne l'invitait à la fortune du pot. Et, en dépit de ses feuilles de chêne, le malheureux, s'il ne voulait pas mourir de faim, était réduit à s'attabler dans un bistro en face de la gare, en attendant l'heure du train de Paris, parmi les automobilistes et les secrétaires gênés par cette présence. Ceux-là s'étaient heurtés à Fouquier-Tinville que rien ne pouvait attendrir.

D'une façon générale, le Grand Quartier ne se signalait pas par son hospitalité. En dehors des cas d'avancement, il arrivait que des officiers pensant, par une visite, régler rapidement telle question concernant leur unité, profitaient d'une



occasion pour se rendre à Chantilly. À moins qu'ils ne fussent dans les bonnes grâces de la maison, ils avaient rarement sujet d'être satisfaits. Je ne sais quelle raison amena ainsi à Chantilly le général Mangin, dans l'hiver de 1915-1916. Mais à ma grande stupeur, comme je déjeunais, ce jour-là, avec un ami de passage dans l'unique bistro qui existât à cette époque, je vis entrer le général qui demanda à déjeuner. C'est une chose incroyable qu'un homme de cette valeur et de ce renom n'ait pas été disputé par toutes les popotes, si par hasard le général en chef avait oublié de l'inviter. Mais je crois bien que le général Mangin, comme tous les généraux à forte personnalité, a connu des hauts et des bas accentués dans l'opinion du G.Q.G. Et, à ce moment, il devait ne devait pas être en odeur de sainteté

Fouquier-Tinville, c'était le lieutenant-colonel Bel, chef du bureau du Personnel. Pauvre colonel Bel qui jouissiez de ce féroce surnom, malgré les haines qui se sont accrochées à vous pendant des années et se manifestaient parfois avec une violence inouïe à la tribune de la Chambre où des députés, périodiquement, demandaient votre tête, ceux qui vous ont connu savent avec quelle conscience rigide, quel mépris de l'intrigue et du piston, quel inflexible souci de l'intérêt général vous accomplissiez vos ingrates fonctions! Le colonel Bel, tué glorieusement en Italie, à la tête du groupe de chasseurs à pied qu'il commandait et dont il était adoré, a été une des plus curieuses figures du Grand Quartier Général. [...]

Doué d'une mémoire exceptionnelle, il connaissait par cœur l'annuaire de l'armée française. Interrogé au hasard sur n'importe quel chef de bataillon, il était capable d'énoncer ses prénoms, son âge, son ancienneté, ses notes, le nombre de ses enfants, etc. [...]

Comme Janus, l'État-Major possède deux visages. L'un, en pleine clarté, offert à l'admiration de la foule, face éclatante et fière dont le regard d'aigle défie l'ennemi, est proprement l'image du 3º bureau. Mais, tourné vers la méditation, la bouche cousue par le secret, le front incliné sous le poids des documents, le visage d'ombre symbolise le 2º bureau.

Au demeurant, cette allégorie a l'avantage d'indiquer dans quelle étroite dépendance les deux organes principaux du G.Q.G. sont vis-à-vis l'un de l'autre. En effet, comment établir un plan d'opérations si l'on ne connaît les forces adverses, leur capacité offensive ou défensive, les intentions du commandement ennemi ? Tout cela, c'est le bureau des renseignements qui doit le fournir. Par une ironie singulière, ces collaborateurs de tous les instants ne sont pas toujours d'accord.

Installé au deuxième étage de l'Hôtel du Grand Condé, à Chantilly, le 2º bureau ne voyait que rarement venir à lui, en consultation, les officiers du 3º. Les choses se passent ainsi depuis les temps les plus reculés. Est-ce que les guerriers troyens allaient rendre visite à Cassandre qui tenait bureau de renseignements ? Croyaient-ils un mot de ce qu'elle annonçait ? Cassandre, soucieuse de sa fonction, allait criant ses prophéties devant les tentes d'Hector et de Priam, et il fallait bien qu'ils apprissent le sort qui les attendait. Libre à eux, ensuite, de ne prendre aucune disposition. Ainsi le 2º bureau délivrait chaque jour ses bulletins à l'usage

du 3^e; ainsi le colonel Dupont, chef des renseignements, tirait des interrogatoires des prisonniers, du déchiffrement des lettres, du travail de ses agents, des conjectures ingénieuses sur les desseins de l'ennemi. [...]

Le colonel Dupont avait une façon curieuse de s'exprimer. Il disait, par exemple: « J'ai depuis trois jours une nouvelle division de la garde en ligne dans la région de Montfaucon. » Cela voulait dire que les Allemands avaient renforcé leur front d'une division nouvelle. Comme les habitants des antipodes, il vivait en sens inverse du commun des Français. Il se souciait peu de ce qui se passait dans notre armée : par contre, il ignorait fort peu de choses de ce qui se tramait de l'autre côté. Sous le large front de cet homme grand et d'épaules puissantes, l'ordre de bataille allemand se déroulait avec précision dans tous ses détails. Il parlait en marchant à grands pas, dans son cabinet de travail, l'air inspiré, tirant de fortes bouffées de sa pipe. Ses yeux vagues, derrière le lorgnon, paraissaient voir au-delà de l'espace. Il connaissait la marche des unités ennemies, il décrivait l'itinéraire qu'elles avaient suivi, nommait les haltes, disait le nom des officiers allemands et le numéro des bataillons, comme si, de Chantilly, il avait pu lire sur la patte d'épaule des feldgrau. Cuvier, avec un os, reconstruisait un monstre antédiluvien, le colonel Dupont, avec une patte d'épaule, découvrait le mécanisme d'une offensive ennemie. C'est, en effet, la spécialité du 2º bureau de collectionner pour les besoins de son œuvre, les souvenirs du champ de bataille. Les Américains qui achetaient à prix d'or les casques, les boutons, les coutelas d'assaut boches, ne se doutaient point que, lorsque le colonel Dupont était embarrassé pour identifier telle unité nouvellement arrivée dans un secteur, il allait en grande pompe au 3º bureau, demander qu'on voulût bien lui accorder un coup de main plus ou moins profond dans les lignes adverses, à dessein de lui chercher un stock de ces objets et, par surcroît, si c'était possible, des papiers et des prisonniers. Tant que l'opération n'était pas exécutée, le colonel Dupont et ses adjoints ne vivaient plus. Ils se pendaient incessamment au téléphone de l'État-Major intéressé à l'affaire. Bien entendu, ils avaient déjà établi par d'autres moyens, qu'un mathématicien ou une somnambule eussent revendiqués tour à tour, des pronostics au sujet de l'unité en question et ils avaient hâte de savoir si leur flair ne les avait pas trompés.

Parfois, au coup de téléphone, un officier de complément de l'armée, naïf et mal informé des usages du 2e bureau, disait d'un ton joyeux : — Le coup de main a parfaitement réussi, sans pertes, nous avons pénétré dans la deuxième ligne allemande et détruit 3 abris bétonnés. — Ça m'est égal, répondait le demandeur, avez-vous des prisonniers? — Non, pas de prisonniers. — Comment, pas de prisonniers, c'est inconcevable, pas même un? — Rien. — Ah! elle est jolie votre opération, il faudra la recommencer, mon ami. Et puis, vous ferez bien de dire à vos hommes qu'il vaudrait mieux rapporter l'abri bétonné que de le détruire.

Mais quand il y avait des prisonniers, la joie du 2º bureau débordait. En toute hâte, l'interprète de la division qui les avait capturés devait leur faire subir un interrogatoire serré. Les réponses transmises aussitôt au G.Q.G. n'étaient jamais assez précises. On établissait un questionnaire pour l'interprète qui recommen-

çait. Parfois même, un officier du G.Q.G. partait en diligence pour compléter l'interrogatoire. Si, par malheur, on n'avait sous la main qu'un seul prisonnier, on imagine aisément quelle importance il prenait. — Que dit le prisonnier ?... — Le prisonnier sait-il ceci ? Sait-il cela ? Dialogues qui se terminaient par ces mots furieux : — Le prisonnier est une gourde. Allez en chercher un autre.

En fait, nul ne contestait les dons remarquables du colonel Dupont, qui est connu dans toutes les armées du monde comme une des plus hautes autorités en matière de 2^e bureau. Les Anglais lui ont voué une grande reconnaissance, car il fut pour eux un initiateur sagace et modeste. Un gros ouvrage composé par le 2^e bureau britannique porte sur sa page de garde une dédicace au colonel Dupont qui fait le plus grand honneur à nos alliés. [...]

Une des tâches les plus délicates incombant au 2º bureau consistait à entretenir les bons rapports avec les missions alliées attachées au Grand Quartier Général. Anglais, Russes, Italiens, Belges, Serbes, Portugais, Roumains, Japonais gravitaient, à Chantilly, autour du colonel Dupont et de ses adjoints, dont la plupart
connaissaient plusieurs langues étrangères. L'utilité du tempérament imaginatif
chez un officier du 2º bureau apparaissait à cette occasion. Loin de leurs pays
respectifs, quelquefois accablés par les malheurs de leur patrie, nos alliés trouvaient un grand réconfort à fréquenter ces camarades optimistes. On se figure
sans peine quel soulagement ce peut être qu'un calcul de pertes dans une guerre
longue dont nul ne prévoit la fin. « Dans six mois l'Allemagne n'aura plus de
troupes à nous opposer. » Cette phrase fatidique redonnait du cœur aux plus
affaissés. Et avec quelle espérance l'on contractait un nouveau bail de six mois
quand le délai était expiré! [...]

Les missions alliées travaillaient, groupées par nations, devant de petits bureaux, dans le grand salon du rez-de-chaussée, à côté du Courrier.

Ouand on entrait, vers onze heures du matin, dans la vaste pièce, on avait l'impression de regarder l'une de ces photographies officielles qui représentent un Congrès des Nations. Et si la pose nonchalante de quelque Russe, allongé dans un fauteuil, n'avait juré avec la solennité d'attitude de ces sortes de cérémonies, l'illusion eût été complète. Les Anglais transférèrent plus tard leur bureau en ville et ils ne vinrent plus que rarement dans le salon des Alliés. Les plus assidus étaient, sans conteste, les Japonais. Les deux ou trois petits officiers de cette mission, avec leur sourire éternel, leurs yeux rusés, parcouraient fréquemment les bureaux, avides de se renseigner sur les opérations, de connaître tous les perfectionnements apportés à la tactique et à l'armement. On les voyait chaque jour couvrir de leur fine écriture hermétique d'innombrables feuillets mystérieux qu'ils envoyaient dans leur pays. Et l'on pouvait affirmer que ces pages n'étaient pas perdues. Là-bas, dans les casernes du Nippon, les minuscules soldats jaunes bénéficiaient de l'expérience si chèrement acquise par leurs camarades d'Occident. Hors du bureau, ils étaient appréciés en ville dont ils connaissaient la chronique secrète.

Les Russes, toujours habillés avec recherche, une profusion d'aiguillettes et de plaques sur leurs tuniques, arrivaient aux environs du déjeuner, précédés par le tintement martial de leurs éperons à molettes. Cérémonieux et graves, ils disaient des choses gaies dans les bureaux du T.O.E.85, où ils étaient particulièrement assidus. Le colonel Ignatieff, un colosse à mine magnifique, racontait ses randonnées à Paris où il filait presque chaque soir en auto à une vitesse folle pour des liaisons qui n'avaient rien de triste et dont le souvenir le faisait rire aux éclats. Mais sous cette apparence de joyeux vivant, c'était un homme très avisé, d'une intelligence retorse, qui, tout en rendant les plus grands services à son pays, sut se montrer un véritable ami de la France. Il eut un temps, comme adjoint, le colonel Krivenko, un Russe nerveux et inquiétant, dont les bottes en peau de gant faisaient l'admiration des bureaux et qu'on disait singulièrement averti des choses militaires. Le capitaine Semianoff, correspondant de la Novoie vremia, fréquentait la Section d'Information où il offrait avec une générosité cérémonieuse des cigarettes d'un tabac blond et parfumé qui prédisposaient à la paresse. Dans cette mission, fort abondante en officiers, l'on comptait encore les lieutenants Gilinski, Isvolski et l'aimable interprète Martin, frère de Géniat. Nos amis russes avaient installé leur Quartier Général dans la villa de Marcel Boulenger, le romancier de Chantilly, dont le salon, pendant tout notre séjour, fut le rendezvous des missions alliées et un véritable centre de propagande française.

Les officiers de la mission anglaise donnaient une haute idée de l'armée britannique. La légende accréditée chez nous de la raideur anglo-saxonne, apparaissait vraiment absurde en présence de ces gentlemen, si admirablement vêtus d'uniformes à la fois flottants et ajustés, et dont l'esprit de la même coupe révélait un mélange de finesse et d'ironie, la tenue, un composé de correction et d'aisance. Ils menaient la vie de château, jouaient à la paume et au tennis, montaient à cheval, donnaient des réceptions à leurs camarades français, tout en travaillant ferme. Le colonel Clive, l'Anglais le moins Anglais qu'il fût possible de voir, de l'aveu unanime, était un officier de grand talent et parlait un français dont la pureté eût fait envie à bien des raffinés de chez nous. Pendant toute la guerre, il a été la cheville ouvrière de la collaboration franco-britannique sur les champs de bataille.

Il offrait avec son chef, le général Yard-Buller, un contraste saisissant. Celui-ci s'était réservé pour lui seul le type classique de l'Anglais jovial, haut en couleur, le gentleman-farmer qu'on voit dans les gravures de rendez-vous de chasse, entouré de chiens et tirant d'un pâté en croûte une tranche formidable, qu'une pinte d'ale fait glisser. Rien de plus réjouissant que de l'entendre lancer des saillies étonnamment britanniques avec un accent qu'on eût dit imité. Il élevait toute une collection de chiens de race, entre autres trois petits cockers, aux oreilles traînantes et frisées. Un jour, les montrant à un de ses amis de passage, il avait dit : « Je vous présente mes enfants, tous gâcons comme moa. »

La mission italienne, à cette époque, se composait du général di Braganze, du colonel d'Alberti, du commandant Ruspoli et d'un lieutenant au nom français,

⁸⁵ T.O.E.: Théâtre des Opérations Extérieures (hors de la France métropolitaine)

Blanc, un Savoyard, sans doute, resté de l'autre côté des monts. Dans leurs beaux uniformes gris-perle, ils étaient bien séduisants. La finesse italienne, quand on causait avec eux, ne semblait pas un vain mot.

La plus estimée de toutes les missions et dont les officiers étaient vraiment chez eux à l'État-Major, c'était, sans contredit, la mission belge, dont le chef fut le colonel Meskark.

Les Roumains, quand ils arrivèrent à Chantilly, dans l'automne de 1916, firent sensation avec leurs chevaux magnifiques, leurs costumes étincelants, le plumet de leur casquette et la pâleur roumaine de leur teint.

Il y avait aussi les Serbes. Peu communicatifs, ils vivaient à l'écart, enfoncés dans leurs rêves de revanche. Ils se dressaient comme le remords du G.Q.G. et comme tel ils venaient d'un ton sombre réclamer avec insistance, pour leur patrie, ces secours qu'on leur donnait si largement, mais si tardivement.

Loger toutes ces missions, chacune jalouse de ses prérogatives, n'était pas le moindre souci du commandement. On ne s'imagine pas à quel point une cheminée qui tire mal ou une tapisserie déchirée peut compromettre la bonne harmonie d'une coalition. Dans cet art difficile de contenter tout le monde, le lieutenant Lescot, grand chef des logis, était passé maître. Aussi, en récompense de sa bonne grâce et de son dévouement inlassable, a-t-il accroché, tour à tour, sur sa poitrine, tous les ordres étrangers dont disposaient les missions. Sous ce rapport, il n'avait qu'un rival, le lieutenant popotier du 2º bureau qui a, certainement, à l'heure actuelle sur sa tunique, autant de « bananes » qu'il en a fait servir dans ses desserts aux officiers alliés.

À ce propos, il est plaisant de constater avec quelle innocente ardeur l'on recherchait les décorations de nos amis et alliés. Le G.Q.G. n'a rien à envier aux messieurs de la carrière. À chaque promotion, à l'occasion des fêtes ou anniversaires, un contingent d'ordres était remis au major général pour être attribué aux divers bureaux en dehors de ceux dont les missions désignaient directement les titulaires. On assistait à une compétition aussi ouverte qu'acharnée. Les bureaux puissants raflaient tout et les autres de protester. Que de croix avec glaives, d'aigles et d'étoiles, de cravates et de sous-ventrières, se superposaient sur les mêmes personnes! J'ai entendu des officiers, par ailleurs d'une discrétion parfaite, récriminer âprement parce qu'un camarade avait obtenu quelque chose et eux rien. Il est bien regrettable que les souverains indigènes de nos colonies ou protectorats n'aient jamais songé à envoyer des missions au G.Q.G., cela aurait augmenté le contingent des distinctions et aurait fait bien des heureux. Voilà une chose à laquelle il faudra songer pour la prochaine guerre.

Les Alliés mangeaient à la popote du 2º bureau, qui était bien l'assemblage le plus pittoresque que l'on pût rêver. Les usages et les rites des nations étrangères se juxtaposaient à table, de façon parfois ahurissante. L'on eût pu dire de la politesse, comme Pascal de la raison : « Vérité en deçà des monts, *erreur* au-delà.» L'on trouvait là de terribles narrateurs d'histoires drôles. C'était un feu roulant de plaisanteries, un perpétuel « balançage », comme on dit dans l'armée, dont s'égayent fort nos alliés. Le colonel Linart, réputé pour ses histoires, était capable d'en raconter cent à la suite avec une science de l'enchaînement vraiment stupé-

fiante. Plus tard, il trouva un redoutable concurrent dans le lieutenant-colonel de Cointet, un autre artilleur. On dit que de dépit, le lieutenant-colonel Linart demanda à partir. La difficulté était d'amuser tout le monde à la fois, car l'humour fait son œuvre dans les cerveaux étrangers avec une vitesse inégale. Le rire des Japonais, par exemple, n'éclatait qu'après une réflexion approfondie, et bien des fois l'on devait fournir des éclaircissements supplémentaires qui redoublaient la gaieté. Tous les propos concernant le service étaient rigoureusement bannis. Et ce n'était pas la moindre originalité de la table que de ne pas entendre discourir sur l'avancement et les promotions. [...]

Sous la dépendance du colonel Dupont, chef du 2º bureau, se trouvait également le S.R. proprement dit. Ce S.R., bien qu'il monopolisât à son profit le nom de Service de Renseignements, n'était qu'un élément du grand organisme chargé d'éclairer le commandement sur les agissements de l'ennemi au-dedans et au dehors et dont l'ensemble ressortissait du 2º bureau. D'abord logé à l'étroit au troisième étage du Grand Condé, le S.R. fut bientôt contraint d'émigrer au quatrième à mesure qu'il prenait plus d'extension. Le lieutenant-colonel Zoppf présidait à ses destinées. Froid et silencieux, véritable statue du mystère, le colonel Zoppf passait pour un esprit subtil, mais enclin au romanesque. L'on disait qu'il correspondait avec des espions et des espionnes et que rien de ce qui se passait dans les coulisses de la guerre ne lui était étranger. Peut-être exagérait-on. Au vrai, toute une partie de sa tâche restait dans l'ombre, et échappait au regard des mortels.

Ce qu'on savait de lui, c'est qu'il s'intéressait particulièrement à une série de pigeons voyageurs lâchés par des agents français qu'on déposait par avions en territoire ennemi. On savait également qu'il lisait ou faisait lire avec intérêt certaines lettres venant du front et d'autres qui y allaient; qu'il faisait saisir les feuilles subversives et scrutait les annonces des journaux, auxquelles il ne dédaignait pas de répondre quand il les jugeait de nature à l'intéresser.

Son pouvoir s'étendait à un groupe de gens en civil qui apportaient une note particulière dans la maison : les messieurs de la *Sûreté*, ainsi nommait-on cette fraction de son personnel.

Parmi eux, le plus élevé en autorité, adjoint au colonel Zoppf, portait le titre de conseiller technique pour le maintien de l'ordre aux armées. À Chantilly, ce personnage n'était autre que l'excellent M. Sebille. Avec le rang de général, il avait droit à un uniforme brodé de palmes, rappelant celui des intendants et des sous-préfets.

Le reste du personnel arborait un costume qui avait la prétention de ne pas attirer les regards. Culotte de cheval, molletières de cuir, veste de chasse, feutre mou ou casquette, le tout couleur marron clair, tels, en un mot, qu'auraient été, assurément, des entraîneurs de Chantilly représentés sur une scène de musichall. Le malheur, c'est qu'à Chantilly, on n'a jamais vu d'entraîneurs habillés de façon si réglementaire, si bien que, dès leur arrivée, l'incognito des messieurs de la police fut percé à jour.

Deux d'entre eux assumaient la tâche délicate d'escorter à distance respectueuse le général Joffre à chaque fois qu'il se risquait dehors.

Une partie de la Sûreté consacrait ses veilles à conserver intacte la réputation morale du Grand Quartier général. Les consignes les plus sévères existaient sur ce chapitre. Quel musicien ignorant d'opérette fait chanter à un chœur de militaires le refrain bien connu : « Vive le vin, l'amour et le tabac ! » Dans la guerre moderne, en ce qui concerne du moins les États-Majors, l'amour est de trop. Le breveté est chaste comme une vestale. La vue d'un jupon suspect bouleversait le colonel Loreau, chef du commandement, qui lançait à sa poursuite ses plus fins limiers.

Postée nuit et jour à la gare, une équipe de la Sûreté sondait les visages et les cœurs des voyageuses. Toute inconnue élégante et jolie était immanquablement soupçonnée d'entretenir commerce amoureux avec un officier de l'État-Major et subissait un interrogatoire des plus pressants. Il eût fallu se déguiser en fée Carabosse pour pouvoir franchir sans encombre le cordon sanitaire que la prévoyance du commandement avait établi entre le G.Q.G. et le sexe faible.

Disons à la louange des messieurs chargés de ce service qu'ils y déployaient infiniment de tact. Somme toute, ils eurent rarement l'occasion d'exercer leur sévérité, quoi qu'en aient dit les journalistes toujours portés à exagérer et à jouer du scandale. Quelques flirts en forêt avec des promeneuses peu farouches des environs qui parvenaient à tourner les sentinelles, un échange de sourires avec les jolies personnes de Chantilly à la sortie de la messe, à cela se résumaient les écarts du G.Q.G. Au fond, chacun était trop soucieux de représenter dignement le grand organe militaire dont il était un élément pour se compromettre le moins du monde.

Malgré tout, la vanité masculine, en cette matière, est telle, que même dans l'intérieur de la maison les bruits les plus fantaisistes couraient sur les bonnes fortunes des uns et des autres. Tel colonel à barbe rousse passait pour un Don Juan. Tel autre avait inspiré une vive passion à une dame du commerce. Un troisième, enfin, au dire du guetteur qui des toits du Grand Condé surveillait l'horizon, la lunette à l'œil, renouvelait à son profit « l'après-midi d'un Faune ». Car, les gothas⁸⁶ étant rares à cette époque, le guetteur utilisait ses loisirs à fouiller de la jumelle les buissons de la forêt.

Chose étrange qui montre bien le caractère artificiel de ces légendes, les officiers supérieurs bénéficiaient beaucoup plus que les sous-lieutenants de cette réputation galante. Ce qui tendrait à faire croire que ces propos n'étaient qu'une manière de flatterie des subordonnés à l'égard de leurs supérieurs.

Au fond, le colonel Loreau n'avait d'inquiétude réelle qu'au sujet de messieurs les automobilistes. Il les soupçonnait des pires méfaits sur la foi de vagues rumeurs. Les automobilistes de Chantilly ont été célèbres en leur temps. On ne sait pourquoi le patriotisme des parlementaires s'était alarmé de la présence au G.Q.G. d'une douzaine de fils de famille, que leur passé de sportsmen avait spé-

⁸⁶ Aéronefs allemands à long rayon d'action entrés en service à partir de 1917 pour bombarder Londres et Paris. L'auteur évoque les années 1915 et 1916, où ces appareils n'existaient pas encore.

cialisés dans la conduite des autos de grande liaison. Connaissant admirablement les routes de France, ils étaient de précieux conducteurs. Le malheur, c'est que deux ou trois d'entre eux, sous l'effet de la solitude, conçurent des passions violentes qui furent partagées. La joie qu'ils en éprouvèrent se traduisant par des libations au champagne, le bruit des bouchons s'entendit jusqu'au Palais-Bourbon. On en conclut de ce côté de la Seine que seul le bruit du canon pouvait faire oublier ces peccadilles. Un beau matin, des chauffeurs de taxis venus de Guéret, de Quimper ou de Riom remplacèrent les princes du volant, au grand dam des officiers de liaison qui subirent ce jour-là et les jours suivants de considérables retards. [...]

Au troisième, la cartographie tenait ses assises dans deux pièces médiocres vraiment disproportionnées avec l'échelle des cartes qu'on employait à cette époque, car le *Plan indicateur* au vingt millième battait son plein. [...]

L'aviation logeait au troisième étage. On reconnaissait les membres de ce service important, qui n'a fait que s'accroître, non pas seulement aux ailes brodées sur leurs tuniques dont le col était rabattu comme celles en usage chez les Britanniques, mais à quelque chose de plus libre, de moins guindé dans la tenue. Beaucoup de jeunes gens parmi eux, tous bons camarades, et d'esprit civil. La Presse a toujours entretenu avec eux des relations des plus cordiales. Ils n'étaient pas hostiles au principe de faire de la publicité aux combattants. Toutefois, ils blâmaient les excès de certains « as » qui n'attendaient même pas que le G.Q.G. ait annoncé leurs victoires pour les signaler aux journaux. [...]

Le chiffre, composé en grande partie d'officiers de complément, ne s'arrêtait ni jour ni nuit de traduire en langage clair des dépêches chiffrées, ou de transcrire en caractères obscurs les ordres, sur papier rose, que lui passait le commandement. Dirigés par une sorte de sorcier qui avait l'esprit et le nom d'un sorcier, le commandant Givierge, les officiers du Chiffre arboraient un visage fermé et sans joie. Peu de bureaux, d'ailleurs, offraient un tel ensemble d'hommes intelligents et cultivés. On déplorait de les voir appliqués à une besogne machinale, qu'on aurait pu confier à des individus moins complets. Mais en vertu de la méconnaissance des capacités, on ne manquait pas, de placer dans ce service des agrégés des lettres, d'histoire ou de philosophie. [...]

Sur le même palier que le Chiffre, se tenaient deux services importants, le T.O.E. et la Section d'Information. [...]

J'aurai tout dit quand je vous aurai conduit en haut du Grand Condé où, dans un petit bureau empli de roucoulements, un officier, le lieutenant Leroy-Behagne, menait une pastorale existence. Chef du service colombophile, il n'avait qu'une passion au monde : les pigeons voyageurs. On lui doit une organisation de ce service qu'il sera difficile de surpasser et un petit manuel du colombophile aux armées empli d'une naïveté touchante où se révèle une belle âme.



Que citer encore ? Le service des décorations, où trente secrétaires, bientôt remplacés par des jeunes filles, tapaient sans arrêt des motifs de citations ; le Service télégraphique et téléphonique composé de spécialistes, tous ayant au moins le grade d'adjudant et de quelques demoiselles sans grade, mais d'une amabilité surprenante dans ce genre de fonctions. Dans la rue du Connétable, les deux énormes voitures du service télégraphique, annexées au bureau de poste local, provoquaient l'étonnement des passants. [...]

Bien que retirés dans un local à part et de relations ingrates, les officiers de la D.A.⁸⁷ méritent d'être présentés. Ils étaient quarante environ et ils formaient vraiment une Académie. On saisit difficilement pourquoi ils arboraient une gravité et une dignité non pareilles. Je pense que chez ces hommes, essentiellement bureaucrates, le tempérament breveté s'épanouissait dans toute sa force. Ils présidaient aux ravitaillements, aux transports, aux coopératives ; ils dirigeaient les industries militaires ; scieries, carrières, métallurgie. C'est à eux que la troupe doit cette orange et ce cigare individuels qu'on distribuait les jours de fête.

Mais, parmi eux, il en est dont on ne louera jamais assez le travail acharné et l'initiative intelligente, ce sont les officiers de la Direction des Transports et du Service Automobile. Au reste, l'amabilité et l'obligeance de ces derniers ne faisaient pas de doute. Sous les ordres du colonel Ragueneau, ils ont réalisé ces chefs-d'œuvre de concentration rapides, la course à la mer et Verdun. Plus tard, sous le colonel Payot, ils pareront aux terribles difficultés de la campagne de France. Ils ont gagné la victoire, ma foi, autant que le 3º bureau. [...]

Le cabinet du général Joffre, c'était le temple secret où l'on ne pénétrait qu'en tremblant; bien peu y furent admis. Tous les matins, à huit heures, les chefs de service s'y réunissaient pour le rapport quotidien que le général présidait de sa silencieuse majesté.

La villa Poiret, boulevard d'Aumale⁸⁸, donnait accès, par une grille, sur un large vestibule où deux plantons médaillés militaires, se tenaient en permanence. Un couloir spacieux, formant hall, allait tout droit jusqu'à l'escalier qui montait aux étages. À gauche, s'ouvraient des pièces successives qui se commandaient en même temps les unes les autres : le cabinet des officiers d'ordonnance, la salle à manger, un petit salon, puis le cabinet du général.

On entrait toujours chez les officiers d'ordonnance. De chaque côté de la fenêtre, se faisant vis-à-vis, assis devant deux bureaux, le commandant de Galbert et le commandant Thouzelier, l'un sérieux, l'autre enjoué. Ces deux hommes avaient voué à leur chef une fidélité à toute épreuve.

Le commandant de Galbert jouissait d'un solide crédit auprès du général, dont il était un collaborateur d'avant-guerre. Le 3º bureau, qui lui témoignait une grande méfiance mêlée de respect, s'appuyait sur lui pour que, dans l'application du commandement, les grands principes fussent toujours respectés. C'était un

⁸⁷ D.A.: Direction de l'Arrière.

 $^{^{88}}$ Ce boulevard, qu'il ne faut pas confondre avec la « rue d'Aumale », c'est l'actuel « boulevard de la Libération-Maurice Schumann ».

beau caractère, un peu fier et hautain, mais nourri de la plus haute morale militaire. [...]

De la personne du commandant Thouzelier émanait la courtoisie par un effet naturel de sa physionomie souriante, façonnée, aurait-on dit, pour l'accueil. Il était né officier d'ordonnance, c'est-à-dire, à la fois maître des cérémonies, chef du protocole, intendant des menus travaux — car il ne saurait être question ici de plaisirs, fussent-ils menus. Grâce à cette bonne humeur constante il supportait sans fatigue ni mélancolie les pénibles devoirs de son esclavage doré. Le général Joffre qui lui témoignait un attachement affectueux ne manquait pas de le tyranniser pour s'entretenir la main. Le commandant Thouzelier, aidé en cela par le Général Pellé, supportait sans faiblir le contrecoup de la mauvaise humeur du grand chef chaque fois que les événements ne tournaient pas à sa satisfaction.

Pour les familiers de la maison, il répondait au diminutif de Toutou et je l'ai entendu rarement appelé d'un autre nom au 3e bureau où il venait fréquemment, toujours chargé de boîtes de bonbons, de cigares ou autres douceurs qu'il offrait à ses camarades. Car les cadeaux arrivaient en si grand nombre à l'adresse du généralissime que force lui était d'en laisser une part à ses collaborateurs. Pendant deux ans, le monde entier a rendu au vainqueur de la Marne un culte presque divin. Le vaguemestre pliait littéralement sous le poids des boites, des paquets et des lettres que des inconnus lui envoyaient avec le témoignage frénétique de leur admiration. Je pense qu'en dehors du général Joffre, nul chef, dans cette guerre, n'a pu se faire une telle idée de la gloire. On envoyait des caisses de bonbons, venues de tous les grands confiseurs du monde, des caisses de champagne, de vins fins de tous les crus, des fruits, du gibier, des objets d'art ou d'utilité, des vêtements, des articles de fumeur, des encriers, des presse-papiers. Chaque région envoyait sa spécialité. Le peintre envoyait son tableau, le sculpteur sa statuette, la bonne vieille un cache-nez ou des chaussettes, le berger, dans sa cabane, sculptait une pipe à son intention. Tous les fabricants de la terre ennemie de l'Allemagne lui expédiaient leurs produits, La Havane ses cigares, le Portugal son Porto. J'ai vu un coiffeur qui n'avait rien trouvé de mieux que de faire le portrait du général avec les cheveux des êtres qui lui étaient chers; un calligraphe eut la même idée, mais les traits du visage étaient réalisés par des milliers de petites phrases en caractères minuscules qui chantaient la louange du général. Quant aux lettres, il y en avait de toutes les écritures, de toutes les provenances, écrites dans tous les jargons, lettres attendries, reconnaissantes, débordantes d'amour, imprégnées d'adoration. On l'appelait Sauveur du monde, Père de la patrie, Exécuteur des œuvres de Dieu, Bienfaiteur de l'humanité, etc. Et cela, non pas seulement des Français, mais des Américains, des Argentins, des Australiens, etc. etc. Des milliers de petits enfants prenaient la plume en cachette de leurs parents, et lui écrivaient pour lui dire leur amour : la plupart le nommaient Notre Père. Et c'était d'une grandeur émouvante, ces effusions, ces adorations, soupirs de délivrance qui s'échappaient de milliers de petites poitrines devant la barbarie vaincue. Pour tous ces petits cœurs naïfs, Joffre apparaissait comme saint Georges

terrassant le dragon. Il a assurément incarné dans la conscience de l'humanité la victoire du bien sur le mal, de la lumière sur les ténèbres.

Les aliénés, les simples, les demi-fous et les fous, dans leur nuit cérébrale, se tournaient vers lui comme vers la raison. J'ai vu la lettre d'un habitant de Sydney qui suppliait le général de le délivrer de ses ennemis; un autre, un Néo-Zélandais, le priait d'envoyer quelques soldats chez un monsieur qui lui devait dix livres et ne voulait pas les lui rendre.

Enfin, des centaines de jeunes filles, domptant la timidité de leur sexe, demandaient à s'engager, à l'insu de leur famille ; d'autres ne désiraient que le servir.

Le général en chef, sans qu'il en parût rien sur sa figure impassible, humait cet encens avec délice. Il s'enfermait des heures entières pour parcourir ces lettres. Il regardait tous les cadeaux et en emportait une large part. Ses officiers pliaient sous le poids des accusés de réception et des lettres de remerciements à écrire que le général signait régulièrement. Quelquefois, il jetait ses yeux sur la réponse et, la jugeant insuffisante, la faisait recommencer.

Nul n'était plus volontaire que lui, moins maniable. D'une autorité jalouse et presque despotique, il se plaignait sans cesse d'être mal servi. On a prétendu, dans certains milieux politiques, qu'il était dominé par son entourage. Je ne connais rien qui soit plus faux. Maître, il l'était incontestablement et ils étaient rares ceux qui ne tremblaient pas devant lui. Il ne supportait pas cinq minutes de retard à table. Aussi aux approches des repas, ses familiers abandonnaient tout précipitamment et couraient vers la villa. Il foudroyait du regard l'imprudent qui s'était mis en retard et lui gardait rancune jusqu'à la fin du dîner. Il mangeait silencieusement, de très bon appétit, appréciant les plats en gourmet qu'il était. Il se plaignait toujours d'être mis au secret par son entourage. Un jour, un officier parla du dernier numéro de l'Illustration; le général qui ne l'avait pas vu, se mit en colère et cria qu'on lui cachait tout. Il disait souvent d'un ton plaintif, en passant sa main sur sa forte tête: « Pauvre Joffre. » Ce geste et ce mot lui étaient familiers quand il ne voulait pas accorder quelque chose qu'on lui demandait. Quand il était de bonne humeur, il donnait une bourrade amicale à son officier d'ordonnance en disant : « Sacré Thouzelier ! »

Très sensible à la première impression que lui donnait la vue des personnes, il s'y tenait strictement. Il détestait ceux qui parlaient trop, d'un timbre élevé, avec trop de hardiesse; il aimait voir aux gens en sa présence un air modeste. Mais il détestait le bafouillage et l'excès de timidité. Ses jugements étaient sans appel. Un matin, au rapport, un colonel nouveau venu, placé du jour au lendemain au service du T.O.E., mit une certaine hésitation à lui montrer sur la carte, Monastir. Il se débarrassa de lui immédiatement. En revanche, il aimait encore moins ces tons d'avocat qui semblent avoir la prétention de vous convaincre. Son autorité était trop jalouse pour qu'il ne prît ombrage de quelqu'un qui aurait voulu trop ouvertement le faire changer d'idée. Et sans doute pensait-il, comme Talleyrand, que l'excès de zèle est un défaut. Aussi, pour lui faire adopter une mesure dont il n'entrevoyait pas la nécessité, était-il nécessaire de prendre d'infinies précautions. La vie du général Pellé se passait à ces négociations perpétuelles. Chose

étrange, celui-ci, en dépit de son tact exquis, subissait souvent le contrecoup du général : « Pellé s'est encore fait attraper ce matin », disaient les familiers à la sortie du rapport. Et j'imagine que Joffre, tout en appréciant comme il convenait la haute valeur de son major-général, se défendait mal, en présence de la finesse empreinte sur son visage, d'une certaine défiance à son égard.

Défiance bien injustifiée, d'ailleurs, car le général Pellé était le plus dévoué et le moins ambitieux des hommes. Le jeu le passionnait et il apportait toute sa passion à le bien mener. Les avantages qu'il aurait pu en retirer lui étaient indifférents. Quand il fut nommé major-général, Joffre voulut le promouvoir automatiquement divisionnaire, grade qui correspondait à sa charge. Le général Pellé refusa, disant qu'il était brigadier de trop fraîche date et qu'il ne fallait pas donner l'exemple du favoritisme. Joffre, non convaincu, haussa les épaules et lui remit la nomination signée en lui disant de faire ce qu'il voudrait. Le général Pellé qui n'avait qu'à la transmettre au ministère, la déchira et la jeta au panier.

Je ne suis pas sûr que le général Joffre lui ait su gré de ce désintéressement. Ce trait devait paraître, à un homme positif et de si ferme bon sens que le général en chef, un geste de poète et il appréciait peu la poésie. Il admettait fort bien, au contraire, les ambitions de ses collaborateurs.

Entre autres besognes, le commandant Thouzelier avait celle de tenir les comptes à jour. Ce n'était pas une petite affaire. Le général, très simple, détestait la prodigalité. Chaque mois, quand le commandant lui présentait la note à payer, il gémissait sur le coulage et demandait qu'on réduisît la dépense. Les frais de papier, dont il fournissait pour la plus grande part le Q.G.G., étaient énormes, il est vrai. Aussi la qualité en devint-elle par économie de plus en plus mauvaise. À côté des admirables vergés employés par l'État-Major anglais, nos feuilles faisaient triste mine. Je ne serai pas étonné que les archives de cette guerre tombassent vite en poussière.

La simplicité de manière du général en chef dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Un jour, le duc de Connaught vint à Chantilly pour remettre des décorations à un certain nombre d'officiers. Le commandant de Galbert demanda au général Joffre s'il allait inviter à déjeuner le duc : « Pensez-vous que cela lui fera plaisir ? » répondit Joffre. Et puis, il ajouta : « Y a-t-il un assez bon déjeuner ? » Il fit venir son cuisinier et sur l'assurance de celui-ci que tout était prévu, il consentit à l'invitation. Au moment de passer à table, il se tourna vers le duc et lui dit avec la plus grande cordialité : « Monseigneur, mettez-vous où vous voudrez. »

Il posait volontiers devant les photographes dont il était la proie. Son entourage, quand il trouvait la chose ennuyeuse, lui disait que c'était nécessaire pour sa popularité, et il ne lui déplaisait pas d'être populaire. Ses officiers d'ordonnance, en effet, surveillaient de très près la propagande que l'on faisait pour leur chef. Un jour, un grand illustré était venu le photographier dans son bureau, ce bureau nu, bourgeois, devant cette table de travail sans papiers, à laquelle il se mettait pour signer. On s'aperçut, tout à coup, qu'il n'y avait pas de cartes aux murs. Or, dans l'idée populaire, on ne conçoit pas un général sans cartes, aussi, on en disposa immédiatement un certain nombre pour les besoins du cliché, qu'on enleva aussitôt après.

Malgré son goût de la popularité, le général Joffre n'aimait pas le tapage. Par prudence, je crois ; il savait combien le pouvoir civil, les parlementaires, étaient prompts à s'alarmer de la trop grande popularité d'un militaire. Il refusa de laisser paraître un article rédigé par un officier de la Section d'Information intitulé : « La garde du généralissime.» L'écrivain décorait de ce nom le régiment d'élite qui, tous les mois, venait à Chantilly au repos, pour assurer le service d'ordre. Ce mot de « garde » lui parut trop prétorien.

Il avait la science innée des hommes politiques. André Tardieu disait qu'il était né député et aurait parfaitement su manœuvrer dans les couloirs de la Chambre. D'ailleurs, excellent républicain, il respectait les représentants du peuple, et ce mot pour lui avait toute sa valeur. Il n'aimait pas qu'on raillât les parlementaires en sa présence. En 1915, le jour du Vendredi Saint, il s'aperçut, tout à coup, que le maigre régnait à sa table. Il entra dans une violente colère et ordonna, séance tenante, qu'on joignît du gras au menu, disant : « Je suis un général républicain.» Ce qui ne l'empêchait pas d'avoir pour les idées de ses officiers la plus large tolérance.

Quand certains hommes politiques entreprirent de faire campagne contre lui, ils trouvèrent à qui parler. L'esprit toujours en éveil contre les trahisons possibles, il était parfaitement au courant de ce qui se tramait. Bourru, silencieux, c'était une forteresse close de toutes parts. Il ne s'ouvrait jamais entièrement à ses collaborateurs. Bien plus, si ceux-ci, emportés par leur zèle, lui montraient le danger qui le menaçait, il feignait de ne pas les croire, mais il veillait au grain. En réalité, il opérait seul, se chargeant de briser les cabales par une série de silences incompréhensifs, de refus têtus, non motivés, formulés sans colère. Il se mettait en boule, à la lettre. Le plus habile négociateur, en face de ce rocher, s'en allait désespéré.

Sa force, son autorité incontestable, venait de la grande confiance qu'il avait en lui. Il a toujours cru que la victoire était imminente et cette idée qu'il savait communiquer d'un ton tranquille aux gouvernants les tenait sous son emprise. Le colonel Pénelon, en novembre 1914, vint lui proposer je ne sais quel projet de casque ou de bouclier pour les troupes : « Mon ami, lui dit-il, nous n'aurons pas le temps de les fabriquer, je tordrai les Boches avant deux mois. » Il accompagnait ce mot d'un geste terrible.

Eut-il vraiment la conception de la guerre moderne, se plia-t-il de bonne heure aux nécessités de cette lutte où le matériel devait jouer un si grand rôle, lui qui avait à son actif le plan d'offensive de 1914 ? C'est ce qu'il est bien difficile de dire. Joffre gardait, en toutes choses, un tel mutisme que nul ne peut affirmer qu'il pensait exactement de telle ou telle manière. Voici, à ce propos, une anecdote authentique qui montre la difficulté qu'il y avait à se rendre compte de ses intentions véritables. Elle a pour héros le lieutenant-colonel Carence. Cet officier était alors chef du Bureau d'Informations du ministère et venait toutes les semaines au G.Q.G. en liaison.

Le lieutenant-colonel Carence passe à coup sûr pour un des officiers des plus avertis de l'armée française, en matière d'artillerie. D'une indépendance d'esprit que rien n'arrête quand l'intérêt de son arme, à qui il a voué un culte exclusif, est

en jeu, il était fort redouté au Grand Quartier. Ses relations dans le monde politique dont il n'a jamais usé pour son avancement, par-dessus tout sa causticité, son ironie frondeuse, son esprit critique, faisaient de lui le plus original breveté qu'il fût permis de voir. Dès l'École de guerre, il avait passé pour un tempérament paradoxal. Sur ces questions d'artillerie, il était entré à plusieurs reprises en lutte avec le 3° bureau de Joffre. Promoteur de l'artillerie lourde, bien avant 1914, il avait été au ministère de la Guerre l'âme de la campagne en faveur des fabrications intensives de matériel. Un jour, dans les premiers mois de 1915, désolé de voir que le G.Q.G. ne prêtait pas une attention suffisante à ces problèmes, il demanda un entretien à Joffre.

Celui-ci, qui le connaissait de longue date et lui témoignait de la sympathie, l'amena dans le jardin de sa villa de Chantilly, sous la gloriette où il aimait à se reposer après le déjeuner. « Je t'écoute, Carence, lui dit-il, parle. » Avec chaleur, le lieutenant-colonel Carence avait alors plaidé la cause de l'artillerie lourde, affirmant que seuls les gros projectiles étaient à même de détruire le mur d'acier contre lequel se briserait l'infanterie tant que le canon ne lui aurait pas ouvert la voie. Joffre l'écouta toute une demi-heure sans rien dire. Quand le colonel eut tourné et retourné ses arguments sous toutes ses formes, il se tut à son tour. Alors, le grand-père, se levant, donna sur le dos du colonel une tape amicale et dit : « Ce sacré Carence, il a toujours beaucoup aimé l'artillerie. C'est très bien ça. » Et il le congédia. [...]

L'affaire de l'Hartmann⁸⁹ avait soulevé la colère des milieux politiques contre le G.Q.G. La fin de 1915 et le début de la nouvelle année ne s'annonçaient pas favorables à l'État-Major. Aux déceptions militaires s'ajoutaient des ennuis intérieurs. La campagne menée contre le général Joffre et le G.Q.G. par certains parlementaires, se faisait plus agressive. Si ignorant que je pouvais l'être de ces raisons d'inquiétude, je ne fus pas long à m'apercevoir que l'on vivait à Chantilly dans l'irritation et comme en état d'alerte perpétuelle. Joffre allait à Paris pour se défendre contre les attaques dont il était l'objet et pour résister aux empiétements du pouvoir civil. Le général Pellé, à plusieurs reprises, fit en riant allusion aux menaces qui s'amoncelaient et parlait de faire ses malles. Il ne se montrait jamais plus gai que dans ces moments de crise. [...]

Le bruit se répandit même un moment, avec persistance, que le général Joffre allait être placé à la tête d'un Conseil supérieur interallié et qu'il allait quitter le commandement des armées du Nord et du Nord-Est. Mais en réalité, son pouvoir avait grandi encore puisque, par le décret du 3 décembre, on plaça sous son autorité les troupes françaises du front extérieur. Sur ces entrefaites, le général de Castelnau fut nommé chef d'État-Major général des armées. [...]

 $^{^{89}}$ Série d'offensives sanglantes et infructueuses conduites par les Français en 1915 pour s'emparer du sommet de l'Hartmannswillerkopf, dans les Vosges.



Le général de Castelnau s'installa au premier étage, en face de l'appartement du général Pellé, dans les pièces occupées par la Section d'Information et les officiers de liaison de la présidence de la République. Nul n'attirait plus la sympathie que le général de Castelnau. Petit trapu, jovial, la parole alerte et bienveillante, il réalisait par son allure martiale et sa moustache blanche le type du troupier français. Tout de suite il fut adopté par ce que le G.Q.G. comptait d'éléments désintéressés. Quand il entrait dans l'hôtel, en frappant le pavé de sa canne, jetant à droite et à gauche des regards d'une vivacité et d'une malice juvéniles, tous ceux qui étaient dans ses parages se rapprochaient instinctivement de lui, tant on avait plaisir à le voir. Il avait l'art d'éclairer d'un mot aimable les physionomies des gens qu'il rencontrait sur son passage et qui, du premier coup, lui étaient acquis. Ce petit homme, si alerte et si robuste, respirait l'honnêteté et la confiance.

Mais il ne semble pas que tant de qualités aient trouvé grâce, à ce moment, devant les personnages importants du G.Q.G. Une lutte sourde s'engagea entre eux et le cabinet du général. Quand un chef arrive dans un nouvel État-Major, il devrait toujours y venir seul, avec un officier d'ordonnance au plus. Dès qu'il amène avec lui son cabinet, il est rare que des froissements ne se produisent pas entre l'État-Major et les nouveaux venus qui, ayant l'habitude de travailler avec leur chef, ont tendance à évincer les autres. [...]

Le général de Castelnau avait été nommé chef d'État-Major général avec, assurément, promesse de succession. Tout de suite, flairant le danger, Joffre s'était ingénié à écarter le péril ; d'abord en exigeant que le général de Castelnau ne fût pas investi par un décret, ce qui eût contribué à le rendre indépendant du généralissime, mais par une simple lettre de service émanant de lui, ce qui faisait de Castelnau le subordonné et non l'ad latus du commandant en chef ; pour le reste, l'entourage de Joffre se chargeait de décourager le général de Castelnau en faisant preuve de mauvaise volonté. [...]

Le mécontentement du chef d'État-Major général, bien qu'il refusât d'en témoigner, était trop apparent pour qu'il n'y eût pas nécessité pour le G.Q.G. de donner le change. C'est alors que quelqu'un imagina les fameuses promenades de l'après-midi, destinées à montrer à tous l'accord parfait qui existait entre les deux chefs.

Chaque jour, vers une heure et demie, le général de Castelnau sortait de sa villa, située sur la pelouse, et venait prendre le généralissime chez lui. Tous deux se dirigeaient de conserve vers la forêt, suivis seulement à bonne distance de deux policiers chargés de veiller à leur sécurité. Puissant et massif, Joffre marchait les mains derrière le dos, la jambe gauche un peu en retard, ce qui faisait dire irrévérencieusement aux automobilistes du G.Q.G.: « Le cylindre de gauche tape mal. » Petit, robuste et vif, le « capucin botté » trottait un mètre en avant, fauchant les herbes de sa canne, puis faisait brusquement demi-tour pour se remettre au niveau du grand chef. Tous deux, en devisant, gagnaient un banc situé

au carrefour du Portail⁹⁰, sur lequel ils s'asseyaient pendant un quart d'heure. Très souvent le généralissime, fatigué par la marche, s'assoupissait légèrement, tandis que Castelnau méditait sous les grands arbres. Ce banc appartient à l'histoire, M. Duplaquet, gendre de feu Mézières, conservateur du domaine de Chantilly, l'a fait remettre à neuf et l'entoure de sollicitude. Une plaque commémorative, placée par ses soins, après le départ du général Joffre, fut enlevée subrepticement quelques jours après par un amateur de souvenirs historiques. La pose de la plaque et la convoitise qu'elle suscita prouvent surabondamment dans quelle vénération on tenait le généralissime à Chantilly.

La sieste finie, les deux illustres chefs revenaient sur leurs pas. Les forestiers postés à tous les carrefours présentaient les armes ; les promeneurs saluaient respectueusement et avaient la joie de recevoir en échange un souvenir affable du général de Castelnau. Puis, devant le Grand Condé, les deux hommes se séparaient. Joffre rentrait chez lui, Castelnau rejoignait son bureau. Par les fenêtres, les officiers assistaient à cette petite scène. « Service commandé », disaient les malins. Mis au courant de ce propos, le général de Castelnau, caustique à son habitude, avait répondu : « S'il le faut, nous irons jusqu'à coucher ensemble. » [...]

Pendant toute la période critique [du] drame de Verdun, [Joffre] ne se départit point de sa sérénité.

Couché régulièrement à dix heures, sauf de rares exceptions, il dormait d'un paisible sommeil, jusqu'au matin. Deux ou trois fois, on vint pendant la nuit soumettre à son approbation des ordres urgents. La chose se passait ainsi. Après plusieurs appels le général s'éveillait, demandait à travers la porte de quoi il s'agissait. Puis, il sortait du lit, chaussait ses pantoufles et venait ouvrir, car il s'enfermait la nuit à double tour. Il se recouchait aussitôt et compulsait les papiers dans son lit. L'affaire expédiée, il allait refermer sa porte. Une fois, le commandant Thouzelier s'aperçut, dix minutes après être sorti de la chambre du général en chef qu'il avait oublié sur la table de nuit un croquis qu'il fallait joindre au message destiné à l'armée. Il remonta, espérant que le général ne se serait pas rendormi, mais, contrairement à son attente, Joffre était déjà retombé dans un profond sommeil.

Cette puissance de sommeil était devenue légendaire à Paris, grâce à M. Étienne.

Pendant l'affaire de Verdun, l'ancien ministre, ami personnel du généralissime, ne manquait pas de téléphoner tous les soirs, vers onze heures, au G.Q.G. pour avoir des détails sur la journée. Régulièrement, il trouvait au bout du fil un des officiers d'ordonnance.

- -Eh bien! comment vont les événements? disait M. Étienne; le général, que dit-il?
 - -Le général, répondait invariablement l'officier, il dort.

⁹⁰ Carrefour situé dans la forêt, derrière les lycées actuels.

 Ah! très bien, très bien, répliquait le bon M. Étienne complètement rassuré, si ça allait mal, il ne dormirait pas.

Ce qui ressort de toutes ces choses vues et entendues, c'est que, si l'attaque de Verdun surprit beaucoup de gens par son ampleur, sa violence et ses premiers résultats foudroyants, si elle créa dans les esprits un désarroi certain, elle ne réussit pas à émouvoir le commandant en chef. Nul doute qu'il faille lui attribuer les mesures excellentes qui furent prises. Il repoussa les solutions dictées par l'énervement du début, calma tout son monde et rétablit la confiance. [...]

Tandis que la bataille de Verdun se prolongeait, le bureau des opérations du G.Q.G., avec une persévérance à laquelle il faut rendre hommage, continuait à préparer l'offensive de la Somme. Le lieutenant-colonel Renouard, dès les premiers jours, avait soutenu que le seul moyen de dégager Verdun était d'attaquer les Allemands sur un autre point du front. Malheureusement, la nécessité dans laquelle se trouvait le général Pétain d'opposer incessamment de nouvelles troupes fraîches aux assauts de l'ennemi allait à l'encontre des desseins du G.Q.G. Les disponibilités destinées à l'offensive future étaient peu à peu absorbées par la bataille de Verdun. [...]

À chaque instant dans cette guerre, on s'aperçoit que la victoire a été le fruit d'une collaboration. Des hommes de pensée et de tempéraments différents arrivent à harmoniser leurs initiatives pour le plus grand bien du pays, à condition qu'un chef suprême sache associer leur effort, au lieu de les paralyser. Le mérite du lieutenant-colonel Renouard n'en reste pas moins entier. C'est à la ténacité de Pétain que l'on doit d'avoir remporté une victoire défensive à Verdun, mais c'est à l'énergie têtue du lieutenant-colonel Renouard que nous devons de l'avoir pu compléter par une victoire offensive qui a finalement dégagé la ville assiégée. [...]

Là encore, il faut rendre justice au général Joffre dont la magnifique impassibilité permit au bureau des opérations et à son chef de jouer la partie jusqu'au bout.

Le généralissime avait apporté à tous ces préparatifs une grande attention. Selon la coutume, il refaisait lui-même les comptes des disponibilités en munitions qu'on lui soumettait, vérifiant les additions pour voir si aucune erreur ne s'y était glissée. Les résultats de la matinée étaient excellents. Le général paraissait tout guilleret et se montrait plus loquace que d'habitude. Dans ces moments, il faisait volontiers des plaisanteries à table et disait, par exemple : «Ils doivent être bien embêtés les Boches.» Toutefois, il recommanda d'annoncer avec la plus grande prudence les premiers succès. Il partit pour le Quartier Général de Foch, dans l'après-midi. Il rentra le soir, non moins satisfait, mais persista dans cette attitude modérée. Il ne voulut pas que le communiqué fît mention de la totalité de nos gains et dit qu'il fallait garder pour le lendemain une partie de ces bonnes nouvelles. Le succès au sud de la Somme dépassait nos prévisions. Nos troupes avaient bousculé l'ennemi surpris et balayé tous les obstacles. On pouvait croire qu'on serait à la Somme le lendemain, tant l'adversaire paraissait en désarroi. La

journée du 2 juillet fut également excellente pour l'armée française. Malheureusement, des contre-attaques ennemies, très violentes, avaient réussi à refouler nos alliés en de nombreux points. L'attaque ayant lieu en direction du nord-est, vers Cambrai, nous ne pouvions songer à avancer sans être appuyés à notre gauche par les Britanniques. Il fallait les attendre. [...]

Malgré les succès constants, que remportèrent les troupes franco-anglaises pendant le mois de juillet, il était visible que la bataille allait être sans issue. On n'espérait plus la rupture. Au train dont nous marchions, nous ne pouvions nous approcher suffisamment des voies de communication qui alimentaient le front ennemi pour les couper et contraindre les Allemands à un repli volontaire. L'objectif cherché chaque fois était telle position dominante, tel observatoire qui devait nous permettre ensuite de commander un large espace de terrain. L'objectif atteint, l'avance ne se faisait pas plus rapidement. [...]

Cette bataille de la Somme, si brillamment commencée et dont nous cueillîmes le fruit inattendu l'année suivante⁹¹, amena la défaveur du chef éminent qui l'avait dirigée. Quand j'arrivai au G.Q.G., en novembre 1915, le général Foch jouissait de l'admiration de tous. Moins d'un an après, il n'y avait qu'une voix au bureau des opérations pour déplorer amèrement que ce grand homme de guerre ne fût plus qu'une gloire passée. Ses manières originales, ses tics où l'on voulait voir jadis la marque du génie, semblaient maintenant déceler les faiblesses de l'âge. Le bruit que son état de santé était chancelant se répandit à plusieurs reprises. L'accident d'automobile dont il fut victime, à ce moment, donna plus de force à ces racontars. [...]

Cette question de la disgrâce du général Foch me préoccupait quand tout récemment, j'eus l'occasion de rencontrer l'un des trois ou quatre officiers qui ont vécu dans la familiarité de Joffre. Interrogé là-dessus, il me raconta que les premiers jours de décembre 1916, tandis qu'il se promenait dans la forêt de Chantilly avec le généralissime, celui-ci lui dit brusquement : « Il paraît qu'il est bien malade, Foch ? » L'officier se mit à rire et, avec cette franchise qui lui était habituelle et que son chef appréciait, il répondit : « Comment, mon général, vous aussi ? Je croyais que le cabinet du général de Castelnau était seul à croire à cette maladie. » Joffre eut un léger sourire et ne répondit rien. Quelques jours après, la note qui mettait Foch à la disposition du ministre de la Guerre parut, signée du nom de Pellé. Le général Foch vint à Chantilly et fit une scène si violente à Joffre que ses éclats de voix s'entendaient dans les pièces voisines. On dit que Joffre lui répondit en bredouillant : «Vous êtes limogé, je serai limogé, nous serons tous limogés.» [...]

Bref, lorsque l'arrêt de la Somme et les désastres des Roumains eurent rejeté dans l'ombre les succès réels remportés sur le front français pendant tout le cours

⁹¹ Allusion au repli volontaire opéré par les Allemands sur la ligne Hindenburg en février 1917.



de l'année, le mécontentement contre Joffre monta à son comble. La reprise du fort de Douaumont, le 15 novembre, n'avait servi qu'au général Nivelle. Ce fut sur lui qu'on reporta toute la gloire de ce magnifique exploit et, soudain, on commença à patronner la candidature de ce général. Le G.Q.G. dut s'en rendre compte et s'y résigner. À ce moment, on parlait dans les bureaux du général Nivelle en termes élogieux. Puisque Joffre était condamné, on préférait le vainqueur de Douaumont à tout autre. [...]

On sait qu'en décembre 1916, pour donner satisfaction en quelque mesure à ceux qui réclamaient une réforme du commandement, le président du Conseil fit adopter la solution suivante. Le général Nivelle devenait commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est; le général Joffre, avec le titre de commandant en chef des forces françaises, remplissait auprès du Gouvernement le rôle de conseiller technique, en ce qui concernait la direction général de la guerre. C'est-à-dire, comme on l'a dit alors, que Joffre devenait « le général des généraux », qu'il subordonnait tout le monde à son autorité. En réalité, son rôle devait se borner à étudier d'accord avec le Gouvernement les plans d'action que Nivelle et Sarrail seraient chargés d'appliquer.

Au G.Q.G., la solution avait paru satisfaisante, sinon à Joffre lui-même, du moins aux bureaux. En effet, d'une part, le 3º savait qu'avec Nivelle rien ne serait changé; d'autre part, les officiers de l'entourage du général allaient l'accompagner à son nouvel État-Major de surgénéralissime. Ce nouvel État-Major, on se mit à le constituer tout de suite. Il y eut de grandes compétitions parmi le personnel de la maison. [...] On chercha aux portes de Paris, un site à la fois tranquille, pittoresque et facilement accessible. Et ces conditions de séjour accrurent davantage l'envie que chacun se sentait d'en faire partie. D'abord, il fut question de Bellevue; les hôtels modernes n'y manquaient pas qu'on pouvait réquisitionner. Finalement, le choix se fixa sur un immeuble spacieux à Neuilly. Avec le goût du luxe habituel aux États-Majors, on monta la maison sur un grand pied. [...]

Un lieutenant, choisi parmi les officiers de la *Section d'Information* et promu à la dignité de popotier partit immédiatement avec un officier d'administration à quatre galons pour aménager le local dont des photographies circulaient déjà. Il engagea des frais importants de cire et de savon ; fit entrer de grandes quantités de charbon de bois de chauffage dans les caves. Les chevaux des officiers supérieurs, formés en convoi sous la conduite de quelques ordonnances, partirent à petites journées pour Neuilly. La veille du jour fixé pour l'exode qui devait se faire en automobile, les plantons apportèrent, selon les ordres reçus, les cantines et bagages dans le hall du Grand Condé ; les caisses d'archives du T.O.E. furent groupées sur le palier du quatrième étage. Le soir, dans les popotes, on but à la santé des heureux privilégiés. Les plaisanteries d'usage sur les bonnes fortunes qui les attendaient à Neuilly échangées avec la plus grand cordialité, on leur souhaita bon voyage, car, le départ étant fixé à la première heure le lendemain, nous ne devions pas les revoir.

Le lendemain, vers huit heures, les officiers de la Section d'Information en arrivant à leur bureau où ils comptaient procéder à la prise de possession des locaux du T.O.E., qu'on leur avait attribués d'après une nouvelle répartition, virent avec stupeur les bagages à la même place. Renseignement pris, le départ était ajourné d'après des ordres supérieurs. Le général Joffre, mandé à Paris, était parti en toute hâte. Pendant trois jours les choses en restèrent là. Ceux de Neuilly ouvraient de temps en temps leurs cantines pour prendre timidement un mouchoir, ou changer de faux-col. Les chevaux rendus à destination mangeaient leur première avoine dans les boxes de l'hôtel désert, cependant que les ordonnances erraient comme des âmes en peine dans les locaux vides, ne sachant ce qui se passait.

Et brusquement, la décision en suspens fut connue. Le général Joffre, promu maréchal, prenait sa retraite. Le T.O.E. émigrait au ministère de la Guerre. Le nouvel État-Major était dissous et les officiers qui devaient en faire partie reprenaient leurs anciennes fonctions. Ainsi fut fait. On parvint à revendre aux commerçants du quartier, cire, savon, charbon de bois. Il n'en coûta à la Princesse qu'un déficit de 140 francs et quelques centimes.

Le nouveau maréchal réunit à la villa Poiret ses chefs de service pour leur faire ses adieux. La cérémonie fut triste. Tous ces hommes étaient péniblement affectés à l'idée de se séparer de l'homme illustre qui les dirigeait depuis si longtemps. Chacun portait en soi le souci de l'avenir qui s'annonçait sombre. Le maréchal, qui par son rang avait droit à trois officiers d'ordonnance, demanda quels étaient parmi les présents ceux qui voulaient l'accompagner dans sa retraite. Seul, le commandant Thouzelier leva spontanément la main. Comme le maréchal s'en étonnait, le général Gamelin lui dit doucement : « Mon général, il ne faut pas en vouloir à ceux qui ont leur carrière à faire. » Et certes, Joffre ne leur en voulut jamais. Quand tout le monde fut parti, le maréchal jeta un dernier coup d'œil à la maison qui avait abrité tant de gloire. Puis, il eut un sourire et donnant une tape amicale à son fidèle Thouzelier, il dit son mot favori en passant la main sur son crâne : « Pauvre Joffre ! Sacré Thouzelier ! » [...]

Un matin, vers onze heures, comme j'arrivais dans la salle d'attente du général Pellé, je trouvai la place occupée par un général de division inconnu, qui paraissait attendre avec une certaine impatience qu'on voulût bien le recevoir.

Grand, jeune, de tournure élégante, avec un beau visage fier et régulier, ce divisionnaire me fit la meilleure impression. Un peu poussé par la curiosité, et aussi par une sympathie naturelle, je lui demandai, en l'absence de l'officier d'ordonnance, s'il désirait être introduit auprès du major général.

Très grave, mais avec de la bienveillance dans la voix, il accepta mes services et me dit son nom : le général Nivelle. C'était le nouveau maître de ces lieux, le chef de toutes les armées françaises qui venait prendre possession de son commandement, comme un simple particulier en quête de l'emploi auquel il a été désigné. Prévenu, le général Pellé se précipita au-devant de lui en s'excusant de l'avoir fait involontairement attendre et l'amena dans son cabinet. Je méditai alors, non sans émotion, sur la fortune de cet homme qui, colonel d'artillerie au



début de la guerre, se trouvait deux ans et demi après élevé, brusquement, à la plus haute dignité. « Est-il l'homme élu par le destin pour sauver son pays ? me disais-je ; verrai-je se réaliser en lui une de ces carrières triomphales qui éblouis-sent l'imagination ? Est-il le soldat miraculeux que tant de Français attendent et qui mettra de l'ordre dans la démocratie après avoir vaincu l'ennemi ? Car, depuis Napoléon, tous les Français vivent dans l'espérance du miracle militaire et rien n'est plus propre à entretenir cette mentalité qu'une guerre de siège, longue et sanglante, dont on ne voit point l'issue. » [...]

Le général Nivelle, bien qu'aux yeux de beaucoup ses mérites ne fussent pas comparables à ceux de Foch, de Pétain ou de Castelnau, bénéficiait, dès son arrivée, d'une confiance sans limite. On s'inclinait devant sa fortune; on y voyait le signe d'un destin plus fort que la hiérarchie et l'on espérait en son bonheur. [...] Cet homme sentait l'attention de la France fixée sur lui et il redoutait son jugement. Je me rappelai la confiance inébranlable du Père Joffre que rien ne tirait de son calme, tant il était sûr de sa popularité. Voilà l'inconvénient, pensais-je, d'être un homme nouveau. Lui fera-t-on confiance assez longtemps pour qu'il puisse donner sa mesure; et lui-même, saura-t-il guetter aussi longtemps qu'il le faudra l'occasion de se montrer pour n'agir qu'à coup sûr? Désireux de justifier son élévation subite, ne sera-t-il pas tenté de jouer sa chance sur une carte hasardée? [...]

Un autre fait vint prouver de façon plus topique encore la nervosité du général Nivelle et son souci de ne pas attirer sur lui l'hostilité du Parlement.

À peine installé, le généralissime s'était rendu compte que tous les propos qui circulaient sur la tenue des officiers et leur genre de vie à Chantilly ne reposaient sur rien. Son jeune fils, venu de Paris pour passer quelques jours au G.Q.G., avait dit d'un air déçu : « Je m'attendais à tomber dans une vie mondaine, à assister à des chasses et à des *rallye-papers*, après tout ce qu'on racontait, mais c'est un véritable couvent que le Grand Quartier et l'on s'y ennuie. » Dans ces conditions, le commandant en chef avait demandé au ministre de la guerre, général Lyautey, s'il était bien utile de changer la résidence du G.Q.G. Aucune nécessité militaire ne commandait ce déplacement qui entraînerait de gros frais et troublerait le travail pour une semaine au moins. Le ministre avait pris sur lui de laisser les choses en l'état et il n'était plus question de partir, lorsque le sénateur Gervais⁹² vint rendre visite au nouveau généralissime. Ses premiers mots furent :

- Eh bien! général, vous quittez Chantilly?
- Non, monsieur le sénateur, répondit Nivelle.

Et il expliqua qu'il n'y avait aucune raison militaire en ce moment pour légitimer ce départ.

⁹² Auguste Gervais (1857-1917), Sénateur de la Seine, journaliste de profession, avait déclenché en août 1914 par un article diffamatoire paru dans le *Matin* une polémique sur la lâcheté supposée des soldats du Midi à propos d'une soi-disant panique survenue au sein du 15° corps, recruté à Marseille, lors de l'échec de l'offensive de Lorraine.



 Peut-être, reprit M. Gervais, mais il y a tout au moins une raison de dignité morale.

Le général Nivelle bondit sous l'outrage. Séance tenante, il se résolut au départ. Le Parlement avait remporté sa victoire.

C'est une scène bien curieuse qu'un déménagement du Grand Quartier. Il m'a été donné d'assister à plusieurs de ces opérations stratégiques et chaque fois j'ai admiré avec quelle régularité intervenaient les péripéties amusantes. Dans ces moments, l'on mesurait l'extension de plus en plus formidable que prenait l'organisme central des armées. À Chantilly, à la veille du départ, il ne comptait pas moins de quatre cent cinquante officiers, huit cents secrétaires et hommes de troupe. Deux trains complets et plusieurs centaines de camions parvinrent à peine à transporter le personnel, le matériel de bureau, les archives. Il fallait mobiliser dans plusieurs armées les sections automobiles pour cet exode, ceux de la réserve des autos ne suffisant pas. Évidemment, les armées, pendant ce temps, pâtissaient de cette réquisition qui, en cas d'opération pouvait offrir des inconvénients graves. Aussi avait-on soin d'emprunter les camions des armées où régnait le calme. De ce fait, les déménageurs arrivaient de fort loin, quelquefois de Nancy. On se figure les frais considérables que ces allées et venues engendraient.

Dans le branle-bas énorme de l'opération, on entendait de violentes récriminations, dont beaucoup ne manquaient pas de justesse : « N'est-ce pas de la folie, disait-on, de traîner après soi ce service des décorations avec ses monceaux de caisses, ses cinquante secrétaires mâles et femelles, ses casiers à fiches, ses machines à écrire? Est-ce qu'il ne serait pas mieux installé à Paris? » On s'apercevait ainsi qu'un tiers au moins du G.Q.G. aurait pu sans inconvénient être laissé à demeure à Paris, comme le ministère de la Guerre et les Commissions le demandaient. La nécessité d'alléger le G.Q.G. apparaissait à tous. Mais une fois arrivé en place, le commandement ne voulait plus rien savoir. Il craignait de diminuer son autorité en lâchant le moindre de ses services qui, à l'entendre, lui était indispensable, au même degré que les autres et dont l'éloignement l'aurait empêché de remporter la victoire. De Chantilly à Beauvais, de Beauvais à Provins, de Provins à Metz et de Metz à Chantilly, le G.Q.G., de plus en plus lourd, se déplaça en bloc sans abandonner un seul de ses membres.

J'ai dit qu'un déménagement était une opération stratégique. Rien n'est plus juste. Le secret le plus rigoureux présidait à son élaboration. Le chef du commandement, le généralissime, le major général et les aides-majors, peut-être les plus importants du 3º bureau, puisqu'il s'agissait d'une opération intéressant la guerre, possédaient seuls le secret. Mais des indices certains ne tardaient pas à révéler aux malins que l'on s'apprêtait à plier bagage. Le chef du commandement et son adjoint partaient en voyage, pour une destination inconnue. Après une absence de quarante-huit heures, on les voyait rentrer, dissimulant mal leurs préoccupations, car le déménagement c'était le morceau de bravoure de ce service, la grande affaire d'où dépendait l'avancement de tous. Pendant ce temps, à la porte du commandement apparaissaient des caisses et des cantines. Les policiers chargés du service d'ordre à la gare disparaissaient à leur tour. Puis, l'on apprenait que les ordonnances des officiers du 3º bureau avaient prévenu les

blanchisseuses de la ville qu'ils désiraient retirer tout le linge de leurs patrons avant la fin de la semaine. Car, il était de tradition que, quelle que fût la circonstance, le départ devait être précipité. À Chantilly, un indice sérieux s'ajoutant aux autres, enleva tous les doutes. Un beau matin, les deux voitures de télégraphie militaire, immobiles le long du trottoir du Bureau de poste, dont elles renforçaient les services, se mirent en marche par la route de Creil. On partait, c'était sûr. Mais pour où ?

Alors, les conjectures allèrent leur train, comme cela se produisait chaque fois. Selon la nature des opérations engagées et la position des armées, on déduisait quel devait être l'emplacement logique du G.Q.G.; la proximité de Paris étant un facteur qu'il ne fallait pas négliger à cause des liaisons fréquentes avec le Gouvernement. Le parti des purs stratèges, méprisant le pouvoir civil, rêvait notre installation au centre même du front français, vers Vitry-le-François ou Épernay. Ceux qui se piquaient de diplomatie mettaient en avant la nécessité d se trouver à portée des Anglais, car la vraie place du G.Q.G. était à la soudure des forces anglofrançaises.

En dépit de ces suppositions, rien ne transpirait touchant le futur emplacement du G.Q.G., les initiés gardant jalousement leur secret. Mais, régulièrement, le lendemain du jour où le départ était apparu comme possible, les officiers en entrant dans un magasin quelconque de la ville, apprenaient du boutiquier désolé que le G.Q.G. allait à tel endroit. Et c'était vraiment comique de voir le fameux secret, inconnu de la très grande majorité des officiers du G.Q.G., faire l'objet des conversations de toute une ville. Que si vous alliez à Paris, entre temps, vous ne manquiez point d'être abordé par une dizaine de personnes toutes également au courant de ce départ et de sa destination. Ces indiscrétions avaient le don de mettre en fureur les gros bonnets de la maison. Jusqu'au bout, ils refusaient d'avouer qu'on avait tapé juste.

Enfin, l'ordre d'opération, frappé à la marge du sceau traditionnel : Secret, était distribué aux bureaux. Le déménagement comportait deux échelons. La fleur de l'État-Major faisait partie du premier, c'est-à-dire le cabinet, le 3º et le 2º bureaux, et des éléments de chacun des services. Le reste suivait à six jours d'intervalle. Tout était organisé pour que le travail souffrît le moins possible. Le réseau téléphonique n'était enlevé à l'ancien quartier général que lorsque le nouveau était entièrement posé. Je ne sais combien de kilomètres de fils étaient ainsi employés, combien de milliers de lampes! Rien qu'en rideaux destinés à aveugler la lumière, il y en avait pour sept mille francs. Les scieries et les ateliers du génie fabriquaient à la grosse, en vue de la prochaine installation, des tables pliantes, des étagères, des armoires, des casiers peints d'une affreuse couleur jaune. Pour le bureau du général en chef et des officiers généraux, on fignolait des meubles élégants. Il y avait même un lot de tapis pour l'escalier du premier étage et les principaux cabinets, ainsi qu'un jeu de serrures dorées pour le cabinet du généralissime, qui nous suivaient à chaque déplacement. Les membres du 3e bureau eurent chacun, à cette occasion, une petite cassette fermée à clef fabriquée par le génie, contenant papiers à lettres, enveloppes, nécessaire de bureau, ce qui fit

beaucoup de jaloux. Le fameux coffre-fort qui contenait les plans d'opérations était transporté à chaque déménagement dans le train du général en chef. [...]

Les officiers supérieurs partaient en automobile : le commun des mortels prenait place dans le train. Le lendemain même de l'arrivée toutes les popotes fonctionnaient, mais il fallait plusieurs jours pour que chacun fût installé à son aise dans les logis nouveaux. Pendant cet intervalle, c'était un tollé de réclamations qui pleuvaient sur le commandement chargé des logements. Si, par malheur, un oubli ou une négligence avaient été commis au détriment d'un officier du 3º bureau, la chose prenait les proportions d'une catastrophe. Aussi, le commandement avait-il le soin de loger d'abord le général, les aides-majors et le 3º bureau. Pour le reste, il voyait venir sans crainte.

Le déménagement de Chantilly à Beauvais faillit tourner au tragique. Depuis deux ans qu'il était immobile, le G.Q.G. avait pris des habitudes sédentaires. En deux années, il avait triplé d'importance. Outre les archives, on décida donc d'emporter des tapis, des tables, un matériel de bureau considérable, car le logis où nous allions nous installer n'était pas meublé⁹³. Le lieutenant-colonel Loreau, chef du commandement, homme timide, que la vue d'une étoile faisait trembler, malade par surcroît, n'avait pas les qualités d'un grand organisateur. On s'en aperçut tout de suite à l'effroyable désordre qui s'ensuivit. Les histoires les plus comiques circulèrent au cours de ce déménagement qui ébranla son crédit. [...]

Si notre départ avait semé le regret dans l'âme des hospitaliers Chantillois [sic], notre arrivée, au contraire, souleva la colère des habitants de Beauvais. À Chantilly, le commerce gémissait en se voyant privé des ressources que lui valait notre présence et maudissait le nouveau général : « Ah! ce n'est pas Joffre qui aurait pris une mesure aussi absurde que rien ne justifiait. S'ils allaient dans l'Est encore, on comprendrait ou s'ils se rapprochaient des lignes, mais à Beauvais! Il faut avoir perdu la tête. »

À Beauvais, le commerce, pour d'autres raisons, poussait les mêmes gémissements. C'est qu'en prévision de l'installation du G.Q.G., qui ne saurait souffrir dans ses parages aucune autre formation militaire, on avait expédié ailleurs l'école des officiers automobilistes, un cours d'officiers de réserve, les troupes de la garnison, une foule de Q.G. et d'États-Majors variés de l'arrière; le tout formant un ensemble respectable de joyeux gaillards au porte-monnaie bien rempli, nantis d'épouses légitimes ou non et qui en attendant la fin de leur stage ou le départ pour le front, s'amusaient ferme et dépensaient force argent pour le plus grand bien des commerçants du cru. La population avait été émue, en outre, par une terrible chasse à « la petite femme » faite par les soins du chef de la police du G.Q.G., le commissaire Sorel, qui obéissait impitoyablement aux ordres de ses supérieurs. Tous les jupons suspects de Beauvais, ou du moins étrangers à la ville, et Dieu sait s'il y en avait à ce moment, avaient été expulsés sans pitié. D'où, nouvelle source de déficit pour les commerçants. Ces précautions, cet excès de

⁹³ Force est donc de conclure au démeublement de l'hôtel du Grand Condé à l'issue de la guerre.



pudeur joint à notre installation dans une maison religieuse contribuèrent à nous donner une réputation d'austérité qui n'accrut pas notre prestige.

Naturellement, les règlements de police imposés par le commandement ne furent pas de nature à calmer l'irritation des habitants. Cafés et cinémas furent conviés à fermer à huit heures et demie du soir. Le gaz cessa de briller par crainte des avions : des patrouilles circulaient jour et nuit, à la recherche des espions, houspillant les habitants attardés, verbalisant chez les commerçants en retard pour la fermeture de leurs établissements. Bref, on ennuya copieusement, sous des prétextes futiles et sans la moindre utilité, une population de 50.000 âmes qui ne se distinguera certainement pas à l'avenir par son amour de l'armée, ce qui est, au demeurant, fort compréhensible. Nous ne vîmes, pendant notre séjour, que des visages sévères sur notre passage. Une seule fois, le G.Q.G. fut acclamé chaleureusement : ce fut le jour de son départ. [...]

Au vrai, personne ne se consolait du départ de Chantilly qu'on persistait à trouver absurde. L'éloignement de Paris se faisait sentir à ceux qui étaient chargés des liaisons entre le G.Q.G. et le Gouvernement et, il faut le dire, à tous ceux qui se promettaient de petites fugues entre deux trains. Les retards étaient si grands sur la ligne de Paris-Beauvais qu'il fallait compter toute une journée pour un voyage d'aller-retour. Quant à la route, elle était telle qu'il fallait trois heures d'auto pour abattre les quatre-vingt-dix kilomètres. Cet état de choses fit croire aux optimistes qu'on aurait, au moins, l'avantage de ne plus recevoir les parlementaires. Le général lui-même s'était laissé aller à formuler cet espoir. Mais, hélas! il fut de courte durée. Le lendemain de notre arrivée, on vit apparaître le sénateur Gervais qui venait jouir de son triomphe. »

[Les offensives allemandes de mars 1918 contraignent le GQG à évacuer Compiègne, où il était installé depuis le 7 avril 1917, en raison des bombardements aériens. Il est alors à nouveau question de Chantilly. Le tome II des souvenirs de Jean de Pierrefeu évoque cette période. Le général en chef est alors Pétain, Foch ayant été chargé lors de la conférence du 26 mars 1918 de coordonner l'Etat-Major interallié.]

« Ce soir-là, le bombardement recommença sur Compiègne avec la même violence. Surpris à mon retour de chez le général en chef par l'explosion des premières bombes, tandis que je me dirigeais vers le Palais, j'avais dû attendre près d'une heure, sous les arbres de l'avenue Thiers, qu'une accalmie me permît de continuer ma route. [...]

Dans un coin, aménagé en bureau, l'officier de service du commandement restait en communication téléphonique avec le guetteur installé sur les toits du Palais, qui était assurément aux premières loges. Par lui, nous connaissions les effets du bombardement : deux maisons brûlaient dans la vieille ville, la gare était à moitié détruite. Il paraissait tout de même inconcevable qu'aucun ordre de se préparer à quitter Compiègne ne fût encore donné aux officiers. Cette situation ne



pouvait, de toute évidente, s'éterniser. Nous étions en pleine zone d'avance des troupes qui montaient vers la bataille. Beaucoup d'habitants avaient quitté la ville dans la journée. Nous savions que le lieutenant-colonel Valentin, chef du commandement, avait choisi Chantilly comme nouvelle résidence. Il était là-bas depuis la veille, occupé à activer l'installation des locaux. Mais, ce même soir, il avait reçu l'ordre de pousser jusqu'à Provins. L'avance de l'ennemi était trop grande pour qu'un Quartier Général pût être placé à Chantilly. [...]

Le chauffeur vint seulement à 6 heures du matin nous annoncer que l'ordre de départ était donné. Noyon avait été pris dans la nuit, mais on avait décidé de lever le poste de commandement seulement au jour, après avoir lancé les dernières instructions.

Profitant de l'occasion, j'avais avisé le colonel Duchêne que je me rendais à Senlis en auto, avec Madelin et le lieutenant de Chabannes, pour donner quelques détails aux correspondants anglo-américains. Je rejoindrais le train du général en chef, transformé en poste de commandement, à Chantilly où il devait arriver le mardi 26 à 10 heures du matin.

A l'heure dite, le train stationnait dans la gare où j'avais débarqué le 23 novembre 1915. Un câble téléphonique était roulé comme un serpent sur le bord du quai. Et, par ce simple fil attaché au wagon-bureau, le poste de commandement s'était de nouveau relié aussitôt à tout l'immense front. [...]

La mission des correspondants de guerre français, qui avait quitté le château d'Offémont, s'était arrêtée à Chantilly, dans l'attente des nouvelles. Comme à leurs collègues de la mission anglo-américaine, je leur apportai les derniers renseignements. Chantilly était traversée par des colonnes d'artillerie, de longues files de camions bondés de troupes. Les habitants acclamaient les soldats au passage. Eux, insouciants ou, comme tout Français, fiers d'être admirés, riaient en faisant des gestes amicaux à la foule. J'entendis l'un l'eux répondre à une femme, qui sans doute avait exprimé son inquiétude : "Vous en faites pas, c'est Pétain qui commande."

A 4 heures, le train du général en chef nous emportait vers Provins où il arrivait à la nuit. [...]

Le jour de l'armistice fut, à Provins, un jour de folie comme dans toute la France. Je ne m'en aperçus guère. Dès neuf heures du matin, je fus mandé par un coup de téléphone au P. C. de Chantilly, où se trouvait le général en chef. J'y arrivai à une heure, après plusieurs pannes. Le général finissait de déjeuner tout seul, car il se rendait à Paris, où il devait assister à une cérémonie. Il eut l'amabilité de s'excuser de ce qu'il ne m'avait pas attendu. Puis, il me donna des instructions pour le communiqué du soir, où j'allais annoncer la fin des opérations et l'armistice; communiqué décisif, me dit-il, qui restera pour l'histoire, Après son départ, seul avec son officier d'ordonnance, le lieutenant Thierry, je passai l'après-midi dans la charmante demeure silencieuse, par un temps très doux, légèrement gris, et qui semblait lui aussi pâle et épuisé de joie. Journée de Sou-

venirs attendris, journée de projets d'avenir si calme, si recueillie, un peu mélancolique, je ne vous oublierai jamais. A cinq heures, un coup de téléphone vint nous délivrer et annoncer que le général rentrerait directement à Provins. Nous ralliâmes aussitôt le G. Q. G. La bruine épaisse ralentissait notre marche Dans tous les villages que nous traversions la farandole tourbillonnait sans arrêt ce n'étaient que chants de fête, hymnes de bonheur. A neuf heures et demie seulement on arriva à Provins. Je rédigeai en hâte le communiqué et comme le général en chef n'était pas rentré, je le soumis à l'approbation du major général. Mais, détail typique, celui-ci était au théâtre où des poilus et des citoyens zélés avaient improvisé une représentation. [...]

Le lendemain, j'apportai au général Pétain cette prose dernière pour qu'il voulût bien la signer comme il me l'avait promis. Il prit la feuille, signa, puis écrivit quelque chose à la suite. Et je pus lire sous la signature, ces mots gouailleurs et joyeux qui décelaient le caractère caustique du général : "Fermé pour cause de Victoire." [...]

Je n'ai qu'à fermer les yeux pour revoir, entre autres images du Grand Quartier Général, le grand Hôtel Condé illuminé du haut en bas, par les nuits sombres et battues de neige du mois tragique de Verdun. On eût dit un vaisseau de haut bord, luttant contre les flots de la tempête déchaînée. A travers vents et marées, il a su arriver à bon port. Gloire à lui.

La France possède un État-Major digne d'elle ; comme son armée, il a fait l'admiration du monde. »

* *



Le général Joffre à son bureau (cl. L'Illustration) Selon J. de Pierrefeu, aucune carte murale n'était ordinairement affichée dans le bureau du général.



Prise d'armes en l'honneur de Joffre, Poincaré, Briand et Gallieni, en civil © BM Senlis 29 octobre 1915



Conseil de guerre du 12-13 mars 1916 (cl. Le Miroir n° 122, 26 mars 1916) Joffre, de dos, s'adresse au général Gilinski (Russie). Entre eux apparaît le général Haig (GB), à droite le général Porro (Italie) au fond à gauche, le colonel Rachitch (Serbie) et le général Wielemans (Belgique)





Le général Haig nous salue (cl. Le Miroir n°119, 5 mars 1916)



Echange de saluts entre Joffre et Lord Kitchener (ministre de la guerre britannique)

(cl. Le Miroir n°72, 11 avril 1915) A droite le Président du Conseil, Alexandre Millerand.



Prise d'armes en l'honneur de Haig et d'un autre général anglais © BM Senlis sd Les soldats rangés contre la grille portent encore l'uniforme de 1915 et ne sont pas équipés du casque Adrian, contrairement au personnage du premier plan.



Joffre sort de son QG pour décorer un officier s russe © BM Senlis sd



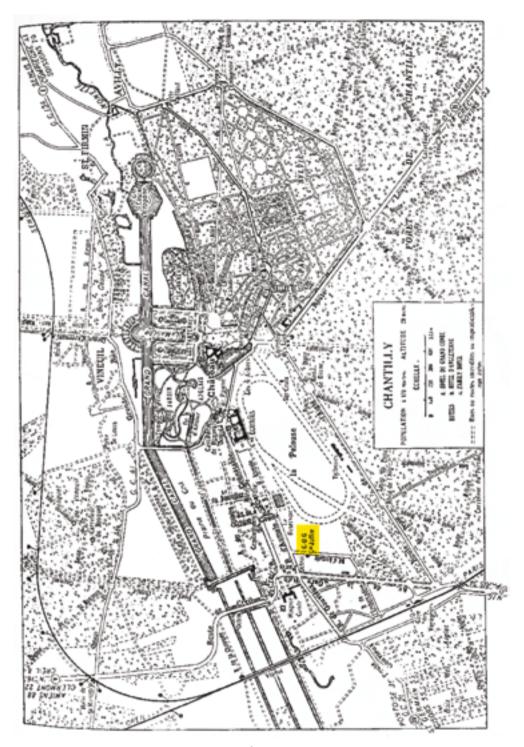
Joffre et Haig salués par la garde d'honneur (cl. Le Miroir n°111, 9 janvier 1916)

Joffre et Castelnau (avec la canne) au cours d'une de leurs promenades quotidiennes en forêt (cl. Le Miroir n° 134, 18 juin 1916)

Jean de Pierrefeu nous apprend que ces promenades avaient pour but de donner à l'opinion l'image d'une entente harmonieuse entre ces deux hommes que tout opposait, Joffre le républicain franc-maçon et Castelnau, le « jésuite botté ».







LES P'TITES CAMOUFLEUSES DE CHANTILLY

Notice sur l'atelier de camouflage de l'armée française en 1917-18 à Chantilly

Par Gérard MAHIEU

« Nulle guerre, écrit Jean de Pierrefeu⁹⁴, n'aura aussi complètement mis en œuvre les ressources du pays que celle que nous venons de souffrir et de gagner. Guerre de techniciens où la science est constamment venue en aide à l'héroïsme, où les Français ont apporté pour le salut commun tout ce qu'ils avaient de courage et aussi d'intelligence. Dans tous les domaines, il a fallu se spécialiser, trouver un personnel de techniciens qui fut à même de multiplier la production. Ingénieurs, savants, artistes, écrivains, artisans, chacun a trouvé l'alvéole où l'on pouvait utiliser sa bonne volonté et son savoir. »

L'idée moderne de camouflage (le mot n'est pas ancien, on disait plutôt camouflement — aussi bien camoufleur et camoufleuse sont-ils des néologismes), met fin à la tradition séculaire du « voir et se faire voir », où force et bravoure tirent de leur présence visible leur efficacité psychologique. À l'été 1914, le « pioupiou » porte et arbore le pantalon rouge et les plumes de casoar, tenue qui incarne cette tradition. La tenue sera cachée sous un pantalon et un manchon de toile bleue en attendant que bleu horizon soit fabriquée. Il aura fallu attendre le 9 décembre 1914 pour voir l'entrée du drap bleu clair — à défaut du kaki demandé par Joffre.

Pourtant, bien avant la guerre de 14-18, la question de l'invisibilité des hommes s'est posée. Les Britanniques adoptent le kaki en 1900, les Américains en 1902, les Russes en 1909 ; les Allemands le *Feldgrau* en 1907, les Autrichiens le gris-brochet en 1909 et, la même année, les Italiens le gris-vert.

Pour ce qui est du camouflage des sites, armes et matériels, on doit « à l'imaginaire avisé, et sans a priori, d'un artiste confronté à l'épreuve du feu, pour voir son invention resurgir et sa solution adoptée et ratifiée le 12 février 1915 »95

⁹⁵ D'après Louche (Danielle), art. Camouflage, in *Encyclopédie de la Grande Guerre* 1914-1918, sous la dir. de S. Audoin-Rouzeau et J.-J. Becker – Paris, Bayard, 2007.



 $^{^{94}}$ La Section de Camouflage : 1915-1918 / Jean de Pierrefeu, in L'Illustration, N°4009, 3 janvier 1920

Un artiste, en effet, car quelques-uns d'entre eux trouvent dans le conflit l'occasion de mettre leur talent au service de la Patrie. Celui-ci est un peintre, Lucien-Victor Guirand de Scevola. On lui prête la paternité (parfois contestée)⁹⁶ du projet. Il est alors maréchal-des-logis du Génie quand il constate que dès qu'une pièce d'artillerie française tire, les Allemands la repèrent et répliquent aussitôt en la bombardant. Il a l'idée de camoufler « le canon trop brillant et ses servants avec des toiles bariolées dont les teintes se fondaient avec celles de la nature environnante, et dont les motifs modifiaient la forme réelle des objets, selon le principe employé par les cubistes. » ⁹⁷

On sait que, dans le règne animal, une complication efficace du camouflage est en effet fournie par le bariolage (dessins disruptifs) dont l'effet est de rompre la forme, de dissocier en quelque sorte l'animal qui n'est plus visible dans son ensemble mais formé de plusieurs parties indépendantes. Ces dessins peuvent être formés de taches ou de bandes, ces deux procédés se combinant de toutes les façons possibles... Ainsi en fut-il – entre autre – du travail sur toiles peintes des camoufleuses et camoufleurs.

Les premières expériences ont consisté à dissimuler des pièces d'artillerie, soit en les recouvrant de toiles peintes ou de filets de raphia⁹⁸ tissé, maintenus par des piquets de fer; et puis on essaiera des leurres plus élaborés, comme ces faux cadavres de chevaux, aux carcasses pouvant servir de poste de dissimulation pour l'observation⁹⁹.

Après des essais concluants (contrôlés par l'aviation), des expérimentations sur le front picard, des démonstrations successives aux commandants d'armée, où se révèle le bien fondé de la découverte - elle intéresse Poincaré -, Guirand de Scevola, appuyé par le général de Castelnau, réussit à persuader le haut commandement de la valeur stratégique de l'invention. 100

⁹⁶ Cf. Louche, *op.cit.*, qui s'inspire de l'article référencé ci-dessous (n.3), deux Lorrains, Eugène Corbin et Louis Guingot, sont aussi désignés comme « pères » du camouflage.

⁹⁷ Coutin (Cécile), *Le Camouflage pendant la Première Guerre mondiale* (in « Historiens et Géographes », n°321, 1988, p.265-sq?) L'auteur précise que Guirand de Scévola disait tenir son idée des « *recherches picturales de peintres au moulin de la Galette*. »

⁹⁸ Cf., à propos du raphia, la chanson jointe.

⁹⁹ Coutin (C.), *op.cit.*, qui reproduit, pp. 266-267, des photos de ces leurres.

¹⁰⁰ Pierrefeu, *op.cit.*, associe à Guirand de Scevola, Henri Royer et Eugène Ronsin, lors des premières expérimentations du camouflage présentées à l'armée.

Le problème de la visibilité des troupes s'était posé dès l'entrée en campagne. Il prit une importance grandissante dès que les fronts se stabilisèrent. « Établis face à face, à des distances variant entre 200 et 50 mètres, les belligérants comprirent qu'il fallait cacher à la vue de l'ennemi non seulement le personnel, mais le matériel et toute espèce d'organisation ».

Le 14 août 1915, le général Joffre donne ainsi sa toute première organisation régulière au camouflage. Ce service est constitué en unité, d'abord rattachée au GQG (alors fixé à Chantilly à l'hôtel du Grand Condé) puis, en octobre 1916, au 1^{er} régiment du Génie, unité placée sous le commandement de Guirand de Scevola qui prendra du galon.

L'unité ne comptera d'abord que 125 réservistes territoriaux, ouvriers, peintres décorateurs ou peintres en bâtiment ; elle se compose d'un atelier central, à Paris, et de trois ateliers secondaires : les groupes d'armées du Nord sont basées à Amiens, ceux de l'Est à Nancy, et ceux du centre à Châlons-sur-Marne (-en-Champagne).

Il faudra peu de temps pour que le camouflage devienne un instrument obligé de la guerre au service de toutes les armes. On rappelle de tous les points du front, courant 1916, de nombreux artistes, peintres, illustrateurs, sculpteurs, décorateurs de théâtre, mais aussi des menuisiers, des charpentiers, monteurs et ajusteurs...

La section va connaître un développement considérable et une animation laborieuse comparée à une ruche (Cf. la chanson ci-jointe); elle s'appuie sur un personnel spécialisé, et varié, dans l'industrie du camouflage. En 1918, l'unité dénombre plus de 3 000 hommes de troupe, officiers compris, auxquels s'ajoute une importante main-d'œuvre civile, notamment féminine (plus de dix mille femmes seront employées dans les zones d'armée et l'atelier central; on utilisera aussi, notamment à Chantilly, des travailleurs annamites et des prisonniers allemands.)

Au 1^{er} mars 1918, la liste des ateliers et sections de camouflage est celleci :

ATELIERS : Paris (atelier central) – Chantilly – Épernay – Châlonssur-Marne – Nancy

SECTIONS:Bergues (Nord) – Noyon (Oise) – La Garenne-de-Gueux (Marne) – Bar-le-Duc (Meuse) – Belfort – Soissons (Aisne) – Châlons-sur-Marne – Nancy (Meurthe-et-Moselle) – Épinal (Vosges)

Nos alliés ne sont pas longs à s'apercevoir du mérite de notre Section de camouflage; ils se mettent à notre école. Tour à tour, Britanniques, Belges et Américains vont s'inspirer de nos méthodes et demander l'aide

de nos camoufleurs pour constituer leurs ateliers. Dès lors, il est impossible de concevoir qu'une armée puisse se mettre en campagne sans une organisation préalable. « Comme la DCA, comme les chars blindés, comme les bataillons M.D., comme la TPS, ces créations de la guerre, le camouflage a conquis son droit à l'existence »¹⁰¹

Revenons à Chantilly. La ville, occupée par les Allemands du 3 au 5 novembre 1914, devient par la suite le siège du Grand Quartier Général du généralissime Joffre, de novembre 1914 à la fin de 1916.

C'est au printemps de 1917, à la suite de l'extension du front Anglais (qui englobait Amiens) que le camouflage quitta la cité picarde pour descendre vers le sud, à Chantilly, où un petit atelier existait déjà. De nouveaux ateliers furent conçus par Lavignac, responsable de la section pour le cuirassement et les installations.

On peut citer à présent, presque *in extenso*, un extrait de l'important article, très documenté, signé Cécile Coutin : le *Camouflage pendant la seconde querre mondiale*. ¹⁰²

Sur une place, « au bord de la grand pelouse s'étendant entre le champ de courses et la rue d'Aumale, et qui avait été concédée aux camoufleurs, Lavignac avait fait construire trois quais d'embarquement pour le matériel fabriqué dans les ateliers. Un quatrième quai sur la rue adjacente servait au débarquement des matières premières. À la fin d'avril 1917, presque tous les ateliers étaient déjà montés : hangars Bessonneau pour la peinture, baraques Adrian pour le tissage du raphia, ateliers de couture, cuves à teintures, séchoirs, etc. »

« Il y avait des trottoirs en béton, des voies pour les wagonnets, des canalisations, une infirmerie et des bureaux. Les baraquements des prisonniers étaient au fond, contre le champ de courses, entourés de barbelés. Il en vint 200, auxquels s'ajoutèrent 200 territoriaux et 1 200 ouvrières. »

Le même auteur, à propos de Chantilly, cite un extrait des *Souvenirs d'un peintre illustré par lui-même*, de Berthold-Mahn :

Dans chaque baraque de tissage, les grillages de 10 mètres de long au nombre de huit étaient suspendus aux métiers, et huit équipes féminines y travaillaient en même temps [...] L'ensemble des ateliers sortait chaque

¹⁰¹ Pierrefeu, *op.cit*. L'unité de camouflage ne sera pourtant pas redonduite lors de la réorganisation militaire de l'Après-Guerre.

¹⁰² Outre l'article cité plus haut et duquel nous extrayons les renseignements concernant l'atelier cantilien, C. Coutin est l'auteur de l'article *Camouflage, l'art au service de la guerre*, Encyclopédie « Les Guerres de la France au XIX° siècle. », 1983.

jour au moins quatre kilomètres de ces rideaux de verdure artificielle. Leur principale fonction était le camouflage des routes, sur lesquelles l'ennemi avait des vues directes. À leur abri, les troupes passaient, invisibles. Les toiles peintes, employées aussi à cet usage, servaient plutôt à recouvrir les tranchées, les abris, les canons, etc.

Les camions arrivaient et repartaient sans arrêt, chargés par les prisonniers, et nos fabrications restaient toujours inférieures aux besoins du front qui étaient immenses. »

La section de camouflage sera dissoute en décembre 1918. Malgré son incontestable efficacité pendant la guerre, son maintien n'est nullement prévu dans les projets de réorganisation de l'armée.

Mille à mille deux cents ouvrières étaient donc employées au camouflage à Chantilly. Du travail et de la ferveur de ces femmes, deux rares témoignages sont parvenus jusqu'à nous.

Le premier est une chanson écrite par l'une des camoufleuses de Chantilly, en 1917, originaire de Gouvieux, et qui signe modestement de ses initiales A. G. [Adèle Godard] Nous devons à Gérard Godard, son petitfils, qui conserve pieusement l'original, le texte de cette chanson et l'autorisation de la publier. Qu'il en soit vivement remercié.

Il y a beaucoup de fraîcheur, de jeunesse et de foi, dans ces vers qui peuvent amuser et plus certainement émouvoir. Le texte est retranscrit à la fin de cet article

L'autre souvenir (page suivante) est également un document familial. Il s'agit d'une photographie représentant six jeunes filles en tenue (« blouse blanche et bonnet léger »), sans doute affectées au travail du raphia, posant dans un décor boisé, avec, pendant d'une fausse branche, une fausse corde... sans pendu (en haut à gauche).

C'est la jeune fille qui est debout, à l'extrême gauche sur la photo, qui a écrit et adressé cette carte, datée de Gouvieux, le 18 août 1917, à son frère Gabriel. Elle s'appelle Lucienne Mahieu. Voici ce qu'elle écrit :

« Mon cher frère »,

« Je t'envoie un petit souvenir du camouflage et je pense que ça te fera plaisir. Comme tu le vois, je suis en camoufleuse. Je pense que maintenant ta gorge va tout à fait bien. Je te dirai que Julien B. est en permission et il est venu nous voir ce matin. Enfin, mon cher frère, reçois les meilleurs baisers de ta sœur qui t'aime. »

« Lucienne »

Lucienne Mahieu est la cadette d'une famille de trois enfants. En 1917, elle a 17 ans, ses deux frères (Gaston et Gabriel) qui assuraient la bonne marche de l'entreprise de maçonnerie familiale sont mobilisés. Son salaire de camoufleuse sera donc bienvenu.

Gaston, le frère aîné, artilleur, sera gravement blessé, et devra être trépané.

Gabriel, sera également blessé par deux fois. La première fois lors des combats de Craonne le 16 avril 1917; la seconde à Canly, le 12 août 1918, ainsi cette lettre du 13 août:

« Chers parents,

Ces quelques mots pour vous dire que je suis blessé, mais pas gravement, aussi c'est le filon car j'espère passer un bon petit moment à l'arrière. J'ai été blessé en attaquant le 12, à 8 heures du soir, par une balle de mitrailleuse qui m'a traversé le bras [...] »

« Je termine en vous embrassant de tout cœur ainsi que Lucienne » « Gabriel »

Lucienne, la 'p'tite camoufleuse'...

Gérard Mahieu Fils de Gabriel, Neveu de Lucienne



Les P'tites Camoufleuses de Chantilly (Coll. G. Mahieu)





Les frères de Lucienne : en haut Gaston l'aîné, en bas, à gauche sur la photo, Gabriel, peu avant leur départ pour le front (Coll. G. Mahieu)

Au profit des Blessés - Vendue : OFr. 15

LES P'TITES CAMOUFLEUSES (Chantilly 1917)

Sur l'air de la : Riviéra

Refrain

En blouse blanche et bonnet léger Regardez les petit's camoufleuses Tout's dans un même élan de cœur Ell's travaill't avec beaucoup d'ardeur Sachant, que c'est pour protéger Nos brav's et vaillants petits soldats Des terribles combats, qui se passent là-bas Tout là-bas sur le front où l'on s'bat Au loin Là-bas Sur le front des combats

1er Couplet

Les p'tits camoufleuses
Très gentiment chaqu' matin
Arrivent joyeuses
De tous côtés à pied et mêm' par le train
Pleines de courage
Elles se mett't à l'ouvrage
Chacune dans sa tâche
Contribue à la défense Nationale
En aidant à cacher sur le front
Les canons et les munitions

2ème Couplet

Dans de grand's cabines
Elles entrent chaqu' matin gaiement
De leurs doigts agiles
Font des étoil's et des nœuds à qui mieux mieux
Mais pour faire paraître
Moins longu's leur journée de labeur
Elles chantent sans cesse
Des refrains qui aigayent [sic]les cœurs
Sans pour ça oublier nos soldats
Qui se battent tout là-bas

3ème Couplet

Et les teinturières
Malgré leurs sabots de bois
Restent très légères
Pour monter aux cuves teindre du raphia
Qui vient de la Chine
Ou bien de Madagascar
Et qu'en bottes fines
Elles tassent du matin au soir
En songeant que la France sortira
Victorieuse de tous les combats

4ème Couplet

Les p'tit's Barbouilleuses
Par tout's ainsi dénommées
Restent gracieuses
Avec leur gros tablier
Le soleil qu'ell's bravent
Pourtant parfois très ardent
Sèche vite les toiles
Qu'ell's camouflent en pensant aux absents
Et le soir la journée terminée
Tout's sortent d'un petit pas pressé.

5ème Couplet

Toute cette ruche
Est commandée savamment
Par des chefs très justes
Qu'elles écout't avec empressement
Elles savent reconnaître
Qu'en commandant doucement
Ce n'sont plus des maîtres
Mais des pères qui caus't à leurs enfants
C'est pourquoi ils sont tous estimés
Et très respectés.

Une camoufleuse : A.G. [Adèle Godard]

**

Nota: Adèle a composé sa chansonnette sur la musique d'une chanson à la mode: « *Sur la Riviera* » ou « *Sur les bords de la Riviera* », musique de Léo Daniderff. La chanson fut créée dans la pièce « *Le Procureur Hallers* », avec des paroles de Marcel Bertal et Émile Ronn. Parmi les nombreux interprètes, Fréhel, Bérard, Georgel... et Michel Simon dans le film *Boudu sauvé des eaux*. En voici le refrain:

« Sur les bords de la Riviera
Où murmure une brise attristée
Chaque femme a rêvé là-bas
D'être belle et toujours adorée.
Dans le bleu jusqu'au firmament
Les violons jettent leur mélopée;
Tous les mots sont cruels et menteurs les serments,
C'est l'amour qui s'éloigne en pleurant
Tout bas...
Là-bas...
Adieu la Riviera! »



(Collection Gérard Godard)

HOMMAGE À GUSTAVE MACON (1865-1930)

par le Département d'Histoire locale du CCMD de Chantilly

« Il faut amuser les dames, mon bon Maricourt, il faut amuser les dames » 103 Gustave Macon

Dans sa première livraison des Cahiers de Chantilly, le Département d'Histoire Locale du Centre Culturel Marguerite Dembreville se devait de rendre hommage à celui dont le nom revient si souvent dans les études d'histoire cantilienne : Gustave Macon. L'homme exercait ses talents dans la conservation des collections du Musée Condé il y a plus d'un siècle et occupait son temps libre à la rédaction d'ouvrages en particulier d'histoire locale. Longtemps les chercheurs locaux n'ont pensé que par lui, et encore de nos jours, sur tel thème, telle question : « Avez-vous regardé dans Macon? Qu'en dit Macon? Macon en parle-t-il? » Sans doute n'écrit-on plus l'histoire aujourd'hui comme on l'écrivait de son temps ; sans doute pièces justificatives et références (sa source unique ou presque était le Cabinet des titres de Chantilly) manquent-elles souvent dans ses travaux, il n'en demeure pas moins que ceux-ci constituent le matériau premier et solide pour asseoir une recherche de nos jours encore. Cet hommage comprend outre une courte notice biographique de Gustave Macon, 1°: l'extrait du Testament du duc d'Aumale le concernant, 2° : son éloge funèbre par le baron de Maricourt, dont l'emphase est pondérée par la vibrante sincérité de l'hommage rendu, et, 3°: la bibliographie des œuvres éditées de M. Macon.

Gustave Macon naquit à Hirson, (Aisne), le 26 mai 1865. Il était le deuxième des trois enfants de Jean-Baptiste Macon, garde forestier général du Nouvion-en-Thiérache, - dépendant de l'ancienne châtellenie de Guise, propriété de la famille d'Orléans, - et d'Élisabeth Alaire. Il suivit de brillantes études – des bulletins trimestriels de l'élève Macon qui ont été conservés en témoignent – d'abord au petit séminaire de Soissons puis à l'institution Saint-Jean de Saint-Quentin, études brillantes qui, dit Raoul de Broglie, « le signalèrent à l'attention du duc d'Aumale dont il fut pen-

¹⁰³ Cf. ci-dessous l'éloge funèbre de G. Macon par Maricourt

dant treize ans le secrétaire »¹⁰⁴, à partir de 1885. Le duc qui pouvait compter sur l'érudition et sur la plume de son protégé pour la réalisation de son *Histoire des Princes des Condé*, lui témoigna une attention toute paternelle¹⁰⁵. Gustave, l'homme « toujours de noir vêtu »¹⁰⁶, épousa Cécile Prinz qui mourut en 1901 : il lui survécut vingt-neuf ans.

Le 15 juillet 1892, le duc d'Aumale lui confia les fonctions de conservateur adjoint du Musée Condé. M. Macon, dans la tradition des grands archivistes de Chantilly que furent Alberlenc et autre Faugère, entreprit le classement, voire le reclassement des archives, puis la rédaction et la publication des inventaires de celles-ci (4 volumes, à Paris, chez Champion, 1926-29).

À l'époque de la publication de ces inventaires, le *Cabinet des titres* de Chantilly comprenait au total 1 019 cartons et 1 809 registres, le *Cabinet des lettres*, 663 volumes.

De cet ensemble extraordinaire, Gustave Macon, surtout à partir de 1900, allait tirer matière de multiples monographies, articles et instruments de travail qui, notamment dans le domaine de l'histoire locale, demeurent pour beaucoup de chercheurs la base de leur quête. Il faut préciser qu'en acquérant nombre des seigneuries proches de Chantilly, Louis II de Bourbon, prince de Condé, en particulier, se faisait remettre évidemment par les vendeurs les titres anciens concernant ces terres, ainsi les archives médiévales et modernes de Gouvieux, Lamorlaye, le Lys, la Chaussée, la Cave, Coye, etc. ont-elles pu être exploitées par Macon.

Membre du comité de la *Société d'Histoire et d'Archéologie* de Senlis en 1899, il en fut le vice-président en 1921, puis le président jusqu'à sa mort. C'est dans ce cadre que Macon publia la plupart de ses travaux d'histoire locale, assurant à la société savante de Senlis une production et publication régulières, et un gain considérable de notoriété. En 1923, les diverses études, lectures et communications du « bénédictin laïc »¹⁰⁷ au sein de la société de Senlis atteignaient le nombre de 103.

À Senlis encore, on aimait rappeler qu'on devait à Gustave Macon « la découverte la plus sensationnelle de notre région : avoir reconnu la véri-



¹⁰⁴ Cité par F. Vergne dans la préface du « Bulletin de la Société Historique de Gouvieux », n°2, 1990, consacré à la réédition de l'ouvrage de G. Macon : L'Étang et la Chaussée de Gouvieux.

¹⁰⁵ Voir en annexe, l'extrait du *Testament* du duc d'Aumale en faveur de Macon

¹⁰⁶ Cf. ci-dessous *l'éloge funèbre de G. Macon* par Maricourt

¹⁰⁷ Idem

table affectation de la lanterne «des morts » [un four de tuilerie] de Commelle et en avoir fait connaître les céramiques »

La bibliographie – sans doute incomplète – qui accompagne cet hommage, témoigne assez de la contribution considérable apportée par cet érudit à la culture et à l'histoire. Sa plus grande œuvre aura été l'établissement de l'inventaire des documents du cabinet des Titres du château de Chantilly, lequel inventaire permet aujourd'hui d'identifier les sources utilisées par ce grand écrivain de l'histoire.

M. Macon était chevalier de la Légion d'honneur. 108

* * *

Documents annexes.

1º Extrait du testament du duc d'Aumale (codicille du 27 juillet 1892)

- « Ceci est un codicille à mon testament en date du 3 juin 1884 »
- « Par décision en date du 15 juillet 1892, j'ai confié à M. Gustave Macon les fonctions de conservateur adjoint du Musée Condé. C'est à ce titre qu'il figure sur le sommier du personnel de mon administration et du domaine de Chantilly. »
- « Il devra se tenir à la disposition de mes exécuteurs testamentaires, lesquels devront eux-mêmes le maintenir dans ces fonctions aux conditions fixées par mon testament confirmées par l'acte de donation. »
- « Il recevra en cette qualité un traitement fixe annuel de huit mille francs (fr. 8.000) auquel j'ajoute une indemnité annuelle de deux mille francs (fr. 2.000). Je prie l'Institut de France de confirmer le choix que j'ai fait de M. Macon, et auquel il était particulièrement désigné par ses aptitudes spéciales et son érudition. »
- « Si l'Institut de France ne croyait pas devoir maintenir M. Macon dans les fonctions que je lui ai confiées, il devra lui servir une rente annuelle et viagère de huit mille francs (fr. 8.000) que je lui lègue expressément. »
- « Je fais du service de cette rente une condition formelle du legs que j'ai fait à l'Institut par mon codicille du 2 janvier 1888, relativement aux tableaux, livres et objets mobiliers non compris dans l'acte de donation »
- « Dans le cas où l'Institut ne remplissant pas la présente condition, le legs résultant du codicille du 2 janvier 1888 serait révoqué, le service de la rente que

¹⁰⁸ Gustave Macon est inhumé à Chantilly. Voir sa notice dans Le Guen (Murielle) et Preuvot (Jacques), *Guide pour la visite des cimetières cantiliens* [s.d.], p.25.



j'attribue à M. Macon incomberait à mes héritiers qui recueilleraient alors tous les objets mobiliers compris au codicille du 2 janvier 1888. »

* *

2° Éloge funèbre de Gustave Macon prononcé par le baron André de Maricourt à la séance du 11 décembre 1930 de la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis.

«La mort est la meilleure des pierres de touche. C'est quand la grande Voleuse a frappé à la porte de quelqu'un qu'on mesure au mieux la valeur de celui qu'elle enlève. Assurément je ne veux pas dire par là que son ultime visite soit nécessaire pour apprécier ce qu'on a perdu; mais il est des hommes si « complets », si bienveillants et si cordiaux que, par la modestie même qu'ils apportent dans leur commerce, il semble que leurs qualités propres soient en quelque sorte une dette acquittée par eux à laquelle avait droit la société. On estime tout naturel de recevoir l'offrande de leur esprit et de leur cœur ; ils sont les rouages si nécessaires de cette société qu'on se refuse à croire qu'ils vous feront un jour l'injure de disparaître... Et lorsque sonne l'heure implacable, on s'aperçoit qu'un nuage a recouvert le ciel et jeté le deuil dans une contrée. Sans banalité, cette fois, sortent de toutes les lèvres ces mots dont parfois on abuse : Une figure vient de disparaître. Nous sommes en face de l'*Irréparable*. Alors on demeure atterré!

Par ailleurs, j'en conviens, le genre Panégyrique qui poétise si souvent les morts dont nous avons médit de leur vivant, est une des formes les plus habituelles de l'hypocrisie. Mais ici, je ne redoute certes pas cet écueil. Les sentiments de regret total que je viens d'exprimer, Messieurs, vous les éprouvez tous en vos cœurs, vous qui l'avez connu, depuis que, subitement, notre grand ami Gustave Macon a quitté les douloureux sentiers de la vie... Vous l'attendez comme moi, vous espérez que cette porte de la salle de nos séances va s'ouvrir, et que paraîtra la silhouette chère... Vous espérez encore la visite du marchand de belle humeur qui arrivait ici, les mains tendues, l'œil clair et limpide comme celui d'un enfant, le sourire optimiste aux lèvres, le portefeuille bourré des glanes de son érudition dont on ne connaît pas encore toute l'étendue.

Hélas, les yeux sont fermés à la lumière de ce monde, le sourire s'est figé dans le masque de la mort ; mais toujours nous sentirons ici comme une Présence : De tels hommes, en effet, ne meurent pas tout à fait, car le rayonnement de leur cœur et de leur intelligence est trop chaud pour que nous ne conservions pas – avec le culte de leur mémoire – quelque chose comme le reflet d'une flamme qui s'est éteinte pour mieux nous éclairer.

Ne vous attendez pas à ce que je vous parle longuement de l'*Homme de Chantilly*. Les feuilles publiques — notamment par un article charmant de M. Marcel Boulanger, dans « Figaro », s'en sont chargées vis-à-vis de toute la France qui pense et qui lit... Mais s'il n'est pas trop indiscret par delà la tombe de chercher à découvrir l'âme de l'homme privé pour le mieux faire aimer encore, permettezmoi de vous dire — vous savez au reste, ...combien, en un temps où la médaille des caractères se banalise et s'use par le frottement quotidien — le visage de Gustave Macon, si simple en apparence pourtant!, était délicieusement complexe par suite d'apports heureux et successifs dus à l'hérédité, à l'éducation et à l'ambiance.

Né à Hirson en 1864¹⁰⁹, Macon, issu d'une de ces vieilles familles terriennes de Picardie qui sont une des « forces de chez nous » (son père, ancien Garde général des forêts du Nouvion, eut, en 1914, une conduite superbe en sa simplicité), Macon, dis-je, tenait d'elle des qualités fortes et maîtresses : l'équilibre, le bon sens, la mesure, la franchise dont la bonhomie corrige la rudesse, la finesse native de la province proche des lieux où naquirent Racine et La Fontaine.

À sept ans, il entra, pour y faire ses études, au petit séminaire. Souffrez que je vous rappelle combien il en garda l'empreinte, la bonne empreinte... Homme d'ordre, de maîtrise, de discipline, ce « bénédictin laïc », toujours de noir vêtu, conservait l'âme d'un enfant de chœur. De l'enfant, il avait l'étonnante fraîcheur, l'ardeur résolue, la joie de vivre. Mieux : au séminaire et dans la culture des Anciens, il avait puisé – avec l'amour du travail forcené – ces jolies qualités d'une race en voie de disparaître, celle des humanistes qui eurent toujours l'amour du beau, c'est-à-dire du bien, le culte des lettres et le « goût » de la saine raison Cartésienne. Mieux encore : au milieu des hommes de prière, il forma son âme. Il apprit le désintéressement des biens de ce monde, la charité... Je ne saurais vous dire, sans indiscrétion, combien tout au cours de sa vie il sut donner : « donner » de sa bourse à Chantilly aux pauvres qui lui avaient loué à Chantilly un culte rare, « donner » de sa science, « donner » de son temps, donner toujours. Pour lui, il s'oublia... Non! Permettez. Il ne conserva qu'une chose au fond de son escarcelle, la plus rare des qualités, cette possession franciscaine qui consiste à jouir de tout ce qu'on n'a pas, a faire fi des riches et des honneurs, à se rendre maître par les veux et par le cœur des trésors artistiques sur lesquels on veille, ou s'approprier aussi la riche splendeur d'un soir d'été quand le soleil meurt dans les eaux du Grand Canal de Chantilly, les frissons de l'hiver sur les givres du parc, la chanson des oiseaux quand la lumière se rit d'ans l'Île d'amour ou dans la rousse chevelure des futaies de Sylvie empourprées par l'automne.

¹⁰⁹ C'est une coquille : G. Macon est né en 1865 (N.d.l.r)

Et de grâce, ne m'accusez pas ici de lyrisme. Quiconque a connu Gustave Macon sait combien il jouissait de l'usufruit de ces biens immortels que la nature et l'art donnent aux sensibles et aux sages.

Mais n'anticipons pas. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 17 ans, un bon génie... ou plus simplement un « génie » prit le jeune Macon par la main et – sauf en une rude période d'exil – ne l'abandonna point jusqu'à sa mort. Avec lui, l'adolescent émerveillé entra de plein pied dans l'Histoire ; il connut – oh, sans vanité – tous les Princes et tous les Grands de ce monde, les défunts et les vivants ; il devint le familier et l'admirateur des gloires de Rocroy et de celles de la Smala, il se recueillit dans le Temple du Souvenir, il apprit ce que les Montmorency, les Condé, les Orléans avaient fait pour la France... Et son « bon génie », il l'aima au point qu'un autre artiste épris des beautés du Valois, Louis Gillet, m'écrivait l'autre jour ces jolies lignes : « Moi j'aurais, comme au temps jadis, enterré les dépouilles du cher Macon à Dreux aux pieds du duc d'Aumale ».

Si je vous ai parlé, Messieurs, des « apports » qu'avaient reçus Macon et qui, successivement, grandirent son originale et séduisante figure, avouez que le contact quotidien du grand « Soldat Aumale » et de sa maison ne furent point pour en gâter les fruits. Au sens étymologique du mot, quelle belle école de *courtoisie* fut celle de la petite *cour* de Chantilly! N'est-ce pas dans les entours des Princes qu'il se « paracheva », si j'ose parler ainsi, ce charmant homme de société, toujours amène, d'humeur égale, ayant pour chacun la phrase qui va au cœur et en ouvre les serrures, tellement la bonne grâce est la meilleure des Sésame ouvretoi ?

Et puis, en 1897, le Prince mourut – et Macon devint cet « homme de Chantilly » que vous savez. La mort du Prince fut le plus grand deuil de sa vie... Il en eut d'autres... Parfois lorsqu'il se laissait aller – sans jamais se plaindre – à quelque confidence, on sentait comme un goût de cendres sur ses lèvres ; certains désabusements doucement narquois touchant la comédie humaine, certaines douleurs secrètes au fond de sa vie brisée devenue solitaire au milieu des amis, qui, cependant, le fêtaient. Mais comme il se reprenait vite! Ne l'oublions pas : Cartésien, Franciscain! C'est-à-dire homme raisonnable et altruiste qui, s'oubliant dans le travail, y trouvant sa joie, savait pratiquer la plus jolie des formules et la plus sage : « Être heureux sans bonheur », être heureux du bonheur qu'on donne.

Cette force, Messieurs, mène fatalement à l'optimisme et au sourire. C'est pour cela que j'ai surnommé ici Macon, le « marchand de belle humeur », car il en savait donner aux autres par son art de ne point heurter et de conforter toujours... Si volontiers répétait-il de sa voix amicale et convaincante, son fameux : « Tout s'arrange, mes amis, tout s'arrange! »

Ce sourire vous l'avez connu, vous l'avez aimé. Depuis l'an 1924 qu'il succéda ici au vénéré M. Fautrat en qualité de président de notre Société, il ne défaillit presque jamais à nos séances. D'un asile de science — auquel il conserva cependant son caractère d'érudition que je voudrais à tout prix voir maintenir — il savait aussi faire le refuge du bon ton et rayonner autour de lui le charme de son esprit français. Car Français de l'Île-de-France, il l'était éminemment par la clarté, l'harmonie et la mesure de son génie.

Son génie ? Oui, certes. Génie modeste tel que j'en ai rencontrés au cours de ma jeunesse parmi ces professeurs des Chartes et ces érudits de la Bibliothèque Nationale ou des Archives qui sont des hommes de Cabinet insoucieux comme lui des claironnements de trompette de la Renommée, des « hommes de Cabinet » que l'étranger, hélas! ignore alors qu'on aimerait tant les leur faire connaître lorsqu'on veut montrer un des aspects les plus sérieux du visage de la vraie France.

Bénédictin laïc! je le répète – encore que ce mot dont on a mésusé ait pris la fâcheuse allure d'un cliché usé comme un vieux sou... bénédictin laïc dont je vous énumérerai tout à l'heure les travaux à la fin de cette lecture, ce travailleur était l'animateur de nos séances.

Mieux, il en était l'âme... Du portefeuille dont je parlais plus haut, il exhumait tant de choses! Parfois c'était un sac à malice dont il tirait des anecdotes succulentes. Je me reproche même de lui avoir dit quelques fois: « N'évoluons pas trop, mon ami! Ne devenons pas à l'excès un cercle de conférences et de vulgarisation. » Comme il avait réponse à tout, il me répondait alors entre deux bouffées de pipe: « Il faut amuser les dames, mon bon Maricourt, il faut amuser les dames! » Eh oui, il savait plaire, il savait amuser. Mais il avait aussi de plus graves réponses. Le sac à malice devenant à l'occasion la giberne des gloires défuntes, il en exhumait l'histoire de Chantilly et celle des Condé qui, je le répète, est bien un peu celle de la France.

Et leurs lauriers venaient alors ennoblir encore avec lui, ce précieux écrin des souvenirs qu'est le Musée de notre petite ville taciturne et charmante.

Ses Condé! Ses Bourbons! Ses Orléans! Il nous en parlait avec une connaissance totale de leur fief dont il était bien un peu devenu le suzerain discret. Il nous en parlait avec ferveur, avec respect... Nous le vîmes pleurer lorsqu'il nous lut un jour le récit de la mort du roi Louis-Philippe... Car il vivait tellement dans la magie de l'histoire, dont maintes fois le duc d'Aumale lui avait conté les fastes, qu'elle demeurait, pour lui, tout actuelle... Et un jour encore récent, c'est vous, Mesdames, qui, peut-être, fûtes bien près de verser des larmes d'émotion et de fierté lorsqu'en un récit sobre le duc d'Aumale parla par sa bouche. Macon nous

lisait les épreuves de son petit volume héroïque et poignant sur la conquête de l'Algérie. Quel témoignage précieux entre tous !

Ses Princes... L'impartialité n'exclut pas la réserve. Il me prouva quelques jours avant sa mort – par une longue correspondance – combien un « honnête homme » comme on disait du temps du Grand Condé, doublé d'un homme de cœur conserve le sens du respect de ses Princes. C'était au sujet du volume d'un magistrat défunt consacré à un point délicat : La mort du Prince de Condé, en 1830 à Saint-Leu. Il ne voulait pas qu'on traitât ce sujet : « Non, écrivait-il, il y a l'autorité de la chose jugée, il y a la déférence qu'on doit à certaines mémoires. Ces choses, je dois les sentir plus que tout autre. »

Et détenteur de pièces (bien curieuses) que j'aimerais voir sortir de l'ombre lorsque l'heure sonnera, il me disait : « Ne parlons ni de suicide, ni d'assassinat. Laissons pour le moment en paix le malheureux père du duc d'Enghien qui – je n'en doute guère d'après les papiers secrets du duc d'Aumale – est mort d'une congestion. Respectons les morts dont j'ai la garde. » Quelle jolie délicatesse chez ce « serviteur » de l'héritier de Condé! En vérité, elle peint à ravir l'élégance d'âme d'un Macon.

Je vous ai dit que je ne vous parlerais pas de « l'homme de Chantilly ». Ce Chantilly qui était le cœur et la vie de Macon – ce Chantilly où – tout à l'opposé des Musées qui sont pour la plupart des nécropoles où l'on sent la cendre des choses mortes et le désert des âmes envolées – il avait su y garder la torche des souvenirs. Ainsi éclairait-il – sans jamais se plaindre de sa lassitude – les pas des visiteurs dont il faisait bien vite les fervents. Et comment ne pas insister sur ce point : Si à Senlis il apportait quelque chose de Chantilly, à Chantilly il réservait aux Senlisiens un accueil particulièrement chaleureux. Il entretenait par là l'ardeur de notre régionalisme... Parmi toutes les lettres que j'ai reçues après sa mort, il m'est impossible de ne pas vous lire un passage du colonel Lyautey qui lui fut cher à double titre parce que, commandant jadis le 3^e hussards à Senlis, parce que frère de sang de « Lyautey le Marocain » qui est le frère de gloire de « l'Algérien Aumale ». « Quel souvenir profond pour moi m'écrivait donc le colonel Lyautey, que celui où - la veille de la guerre - Macon voulut bien faire visiter le château à mes officiers et à mes hommes en disant quel honneur c'était pour lui de voir un régiment de cavalerie légère rendre hommage au grand soldat! Ouelle impression fut celle de nos hussards lorsqu'avec son grand cœur, son ancien secrétaire, devant la fresque de Baudry, leur dit ce qu'étaient les troupes d'Algérie sous le commandement du Prince. Je crois voir encore tous ces cavaliers - dont beaucoup allaient bientôt mourir - groupés en silence et écoutant religieusement cette parole vibrante de patriotisme et de foi. »

Patriotisme. Ah! certes Macon dont les yeux avaient reflété tant de fois le clair regard des yeux de son « maître » au sens le plus élevé du mot, savait de lui garder les leçons d'amour du sol... Il le prouva en 1914 alors que, fidèle au poste, voyant au loin les colonnes de feu qui brûlaient notre Senlis où... il craignait aussi pour « son petit Musée quelque peu poussiéreux » de l'ancien Évêché... il sut encourir les plus terribles responsabilités, sauver par son sang-froid et sa dignité devant la horde allemande, l'incomparable reliquaire qu'il enrichissait chaque jour...

Mais, Messieurs, je m'excuse. Dans cette causerie trop longue peut-être? Trop brève pour mon amitié cependant, fiévreusement écrite à bâtons rompus, où je voudrais dire beaucoup de choses parce que j'ai beaucoup aimé Macon, je m'égare en des méandres. Quelque jour, je la compléterai, je l'achèverai, je la « remettrai » pour vous au plus net... car jamais je n'en saurai dire assez.

En attendant, revenons avec lui à Senlis.

Je disais qu'il aimait notre Musée de l'Évêché où tant de fois sa science nous avait captivés à l'ombre de la Cathédrale dans le silence de cette maison pleine des grandes figures de notre passé senlisien. Il était en effet l'homme de la tradition, de l'habitude. Lorsque des raisons majeures nous en expulsèrent, il eut son heure de découragement. C'était rare chez lui! Il craignait d'être obligé de « fermer la maison » et de mettre en caisse nos précieuses collections. Mais quand nous lui montrâmes le logis du Haubergier, lorsque nous lui témoignâmes notre désir de « vivre », avec quelle chaleur il nous soutint! Avec quel émerveillement - l'œuvre terminée - il admira le chef-d'œuvre que nous avaient réellement créé le courage et le bon goût de M. Abrand. Mme Dufrenelle, pour laquelle il avait toujours un mot aimable et mérité, vous pourrait dire combien il en fut aise, quelle belle humeur il en manifesta. Et vous vous souvenez encore peut-être du charmant discours d'inauguration dans lequel il loua les organisateurs et rappela avec émotion ces vieux artisans de la pensée que j'ai connus et aimés dans ma jeunesse : les pionniers, les archéologues de la première heure, les aïeux de notre Société, ceux qu'il appelait si bien « la Phalange des temps héroïques ».

Dès lors, il m'avait fait violence en voulant que je sois à ses côtés président alternatif : Un titre bien ancien régime qui lui plaisait parce qu'exhumé de la poussière des siècles morts. Ah combien maintenant je sens la tâche lourde... malgré l'aide précieuse du bureau et des hommes de pensées qui sont là ! Car on ne... continue pas un Macon...

Dans la dernière séance qu'il présida, notre grand ami vous parla de la merveille que son talent de chercheur avait exhumée : Le fameux volume sur les jardins de Chantilly aux armes de Catherine II. Ce fut une de ses joies... l'une des dernières... Ne se ménageant jamais, il ignorait les vacances et les congés, il sen-

tait parfois la fatigue... Je ne sais quelle mélancolie sobrement exprimée je retrouve dans ses dernières et si chères lettres... Le travail l'usait et il le devinait bien... Son optimisme certes chassait cette pensée déprimante, car il me dit quinze jours avant de mourir : « J'ai du pain dans mon four pour alimenter nos séances au cours de 1931. » Heureuse et douce illusion dont je me félicite pour lui! Mais parfois la pensée obsédante revenait. Comme, dans ma dernière lettre, je lui demandais – pour raison de santé – de décliner mes fonctions, il me répondit avec cette promptitude dont il avait accoutumé : « À Dieu ne plaise. Vous présiderez la prochaine séance. C'est votre tour. Je suis las. Je voudrais bien mon cher ami, qu'il en fut toujours ainsi! »

Hélas... pouvions-nous prévoir qu'il y avait quelque chose de prémonitoire dans ces paroles ? Quand, la veille même de sa mort, notre dévoué secrétaire M. Louat, qu'il aimait si fort, reçut une lettre de lui, disant : « Dieu sait quand nous nous reverrons ! » pouvions-nous croire que l'heure ultime allait sonner ?

Lui, lui seul, se savait bien mal. Mais un jour, il partit tout de même comme ces écuyers d'autrefois qui mouraient au service de leur chevalier ou de leur dame. Il ne voulait pas manquer son « service » auprès des Orléans même jusqu'après leur mort. Est-il possible de pousser plus loin la religion du souvenir ? Il partit pour Dreux afin d'assister à l'inauguration du monument funéraire de la duchesse de Chartres à laquelle il avait voué le culte que vous savez. « Je me sens bien mal, avait-il dit le matin même à Chantilly. Je ne sais si je reviendrai. » – Mais n'y allez pas ! – « J'irai plutôt à genoux. » Cette réponse, Messieurs, c'est la synthèse d'une vie.

Vous savez le reste... À la gare des Invalides, il s'affaisse terrassé sur les épaules de ses compagnons de route. Transporté à Laennec en auto, par deux gardiens de la paix, il a encore la force de leur dire : « Où me menez-vous ? » « Là où vous serez bien soigné » lui répondent les braves gens qui lui témoignent ces attentions dont le peuple a si souvent le secret... À Laennec, il reçoit les soins touchants de l'amitié et du dévouement... Mais quelles affres !

Quelques heures plus tard Macon « dormait » à Chantilly...

Oui, vous savez le reste... le fauteuil présidentiel est aujourd'hui vide et voilé de crêpe... Nos cœurs sont étreints. Où est-il notre ami? Nul ne saurait répondre... Mais, encore que je me sente bien indigne de traiter de ces hautes questions religieuses, je ne puis m'empêcher, en évoquant ici l'image de cette âme claire qui s'envola à l'heure où elle allait prier sur la tombe de « sa Princesse », je ne puis m'empêcher, dis-je, de songer aux paroles que le Maître adressa sur la croix au bon larron dont la vie avait été moins droite : « Ce soir, vous serez avec moi au Paradis ».



3° Bibliographie de Gustave Macon

- Un épisode de l'histoire du Nouvion-en-Thiérache.
 Champion, 1891, VI-49 p.
- − Histoire d'un livre (« Essai sur la vie du Grand Condé », par Louis-Joseph de Bourbon-Condé).
 − 1896 − 15 p. (Extr. du Bulletin du Bibliophile)
- Note sur le Mystère de la Résurrection attribué à Jean Michel. − 1898 − 21
 p. (Extr. du Bulletin du Bibliophile).
- Chantilly. Musée Condé : Itinéraires. Braun, Clément & Cie [1899] XXIV-80 p.
- − Le Duc d'Aumale, d'après un livre nouveau. − 1899 − 19 p. (Extr. de la Nouvelle revue).
- Le Grand Condé et le Théâtre : 1676-1686. 1899 33 p. (Extr. du Bulletin du Bibliophile).
- Les Architectes de Chantilly au XVI° siècle. − A Senlis : Imp. Dufresne,
 1900. − 51 p.
 - *− Chantilly : monographie-guide. −* Senlis, 1901 *−* 17 p.
- Historique des édifices du culte à Chantilly.
 Senlis: Dufresne, 1902.
 84
 Comité Archéologique de Senlis)
- Les Arts dans la maison de Condé. Paris : Librairie de l'art ancien et moderne, 1903 156 p.
- Second supplément aux Santoliana. 1903 24 p. (Extr. du Bulletin du Bibliophile)
- Chantilly et le Connétable Anne de Montmorency. Senlis : Dufresne, 1903. 72 p. (C. A. de Senlis).
- Historique du domaine de Commelles/ en collaboration avec E. Dupuis. –
 Senlis: Dufresne, 1904 (C. A. de Senlis)
 - Chartes du Clermontois. Senlis, 1904.
- La Bibliothèque du château de Chantilly et le Musée Condé. − Paris : Imprimerie Nationale, 1905 − 20 p.
- Historique du domaine forestier de Chantilly : I. Forêts de Chantilly et de Pontarmé. II. Forêts de Coye, Luzarches, Chaumontel et Bonès. Senlis : Dufresne, 1905-1906. (C.A. de Senlis)
 - Caneville : Notice historique. Senlis : Dufresne, 1907. (C.A. de Senlis)
- Une fondation du connétable Henri de Montmorency en l'abbaye de la Victoire (1612-1789). Senlis : Dufresne, 1908. 14 p. (C. A. de Senlis)
 - Les Jardins de Betz. 1908 87 p. (C. A. de Senlis).
 - Le Duc d'Aumale. Senlis : Dufresne, 1908. 37 p.
 - La Ville de Chantilly.



- I: Les Origines. II: Formation et développement: 1692-1800. III: L'administration et la vie au XVIII° siècle. IV: La Révolution, l'Empire, la Restauration. Senlis: Dufresne, 1908-1912. 4 vol. (C. A. de Senlis).
- − La Chapelle de Notre-Dame des Marais à Nanteuil. Senlis : Dufresne,
 1909. 28 p. (C.A.S).
- Discours prononcé aux obsèques de M. Anatole Gruyer (...) conservateur du Musée Condé. [S.l.n.d. (1909?)]
 - Chantilly et le Musée Condé Paris : Renouard & Laurens,1910 300 p.
- − L'Étang et la Chaussée de Gouvieux. Senlis : Dufresne, 1910 56 p.
 (C.A.S)
- Idem Réédition annotée et complétée / sous la dir. de Gérard Mahieu, avec la collab. de D. Sonzogni, F. Bozzi, F. Niederhauser, M. Niederhauser, P. Vialle; Préface de Frédéric Vergne. (Bulletin de la Société historique de Gouvieux, n°2, 1990 94 p.)
- Montmélian, Plailly, Bertranfosse et Mortefontaine : essai historique / en collab. avec M. Paulmier Senlis : 1910 ; (C.A.S.).
- Montépilloy, les fiefs de Montépilloy, d'après les archives de Chantilly.
 Senlis: Vignon, 1912 83 p. (C.A.S.)
- Les Fiefs de Chavercy, d'après les archives de Chantilly.
 Senlis : Vignon,
 1913.
 70 p. (C.A.S.)
 - La Garde-robe d'une princesse en 1720. 1913.
- Les Junquières. Une famille senlisienne; (éd. du manuscrit conservé au Musée Condé).
 Senlis, 1915.
- Grotius dans la région de Senlis en 1629. Senlis : Vignon, 1915. 5 p. (C.A.S.)
 - Le Lys, La Cave, Gouvieux : notes historiques. 1916 (C.A.S.)
- − La Maison de campagne de François Clouet à Vanves. − 1917 − 3 p. (Extr. du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France ; 43).
 - Trois Vanloo à Senlis et Chantilly: 1809-1815. 1917 4 p. (C.A.S.)
- Historique des seigneuries de Laversine et Malassise.
 Senlis : Vignon,
 1919.
 140 p. (C.A.S.)
- La Gombrie, notice historique sur les villages de Boissy-Fresnoy et Péroy.
 Senlis : Imp. Réunies, 1921 59 p. (C.A.S.)
 - Chantilly : le château, le parc, les Écuries. Paris : Laurens, [1924] 64 p.
 - Chantilly : The Castle, the Park, the Stables. Paris: Laurens, 1929. 64 p.
 - Chantilly: les Peintures. Paris: Laurens, [1925]. 64 p.
- Les Archives bretonnes du Musée Condé.
 1926 (+ Ed. de 1911, Rennes,
 Oberthur ; avec la collab. d'André Lesort.)
 - Chantilly: The Painting. Paris: Laurens, 1929. 64 p.

- Le Nôtre à Chantilly. Paris: Firmin Didot, 1927. 38 p.
- Les Trésors des bibliothèques françaises : la bibliothèque de Chantilly.
 Paris : Giraud-Badin, 1927-155 p. (Bulletin du bibliophile)
- Chantilly. Les archives. Le Cabinet des titres. Paris : Champion, 1926-1929. 4 vol.
- Un Village de l'Oise: Montagny-Sainte-Félicité.
 Ca 1927 9
 Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France; 48)
- Le Contrat de mariage et le testament d'un seigneur de la Morlaye [sic]
 (Oise): 1489 et 1527. 1928; 7 p. (Extr. du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France; 51)
- Les Petites collections de Chantilly : émaux et miniatures, gravures, antiques, orfèvrerie moderne, bijoux, éventails, céramique, armes et étendards.
 Senlis : Imp. Réunies, 1928 19 p.
- Le Duc d'Aumale et Émile Augier.
 Paris : Giraud-Badin, 1929.
 36 p. (Extr. du Bulletin du Bibliophile).
 - L'Hospice Condé pendant le XIX° siècle. 1929
- Le Duc d'Aumale en Algérie : 1840-1848.
 Paris : La Nouvelle revue, 1930
 119 p.
 - Les Petites ménageries de Chantilly. [s.d.]

Éditions et Préfaces

- Marot (Clément). *Poésies inédites*. Paris, 1898. 30 p. (Extr. du *Bulletin du Bibliophile*)
 - Bussy-Rabutin (Roger de). Une lettre inédite... Paris, 1903.
- Aumale (Henri d'Orléans, duc d'). *Chantilly : le Cabinet des livres.* Paris, 1909-1911. 3 vol.
- Husson (abbé F.). Les Allemands à Chantilly (septembre 1914). Pont-Sainte-Maxence, [S.d.]
- Meurgey (Jacques). *Armoiries des provinces et villes de France*. Paris, 1929.

Nota. Cette bibliographie copieuse, mais sans doute non exhaustive, pourra au moins être complétée par les lettres, communications et éloges divers adressés par Gustave Macon au *Comité archéologique de Senlis*, dont on trouvera l'énumération dans les tables des publications de cette société dressées par le Dr. Dautheuil. (BM Senlis)

